

Cent soixantième session

160 EX/4

Partie I

PARIS, le 22 septembre 2000

Original anglais/français

Point 3.1 de l'ordre du jour provisoire

**RAPPORT DU DIRECTEUR GENERAL SUR L'EXECUTION DU PROGRAMME
ADOPTÉ PAR LA CONFERENCE GENERALE**

PARTIE I

RESUME

Le présent rapport est destiné à informer les membres du Conseil exécutif sur l'état d'exécution du programme adopté par la Conférence générale.

La première partie de ce document rend compte des principales activités entreprises et des principaux résultats obtenus pendant les six premiers mois de l'exercice biennal 2000-2001.

La liste des principales activités (réunions, publications, etc.) mises en oeuvre entre le 1er janvier et le 30 juin 2000 figure dans un document séparé (160 EX/INF.3).

GRAND PROGRAMME I L'ÉDUCATION POUR TOUS TOUT AU LONG DE LA VIE

1. La mise en oeuvre du grand programme I doit être appréhendée à la lumière des préparatifs et du suivi du Forum mondial (Dakar, Sénégal, avril 2000) sur l'éducation, qui ont entraîné une révision et un recentrage partiel des activités en fonction des objectifs fixés par le Forum. Le présent rapport doit donc être examiné en liaison avec le document 160 EX/8, qui rend compte du suivi du Forum de Dakar.

Programme I.1 - L'éducation de base pour tous

	Fonds alloués \$	Dépenses effectives \$	Dépenses effectives en % des fonds alloués
I.1.1	2.512.000	430.226	17,1
I.1.2	4.056.354	563.697	13,9
I.1.3	2.950.800	832.431	28,2
Programme I.1	9.519.154	1.826.354	19,2

1.1.1 - Offrir une éducation de base à tous les enfants

2. Le programme concernant l'axe d'action "Renouvellement et développement de l'enseignement primaire" a été recentré compte tenu du Cadre d'action de Dakar pour porter plus précisément sur la réforme de l'enseignement primaire. L'UNESCO a été invitée à participer au processus de réforme en cours au Lesotho, au Mali, au Mozambique, au Nigéria et au Pakistan et continue d'apporter son soutien au processus de réforme à Madagascar. Suite aux recommandations du Forum mondial de Dakar, l'UNESCO définit actuellement sa contribution à cet aspect de la gestion de l'enseignement, en coopération avec divers partenaires concernés par l'EPT.

3. L'exécution du programme relatif au développement durable du livre a progressé dans tous les pays participants (huit en Afrique et un en Asie), avec la mise au point de politiques nationales en matière de manuels scolaires, l'établissement de mécanismes de coordination conjoints secteur privé/secteur public et la formation du personnel du secteur du livre. Une des activités majeures organisées au cours de la période considérée a été la première consultation internationale sur le secteur du livre, qui s'est tenue en Ouganda (janvier 2000). Dans le cadre du Bilan de l'EPT à l'an 2000, une étude thématique sur l'approvisionnement en livres et l'environnement de l'apprentissage a été entreprise conjointement avec le Groupe de travail de l'ADEA sur les livres et le matériel éducatif et présentée au Forum de Dakar.

4. L'UNESCO apporte par ailleurs son appui à la Guinée, au Malawi et à l'Ouganda au titre de l'établissement de cartes stratégiques de certaines provinces pauvres. Ce projet devrait être achevé à temps pour être présenté à un séminaire international sur l'éducation et l'élimination de la pauvreté prévu en 2001 en collaboration avec l'ISESCO.

5. Dans le domaine de l'éducation de la petite enfance, les activités lancées dans le cadre de la résolution 29 C/8, dont les objectifs ont été largement entérinés au Forum de Dakar, se poursuivent. L'UNESCO a collaboré avec l'UNICEF et d'autres partenaires à l'organisation de

tables rondes sur l'éducation de la petite enfance et la puériculture lors des réunions régionales sur l'EPT qui ont eu lieu pour la région Asie-Pacifique et la région Europe et lors du Forum mondial de Dakar lui-même, tables rondes qui ont débouché sur l'adoption de recommandations importantes. L'Organisation a d'autre part coordonné les travaux d'une réunion interorganisations consacrés aux indicateurs sur la petite enfance qui s'est tenue au siège de la Banque mondiale à Washington, D.C. (avril) et a accueilli la réunion annuelle du Groupe consultatif sur la protection et l'éveil de la petite enfance (mai), qui a traité du renforcement des programmes en faveur de la petite enfance pour préparer l'avenir.

6. S'agissant de l'éducation intégratrice, l'UNESCO a organisé une séance de stratégie sur le thème "Répondre aux besoins éducatifs spéciaux/divers : faire de l'éducation intégratrice une réalité" en marge du Forum mondial de Dakar, en collaboration avec l'Institut Niilo Mäki (Finlande), de même qu'un atelier de formation sur le thème "dossier ouvert sur l'éducation intégratrice", au cours duquel ont été passées en revue les orientations, les solutions et les suggestions expérimentées en différentes régions du monde. Le matériel de formation mis au point à cette occasion servira à étayer l'éducation intégratrice au sein des systèmes éducatifs nationaux. Le projet "Ecoles intégratrices et programmes d'appui communautaire", qui vise à diffuser des informations sur les innovations locales, a atteint l'objectif qui avait été fixé de couvrir 25 pays au cours de l'exercice biennal. Des activités de formation de suivi ont été entreprises dans les pays participants, qui tendent à renforcer les compétences théoriques et pratiques des équipes affectées au projet.

7. Il ressort d'une évaluation de l'action de l'UNESCO dans le domaine des besoins éducatifs spéciaux qu'il importe de mettre l'accent sur l'expansion des écoles intégratrices en tant que processus plutôt qu'en tant que projet unique. Il ressort également que l'appui de l'UNESCO devrait être lié à l'évolution générale des systèmes éducatifs des pays considérés. L'établissement de partenariats entre pays aux fins de l'échange de données d'expérience et la mise en place de réseaux d'institutions et d'experts sont des moyens importants d'assurer la durabilité de l'action engagée.

8. Les partenaires locaux et nationaux ont été sensibilisés aux programmes éducatifs en faveur des enfants en situation difficile (en particulier les enfants de la rue et les enfants qui travaillent) et mobilisés à travers la diffusion d'informations et de données d'expérience, le renforcement des compétences professionnelles des éducateurs et des travailleurs sociaux et l'élaboration et la publication de matériels didactiques. Dans cet esprit, les projets pilotes suivants ont été lancés : production de matériels pédagogiques sur le VIH/sida et l'abus des drogues parmi les enfants de la rue à l'intention des travailleurs sociaux et des éducateurs en Guinée ; deuxième phase d'un projet sur la promotion de l'éducation et de l'intégration sociale de la minorité rom en Hongrie ; projet "Le livre blanc de notre avenir" au Mali, en Roumanie, au Honduras et au Cambodge (qui a pour objet de donner aux enfants de la rue l'occasion d'exprimer leurs besoins, leurs espoirs et leurs préoccupations et de parler de leur avenir) ; et projet touchant la promotion de l'éducation des enfants en situation difficile, en coopération avec le Ministère des affaires sociales du Gabon.

1.1.2 - Favoriser l'alphabétisation et l'éducation non formelle des jeunes et des adultes

9. Les activités menées au cours de la période considérée ont visé notamment à faire le point des expériences passées en matière d'alphabétisation et d'éducation non formelle et à jeter les bases du suivi du Forum mondial de Dakar. En outre, suite à la résolution 54/122 par laquelle l'Assemblée générale des Nations Unies a invité l'UNESCO à coopérer avec le

Secrétaire général de l'ONU à l'élaboration d'un plan d'action pour une Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation, une réunion d'experts de l'alphabétisation a été convoquée et chargée d'examiner les principes fondamentaux sur lesquels proclamer cette décennie, dans le cadre général de l'action en faveur de l'éducation pour tous. Un document d'orientation a été diffusé auprès des partenaires compétents à travers le monde, pour observations sur les préparatifs de la décennie.

10. Certains programmes d'éducation non formelle en Afrique (par exemple un projet concernant l'acquisition des savoir-faire professionnels en Afrique du Sud, un programme communautaire de mise en valeur des savoir-faire professionnels en Namibie et un programme à l'intention des populations nomades et tribales au Kenya) ont été passés en revue en coopération avec le Groupe de travail de l'ADEA sur l'éducation non formelle, de manière à analyser les caractéristiques spécifiques et la typologie des programmes d'éducation non formelle. Le rapport sur les résultats de cet examen et de cette analyse est en cours d'élaboration. Par ailleurs, une étude sur les écoles communautaires a été conduite, en vue d'explorer les possibilités d'intégrer les programmes d'éducation de base formelle et non formelle.

11. La Consultation collective UNESCO-ONG sur l'alphabétisation et l'éducation pour tous a permis d'évaluer et d'analyser les données d'expérience en matière d'éducation de base acquises par les organisations non gouvernementales au cours des dix dernières années dans certains domaines : égalité entre les sexes, participation des communautés, liens entre éducation non formelle et développement, alphabétisation des adultes, partenariats avec la société civile, réflexion des enseignants et de la société civile sur l'éducation pour tous. Les résultats de ces études de cas circonstanciées ont alimenté les travaux de la Consultation internationale des organisations non gouvernementales (qui s'est tenue à Dakar avant le Forum mondial sur l'éducation) et ont servi à l'établissement du Cadre d'action de Dakar.

12. En tant que membre de l'équipe spéciale interinstitutions sur l'initiative décennale en faveur de l'éducation des filles lancée à l'échelle du système des Nations Unies par le Secrétaire général de l'ONU au Forum mondial sur l'éducation, l'UNESCO a pris part à la réunion sur l'éducation des filles qui s'est tenue dans le cadre du Forum. A cette occasion, les données d'expérience acquises par l'UNESCO en matière de production de matériel de lecture et de programmes radiophoniques tenant compte des sexospécificités et destinés à consolider les acquis de l'alphabétisation en Afrique ont été regroupées et publiées.

13. Au cours de la période considérée, l'UNESCO a resserré sa coopération avec le Comité consultatif interorganisations pour l'éducation dans des situations d'urgence et de crise et avec d'autres partenaires dans ce domaine afin d'étudier les aspects stratégiques et normatifs de l'éducation dans des situations d'urgence, en collectant et en diffusant des informations en vue de promouvoir le droit des enfants réfugiés à l'éducation, la satisfaction de leurs besoins fondamentaux et leur intégration dans la société conformément aux instruments internationaux. Dans ce contexte, un appui a été fourni au Congo, à la Guinée, au Kosovo, à Madagascar, au Mozambique, à la Namibie, à la Sierra Leone, à la Somalie et au Venezuela au titre de l'élaboration de projets éducatifs dans des situations d'urgence.

Projet spécial : Amélioration des possibilités d'apprentissage offertes aux jeunes marginalisés

14. Douze projets visant à dispenser aux jeunes marginalisés une éducation fonctionnelle de base alliant acquisition de savoir-faire en vue de l'exercice d'activités productrices de revenus et acquisition des compétences indispensables dans la vie courante sont en cours de réalisation dans le cadre de ce projet spécial. Plusieurs vidéos et films sur des technologies appropriées (irrigation, fabrication de papier sans abattre les arbres, emplois dans le secteur non structuré, etc.) ont été coproduits pour servir à former des homologues nationaux et à sensibiliser les jeunes aux emplois susceptibles d'être exploités sur le marché du travail, à l'exercice d'activités en tant que travailleur indépendant et à la direction d'entreprise. D'autre part, une brochure a été publiée, rendant compte de mesures novatrices prises en faveur des jeunes éboueurs du Caire (Egypte), et le site Web "Education against exclusion" est régulièrement mis à jour. D'importantes ressources extrabudgétaires ont été obtenues (un million de dollars des Etats-Unis au total environ), et trois nouveaux projets ont été lancés, en Guinée, en Egypte et au Mozambique. Le mandat concernant l'évaluation externe du projet est en cours d'élaboration.

Projet spécial : Promotion de l'éducation des jeunes filles et des femmes en Afrique

15. A l'occasion du Forum mondial sur l'éducation, le Centre pour le conseil, l'orientation et l'épanouissement des jeunes en Afrique (Malawi) a réaffirmé la décision d'établir un centre régional qui permettrait de renforcer les capacités régionales et nationales africaines en matière de conseils et d'orientation. Le programme régional de formation de formateurs a regroupé cette année 60 participants de 17 pays et 27 formateurs ayant bénéficié du programme. Un jeu de matériels de formation destiné au stage de formation régional a été revu et réimprimé. D'autres matériels de formation adaptés aux besoins des différents pays concernés sont en cours d'élaboration.

16. L'UNESCO et le gouvernement du Burkina Faso ont organisé un séminaire de trois jours consacré à la mise en place à Ouagadougou d'un centre d'éducation pour les jeunes filles, et notamment à l'examen du programme et du calendrier des travaux correspondants. Ont assisté au séminaire un large éventail de personnes parties prenantes à l'éducation des jeunes filles et des femmes, venues aussi bien du secteur public que du secteur privé, et des représentants de divers organismes. L'évaluation du projet spécial, qui est prévu dans le document 30 C/5, est en cours d'élaboration.

I.1.3 - Mobiliser les volontés et les partenariats au service de l'éducation pour tous

17. Au cours des six premiers mois de l'exercice biennal, l'UNESCO a mis en route le processus d'évaluation, de renouvellement et de réorientation de ses programmes et mécanismes régionaux en matière d'éducation de base, compte tenu du Cadre d'action adopté lors du Forum mondial de Dakar.

18. Les préparatifs de la réunion PROMEDLAC VII, qui doit se tenir à Cochabamba, en Bolivie, du 30 octobre au 1er novembre, sont en cours. Le document principal dont seront saisis les ministres de l'éducation de la région est le rapport sur l'évaluation rétrospective et prospective entreprise au cours de l'exercice biennal passé. Dans le cadre du suivi de MINEDAF VII, un accord a été conclu avec les autorités sud-africaines concernant

l'élaboration d'un programme de bourses pour la formation de spécialistes originaires d'autres pays africains. Dans la région arabe, les préparatifs de la réunion du Comité consultatif de l'ARABUPPEAL, qui se tiendra en novembre et qui aura à évaluer le programme et à déterminer de nouvelles priorités pour les activités à venir, sont en cours. Une réunion de suivi est envisagée pour redéfinir le programme APPEAL à la lumière des résultats du Forum mondial sur l'éducation. La mise au point d'un projet sous-régional pour le Caucase a été entreprise, en coopération avec la Faculté pédagogique d'Etat Orbeliani de Tbilissi et le Ministère de l'éducation de Géorgie.

19. En ce qui concerne l'initiative des neuf pays à forte population (E-9), l'UNESCO a collaboré avec les pays de l'E-9 aux préparatifs du Forum mondial sur l'éducation, notamment à l'établissement des rapports nationaux et à l'organisation d'une réunion ministérielle à Recife, au Brésil. A cette occasion, les neuf pays à forte population ont élaboré un rapport sur les femmes en tant qu'éducatrices et l'éducation des femmes. Dans le prolongement du Forum mondial de Dakar et suite au renforcement sensible des programmes pour les pays de l'E-9 approuvé par le Conseil exécutif à sa 159e session, plusieurs activités conjointes ont été soit achevées, soit lancées, comme par exemple le projet de rapport de synthèse sur l'éducation à distance dans le cadre de l'éducation de base, qui paraîtra en octobre de cette année. En outre, l'UNESCO a apporté son appui à de nouvelles initiatives gouvernementales au Pakistan et au Nigéria.

Programme I.2 - Réforme de l'enseignement dans la perspective de l'éducation pour tous tout au long de la vie

	Fonds alloués	Dépenses effectives	Dépenses effectives en % des fonds alloués
	\$	\$	
I.2.1	2.815.000	399.722	14,2
I.2.2	2.706.750	311.384	11,5
I.2.3	2.432.695	541.221	22,2
La condition et la formation des enseignants dans la société de l'information	1.105.673	108.012	9,8
Programme I.2	9.060.118	1.360.339	15,0

I.2.1 - Rénovation des systèmes éducatifs à l'ère de l'information

20. Le rapport "L'éducation : un trésor est caché dedans" sert de guide au dialogue politique à l'échelle nationale et internationale et continue d'être publié en diverses langues. La cinquième édition du Rapport mondial sur l'éducation est parue, en anglais et en français, sous le titre "Le droit à l'éducation : vers une éducation pour tous tout au long de la vie" (version française).

21. En coopération avec la Banque mondiale et la Commission allemande pour l'UNESCO, l'Organisation a préparé une manifestation d'une importance majeure sur le thème "Bâtir les sociétés éducatives - savoir, information et développement humain" à l'occasion d'EXPO 2000 (Hanovre, 6-8 septembre 2000), au cours de laquelle sont notamment prévus la

convocation d'un atelier international, plusieurs événements médiatiques ainsi que le lancement, le 8 septembre 2000, de la Semaine internationale de l'éducation des adultes (rés. 30 C/11).

22. L'UNESCO a poursuivi son aide aux Etats membres en matière de réforme et de modernisation de l'enseignement par la convocation de tables rondes des donateurs au Tchad, à Djibouti et en Irak, la mise en oeuvre d'un Projet international d'éducation au Mali et la préparation d'une analyse sectorielle de l'éducation au Nigéria. L'UNESCO a également contribué à mobiliser des ressources extérieures pour le développement de l'éducation dans le cadre d'un programme de lutte contre la pauvreté en Mauritanie. Dans la région arabe, un projet régional visant à mettre en place des systèmes de soutien à la prise de décisions en matière d'éducation a été lancé et des activités axées sur l'élaboration de politiques en faveur de la paix sont organisées dans les Territoires autonomes palestiniens.

23. Dans le domaine du livre, une méthodologie a été mise au point pour étudier les conditions d'un juste équilibre entre subventions et lois du marché dans le secteur de l'édition. Au Viet Nam, un rapide bilan de l'industrie du livre a été dressé, plus particulièrement en ce qui concerne l'accès aux livres et à l'information. Enfin, pour commémorer la naissance de Gutenberg il y a 600 ans, un document a été préparé au sujet de l'incidence des techniques d'impression numériques et des technologies de l'information sur l'élaboration de matériels didactiques dans le cadre de l'Education pour tous.

1.2.2 - Rénovation de l'enseignement secondaire général et professionnel

24. Le Groupe consultatif interinstitutions sur la réforme de l'enseignement secondaire et les politiques en faveur de la jeunesse, qui réunit 26 partenaires, a été convoqué par l'UNESCO en février 2000.

25. Les activités du premier semestre sont les suivantes : examen des tendances de l'enseignement secondaire, développement d'un site Web et analyse de la façon dont sont actuellement utilisées les ressources de l'enseignement secondaire. En ce qui concerne la possibilité de mettre utilement à profit les nouvelles technologies de l'information dans la réforme de l'enseignement secondaire, l'UNESCO étudie les moyens les plus efficaces pour parvenir à une diversification et à une expansion des systèmes éducatifs au niveau secondaire, grâce à l'éducation à distance et à l'application de techniques appropriées d'information et de communication.

26. Dans le cadre du Programme d'éducation préventive, l'UNESCO a continué d'apporter son soutien à la Campagne internationale auprès des jeunes contre l'abus des drogues et a participé, à l'occasion du Forum mondial sur l'éducation, à la table ronde intitulée "Réagir à l'impact du VIH/sida sur le secteur de l'éducation". Les bureaux hors Siège de l'UNESCO sont de plus en plus nombreux à s'engager dans des activités de prévention du VIH/sida.

27. Le nouveau Programme international pour l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP), adopté par la Conférence générale à sa 30e session, a été lancé. Afin d'aider les Etats membres à intégrer les nouvelles matières interdisciplinaires dans leurs programmes EFTP, des auxiliaires pédagogiques sont actuellement mis au point en coopération avec le Commonwealth of Learning et seront mis à la disposition des Etats membres en même temps que la formation nécessaire. L'UNESCO a également fourni une aide à la République populaire démocratique de Corée pour la formation de maîtres en

matière d'enseignement technique et professionnel, en coopération avec d'autres Etats membres de la région.

28. Suite à l'accord signé à Bonn, le 12 juillet 2000, entre le Directeur général et le Ministre allemand de l'éducation et de la recherche, un nouveau Centre international de l'UNESCO pour l'enseignement et la formation techniques et professionnels a été créé à Bonn, avec l'appui généreux du gouvernement allemand. Deux centres régionaux d'excellence pour l'EFTP sont également en voie de création en République de Corée et en Australie, avec le soutien des autorités nationales respectives, et seront inaugurés avant la fin de l'an 2000.

29. La portée et l'orientation du Programme d'enseignement scientifique et technologique ont été définies. Ce dernier est désormais conçu et présenté comme un axe d'action distinct et comprend de nouveaux éléments, par exemple, l'Initiative FRESH (Focusing Resources on Effective School Health), qui cherche à promouvoir la santé à l'école et a été lancée conjointement par l'UNESCO, l'UNICEF, l'OMS, la Banque mondiale et Education International, à l'occasion du Forum mondial sur l'éducation de Dakar. Un vaste projet visant à améliorer l'enseignement scientifique au Nigéria a également été lancé en juin 2000.

1.2.3 - Enseignement supérieur et développement

30. Afin d'assurer une large diffusion de la Déclaration, du Cadre d'action prioritaire et des débats de la Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur (CMES) et de stimuler l'analyse en cours, un dispositif mondial de communication, de réflexion et de discussion sur la CMES et les activités consécutives a été mis en place, notamment un réseau mondial reliant 400 points focaux, un Comité international de suivi (60 experts) et cinq comités régionaux, pour permettre aux spécialistes de rester en contact, de suivre les initiatives prises et d'encourager l'action à l'échelle nationale, régionale et internationale. Les archives électroniques contenant les actes de la Conférence (600 documents) peuvent être consultées sur le site Web de la CMES, qui donne également des renseignements à jour sur la Stratégie de suivi. Un *Forum électronique de discussion sur l'enseignement supérieur*, créé avec le soutien du Royaume-Uni et d'IBM, assure en permanence un débat en ligne sur la base du "dossier" consacré aux délibérations de la CMES et aux travaux de ses commissions.

31. Le *Comité intersectoriel de l'enseignement supérieur* s'est réuni en mars 2000 pour entreprendre des activités de suivi coordonnées par les différents secteurs, les bureaux hors Siège et les instituts ; plusieurs groupes de travail ont été chargés de s'occuper de thèmes spécifiques comme la coopération internationale, l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) et la recherche.

32. Une réunion des *Partenaires de l'enseignement supérieur* s'est tenue en juin 2000 pour apporter un soutien financier et intellectuel au suivi de la CMES. Sept groupes de travail internationaux ont été créés pour approfondir l'analyse et préparer une action concertée. A cette occasion, le rapport intitulé *Higher Education in Developing countries: Peril and Promise*, préparé par l'Equipe spéciale Banque mondiale/UNESCO sur l'enseignement supérieur et la société, a fait l'objet d'un débat intense. Le *Comité international de suivi* s'est réuni en juin 2000 pour faire le point des progrès accomplis dans la mise en oeuvre de la Stratégie de suivi de la CMES et formuler des avis sur l'orientation future des activités.

33. Afin d'aider les Etats membres à mettre en oeuvre la Déclaration et le Cadre d'action prioritaire de la CMES, les études ci-après ont été préparées : *Accountability Indicators* (en coopération avec le Commonwealth Higher Education Management Service) et *Handbook on Higher Education Renewal for Legislators* (en coopération avec la Society for Research on Higher Education). Par ailleurs, un *Rapport d'activité* fournit des données sur les mesures prises par les partenaires entre novembre 1998 et juin 2000 ; enfin, un nouveau Forum de recherche, appuyé par l'ASDI, recense les capacités nationales et régionales de recherche.

34. Des conseils ont été formulés à l'intention d'une vingtaine d'Etats membres de toutes les régions, qui envisagent de réformer leur enseignement supérieur. Dans la région Europe, le CEPES (Roumanie) a entrepris une étude comparée, portant sur 12 pays, des transformations qui ont marqué l'enseignement supérieur en Europe centrale et orientale au cours des dix dernières années et a organisé, en mars 2000, un séminaire sur un nouveau Projet d'universités bilingues.

35. A ce jour, quelque 120 Etats membres de même que 80 OIG et ONG ont fait part des initiatives qu'ils ont prises pour donner suite à la CMES. La Stratégie approuvée par le Comité international de suivi met en évidence la portée mondiale de ces activités ; le Comité se propose de préparer lui-même une série d'études thématiques pour contribuer au débat.

36. Au cours de la période visée par le présent rapport, le programme UNITWIN/chaired UNESCO a continué de se développer avec la création de 19 chaires UNESCO dans les pays suivants : Australie, Canada, Danemark, Finlande, Géorgie, Hongrie, Inde, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Niger, Roumanie, Espagne, Thaïlande, Ukraine, Royaume-Uni et Ouzbékistan. Les 449 chaires et réseaux créés au titre du programme dans 106 Etats membres intéressent environ un millier d'établissements d'enseignement supérieur. Les financements extrabudgétaires consentis par différents donateurs en faveur des chaires UNESCO s'élèvent à 30 millions de dollars. Des mesures visant à améliorer la gestion et la coordination internes du programme et à rationaliser les procédures régissant la création de nouvelles chaires continuent d'être prises. En outre, les efforts se poursuivent pour améliorer la répartition géographique des nouvelles chaires et élargir la gamme des disciplines étudiées. Le rapport d'évaluation externe du programme est soumis au Conseil exécutif à sa présente session.

La condition et la formation des enseignants dans la société de l'information

37. Afin d'inciter les Etats membres à réfléchir au rôle et à la fonction des enseignants dans la société de l'information, l'UNESCO procède à la collecte d'une documentation qui servira de base à l'identification internationale des problèmes liés aux politiques en matière de formation pédagogique. Un document succinct intitulé "Problématique de la mise en oeuvre et de la gestion du changement dans un système éducatif engagé dans un processus de réforme" a été préparé. En outre, l'UNESCO a apporté son aide pour que les représentants des pays en développement puissent participer à la 45e Assemblée mondiale du Conseil international de la préparation à l'enseignement (CIPE), qui s'est tenue en Namibie. Des avis techniques ont été donnés au Rwanda et à l'Erythrée pour le renforcement de leur capacité en matière de formation pédagogique, notamment en vue d'en assurer la continuité dans les situations d'urgence, ainsi qu'à la Palestine pour l'analyse de la situation présente et à la Lettonie pour lui permettre d'assurer la formation pédagogique et le recyclage des enseignants, dans le cadre d'une stratégie visant à réformer l'éducation.

38. Pour répondre à la demande croissante d'enseignants mise en évidence par la Conférence de Dakar, plusieurs Etats membres organisent une formation pédagogique à distance. Etant donné l'insuffisance des recherches à ce sujet, un plan détaillé a été élaboré en vue d'entreprendre une étude approfondie de la situation au Brésil, en Inde, au Nigéria et en Afrique du Sud. Elle permettra d'élaborer une série de directives concernant les critères d'assurance-qualité applicables à la formation pédagogique et aux programmes qui s'y rapportent.

39. Suite à une recommandation formulée en 1997 par la sixième session du Comité conjoint OIT/UNESCO d'experts sur l'application de la Recommandation (1966) concernant la condition du personnel enseignant (CEART), visant à mettre au point un certain nombre d'indicateurs fiables à l'usage des décideurs, un indicateur clé sur la formation pédagogique a été incorporé pour la première fois dans le Questionnaire annuel de l'UNESCO sur les statistiques de l'éducation. Le Comité conjoint tiendra sa septième session à Genève en septembre.

Eduquer pour un avenir viable (Environnement, population et développement)

	Fonds alloués	Dépenses effectives	Dépenses effectives en % des fonds alloués
	\$	\$	
Eduquer pour un avenir viable	1.688.000	313.454	18,6

40. Conformément à la décision du Conseil exécutif, le projet "Eduquer pour un avenir viable" a été incorporé au grand programme I. Tout en conservant son caractère transdisciplinaire et novateur dans le cadre d'initiatives interinstitutions, le projet sera donc en mesure de resserrer davantage les liens avec les autres activités de l'Organisation dans le domaine de l'éducation.

41. En sa qualité de maître d'oeuvre pour le chapitre 36 d'Action 21, l'UNESCO a progressé sur deux fronts. Tout d'abord, son rôle a été décisif pour forger un nouveau partenariat avec des organisations non gouvernementales particulièrement efficaces dans le domaine de l'enseignement supérieur au service d'un avenir viable. Au cours de la période à l'étude, trois réunions ont eu lieu et un mémorandum d'accord est en cours de préparation. En second lieu, des contacts étroits ont été pris avec les organisations non gouvernementales qui entretiennent des relations avec l'UNESCO et la Commission du développement durable de l'ONU (CDD), afin d'encourager une coordination des efforts et une action concertée pour la mise en oeuvre du Programme de travail international de la CDD en matière d'éducation, de sensibilisation du public et de formation, ainsi que pour s'assurer que l'éducation occupe à cet égard la place qui lui revient.

42. La préparation d'un programme multimédia de formation professionnelle à l'intention des enseignants ayant pour titre "L'enseignement et l'apprentissage pour un avenir viable" a été achevée. Ce projet allie les connaissances pédagogiques et l'application de technologies de l'information afin de faciliter aussi bien l'enseignement que l'apprentissage. Il sera mis à l'essai par les bureaux hors Siège avant d'être diffusé gratuitement sur l'Internet et sous forme de CD-ROM.

43. En ce qui concerne la jeunesse, un important projet de recherche sur les habitudes de consommation des jeunes a été lancé par l'UNESCO et le PNUE. L'objectif est d'analyser les schémas de consommation, les modes de vie et les comportements des jeunes dans 22 pays. Par ailleurs, l'UNESCO a continué d'accorder son soutien à la campagne des Jeunes reporters pour l'environnement, dans le cadre de laquelle les élèves des écoles secondaires sont appelés à enquêter sur les problèmes qui se posent dans leur environnement local et à contacter directement les intéressés. Ce projet regroupe actuellement 87 écoles dans 10 pays d'Europe.

44. Des réseaux d'échanges scolaires pour la réalisation d'activités éducatives conjointes ont été mis en place entre les huit Etats membres participant au projet "Les enfants de la Méditerranée", afin de renforcer les mécanismes existants et faire progresser l'éducation pour tous orientée vers le développement durable.

INSTITUTS DE L'UNESCO DANS LES DOMAINES DE L'EDUCATION

Bureau international d'éducation

	Fonds alloués	Dépenses effectives	Dépenses effectives en % des fonds alloués
	\$	\$	
BIE	5.000.000	1.250.000	25,0

45. A sa 46e session (janvier 2000), le Conseil du BIE a élu M. Peter De Meijer au poste de Président et a constitué son Bureau. Le Conseil a approuvé le rapport d'activité pour 1999 ainsi que les propositions du Directeur pour l'an 2000 ; il a également adopté les rapports de son Groupe de travail sur la Conférence internationale de l'éducation et du Groupe administratif. Le Bureau du Conseil s'est réuni en juin 2000 pour examiner les activités en cours du BIE et étudier les suites du Forum mondial sur l'éducation et leurs conséquences pour les activités du BIE. Le Bureau a également examiné les questions liées à la préparation de la Conférence internationale de l'éducation. A cet égard, des directives pour l'établissement des rapports nationaux ont été envoyées aux Etats membres et un appel aux candidatures a été lancé en vue de l'attribution de la médaille Comenius.

46. Pendant la période considérée, une bonne centaine de nouveaux profils de systèmes éducatifs nationaux ont été établis à partir des rapports nationaux présentés pendant le Forum mondial sur l'éducation. Un atelier international sur la réforme de l'enseignement des sciences et de la technologie dans le primaire et le secondaire en Asie par comparaison avec l'Europe a été organisé conjointement avec la Commission nationale chinoise pour l'UNESCO à Beijing en mars 2000.

47. En ce qui concerne le réseau méditerranéen, les activités menées au cours du premier semestre ont essentiellement porté sur l'interdisciplinarité et l'introduction de matières scientifiques et de technologies nouvelles ainsi que sur la conception des systèmes d'évaluation des réformes des programmes d'enseignement.

48. Dans le cadre du projet d'adaptation des contenus didactiques en Afrique subsaharienne, une mission s'est rendue en février-mars 2000 au Gabon, au Mali, au Sénégal et au Togo. De ce fait, un atelier sur la réforme des programmes scolaires sera organisé à Libreville en octobre 2000 à l'invitation du Ministère gabonais de l'éducation. Le Ministère kényen de l'éducation s'est déclaré prêt à accueillir une autre réunion sur l'élaboration des programmes d'enseignement.

49. En avril, le BIE et l'Association mondiale pour l'école instrument de paix (EIP) ont signé un accord-cadre portant création d'un observatoire de l'évolution des politiques éducatives, des contenus et de la formation des enseignants dans le domaine de l'éducation pour les droits de l'homme, la paix et la citoyenneté démocratique. Une réunion d'experts est prévue en octobre 2000.

Institut international de planification de l'éducation

	Fonds alloués	Dépenses effectives	Dépenses effectives en % des fonds alloués
	\$	\$	
IPE	6.000.000	1.513.586	25,2

50. Le premier Programme annuel de formation (PAF) de l'exercice a rassemblé 34 stagiaires à plein temps venus de 28 pays différents. De plus, 22 stagiaires à temps partiel venus de 14 pays ont été reçus à l'Institut dans le cadre de certaines unités ou modules du PAF. La principale modification apportée au programme a été l'introduction à titre expérimental d'un nouveau système d'évaluation des stagiaires ainsi que la remise du diplôme international de planification et de gestion de l'éducation.

51. De surcroît, huit stages de formation intensive de courte durée ont été organisés entre le 1er janvier et le 30 juin 2000 (y compris deux stages de formation à distance), auxquels ont participé 203 personnes ; quatre séminaires ont également été proposés à 68 spécialistes.

52. En ce qui concerne les activités de recherche, les phases finales des programmes *Améliorer la qualité de l'éducation de base* et *Politiques et stratégies de l'enseignement secondaire* se sont poursuivies au cours du premier semestre 2000, notamment avec l'adjonction de nouveaux thèmes qui n'avaient pas été encore abordés et avec une couverture géographique désormais étendue à l'Amérique latine. En même temps, tandis que le programme *Stratégies d'éducation et de formation pour les groupes défavorisés* était pleinement mis en oeuvre, le programme *Efficacité en matière d'organisation, de gestion et de financement* atteignait - et, pour certains de ses éléments dans une grande mesure - sa phase finale.

53. En ce qui concerne les *consortium et réseaux liés à l'IPE*, ce dernier prépare l'organisation d'une quatrième réunion du réseau ANTRIEP, qui aura lieu à Shanghai (Chine) en septembre 2000. Au nombre des autres activités, on citera la publication d'une lettre d'information et du rapport d'un séminaire sur l'amélioration de l'efficacité à l'école à partir des débats et interventions de la précédente réunion de l'ANTRIEP (Colombo, Sri Lanka, décembre 1998). L'IPE a également organisé la réunion annuelle du Groupe international de travail sur l'éducation (GITE) à Florence en juin 2000. Les débats ont eu pour thème de fond la qualité de l'apprentissage. De plus, en août 1999, les 15 pays participant à la conception du

deuxième projet de politique éducative du SACMEQ (projet dit "SACMEQ II") ont mené à bien un essai de collecte de données auquel ont participé 9.000 étudiants, 900 enseignants et 450 chefs d'établissement. Les résultats ainsi obtenus ont servi à mettre au point les versions définitives des questionnaires et tests du SACMEQ II qui sont soumis dans quelque 2.500 établissements scolaires d'Afrique australe depuis juin 2000.

54. Enfin, des activités opérationnelles visant à renforcer les capacités nationales de planification et d'administration de l'éducation ont eu lieu en République dominicaine, à la Grenade, en Mauritanie et en Palestine.

Institut de l'UNESCO pour l'éducation

	Fonds alloués	Dépenses effectives	Dépenses effectives en % des fonds alloués
	\$	\$	
IUE	2.300.000	609.200	26,5

55. L'IUE a entrepris un examen des projets en cours en vue de définir une conception plus stratégique des programmes, qui l'a amené à recentrer ses activités sur quatre pôles : l'apprentissage tout au long de la vie dans des contextes culturels différents ; de la mise en place des fondations au renforcement de la participation créatrice (concernant les fondements théoriques de l'apprentissage tout au long de la vie) ; le renforcement des capacités en vue de sociétés apprenantes ; le suivi de CONFINTEA V : contrôle et évaluation des changements d'orientation dans l'éducation des adultes ; la promotion structurée par une stratégie commerciale créatrice, par la communication et la documentation (coordination des activités de soutien proposées par l'Institut).

56. L'IUE a participé à la fois aux préparatifs du Forum mondial sur l'éducation (notamment en organisant une table ronde sur l'apprentissage tout au long de la vie ainsi que la réunion régionale sur l'EPT pour l'Europe et l'Amérique du Nord qui s'est tenue en Pologne) et au Forum de Dakar lui-même, où la Table ronde III sur l'alphabetisation pour tous : une vision renouvelée pour un plan d'action mondial sur dix ans a été organisée en coopération avec des ONG et des représentants de la société civile.

57. Pendant la période considérée, les projets sur les politiques, la recherche et le travail en réseau en matière d'échange intergénérationnelles des connaissances, et l'étude conjointe UIE-NIER sur l'apprentissage tout au long de la vie à l'ère de l'information : étude transnationale sur l'éducation aux médias à l'ère des sociétés apprenantes se sont poursuivis.

58. Dans le cadre du suivi de CONFINTEA V, une étude sur le thème : "l'apprentissage chez les adultes et le monde du travail : l'économie parallèle, les jeunes déscolarisés et la lutte contre la pauvreté" dans cinq pays est en cours de réalisation. Comme l'a recommandé CONFINTEA V, une Semaine des Nations Unies pour l'éducation des adultes sera lancée en septembre.

**Institut de l'UNESCO pour l'application des technologies
de l'information à l'éducation**

	Fonds alloués	Dépenses effectives	Dépenses effectives en % des fonds alloués
	\$	\$	
ITIE	1.200.000	84.912	7,1

59. Au cours de la période considérée, plusieurs modules de formation ont été mis en préparation. Ils concernent notamment : les TIC dans l'enseignement primaire, le téléenseignement, les TIC au service des personnes ayant des besoins spéciaux, l'éducation via l'Internet et le multimédia dans l'éducation. Des points focaux de l'ITIE ont été mis en place dans 27 Etats membres, première étape de la réalisation du projet international "Application des TIC à l'éducation : situation actuelle, besoins et perspectives".

60. La conception d'un système d'information de l'ITIE et la collecte de données pour les sous-systèmes "les TIC dans l'apprentissage/éducation à distance", "l'éducation via l'Internet" et "les TIC au service des personnes ayant des besoins spéciaux" ont été mis en train et une évaluation préliminaire des besoins et moyens à mettre à la disposition du projet pilote national "Enseignement/apprentissage à distance en vue de l'entrée dans l'enseignement supérieur" en Fédération de Russie a été réalisée.

**Institut international de l'UNESCO pour l'enseignement supérieur
en Amérique latine et dans les Caraïbes**

	Fonds alloués	Dépenses effectives	Dépenses effectives en % des fonds alloués
	\$	\$	
IESALC	2.375.300	609.800	25,7

61. Le Projet de programme et budget de l'Institut pour l'exercice 2000-2001 a été analysé et approuvé lors de la première réunion du Conseil d'administration de l'IESALC, qui a eu lieu en mai 2000. Le Conseil a recommandé la concentration des activités et des ressources en quatre grandes lignes d'action : renforcement des capacités institutionnelles et des ressources humaines en enseignement supérieur ; promotion de l'évaluation et accréditation des programmes et établissements universitaires ; appui au développement d'un système régional d'information et documentation sur l'enseignement supérieur et contribution de l'enseignement supérieur au suivi des recommandations du Forum de Dakar.

62. En application des décisions approuvées, l'Institut a continué à développer des activités de formation et d'assistance technique, tout en intensifiant les accords de coopération avec les réseaux spécialisés afin d'amplifier leur ouverture dans une approche sous-régionale.

Institut international de l'UNESCO pour le renforcement des capacités en Afrique

	Fonds alloués	Dépenses effectives	Dépenses effectives en % des fonds alloués
	\$	\$	
IIRCA	1.300.000	276.733	21,3

63. Au cours des six premiers mois de l'exercice, un Programme pilote polyvalent financé par le gouvernement norvégien a été mis en route et a pratiquement été mené à bien. Les activités au titre de ce projet comprenaient l'organisation d'un atelier sur la rédaction de manuels interactifs, puis un travail axé sur les matériels pédagogiques venant compléter les manuels scolaires pour les grades 1 et 2 ; l'élaboration d'un Manuel de l'enseignant, et la conception d'une école modèle à classe unique. Une fois le programme terminé et évalué par le gouvernement norvégien, il devrait être largement appliqué dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne.

64. Un Réseau de formation des enseignants couvrant actuellement le Sénégal, le Libéria, l'Ethiopie, Madagascar et le Zimbabwe a été mis en place. Le travail sur le réseau a commencé par l'évaluation des points forts et des besoins des écoles normales et écoles normales supérieures qui en sont membres. Des institutions membres éthiopiennes et libériennes participent aux cours menant à un diplôme de téléenseignement.

65. L'Institut a continué de fournir un soutien professionnel et technique à l'Organisation de l'unité africaine. Une conférence s'est tenue à Banjul, Gambie, en janvier 2000, afin de promouvoir la Décennie de l'éducation. Les chefs d'Etat africains ont adopté un Programme d'action pour la Décennie.

66. Vingt-six étudiants se sont en outre inscrits au Cours de l'IGNOU (Indira Gandhi National Open University) préparant un diplôme de l'enseignement supérieur sur le téléenseignement. Le cours a commencé par un atelier préliminaire organisé à Addis-Abeba. Le programme a désormais abordé la phase 2 et se prépare à l'inscription d'étudiants originaires du Libéria et d'Ethiopie.

Projet transdisciplinaire : Vers une culture de la paix

	Fonds alloués	Dépenses effectives	Dépenses effectives en % des fonds alloués
	\$	\$	
Vers une culture de la paix	3.306.403	522.233	15,8

67. La cinquième session du Comité consultatif pour l'éducation à la paix, aux droits de l'homme, à la démocratie, à la compréhension internationale et à la tolérance s'est tenue au Siège de l'UNESCO du 20 au 22 mars 2000. Les points inscrits à l'ordre du jour comprenaient un débat de politique générale sur les questions et les stratégies orientées vers l'action en vue de la mise en oeuvre des résolutions pertinentes adoptées par la Conférence générale à sa 30e session. Le Rapport final de la réunion a été largement diffusé. Dans le cadre du Système permanent d'établissement de rapports mis en place pour veiller à la mise en oeuvre des instruments normatifs de l'UNESCO et en particulier de la Déclaration, et du Cadre intégré

d'action concernant l'éducation pour la paix, les droits de l'homme et la démocratie (1995), le Directeur général a envoyé un questionnaire aux Etats membres afin d'avoir des informations et des documents sur l'éducation aux droits de l'homme.

68. Dans le cadre du suivi de la troisième Conférence internationale des ministres et des hauts fonctionnaires responsables de l'éducation physique et des sports (MINEPS III), le Comité intergouvernemental pour l'éducation physique et le sport (CIGEPS) s'est réuni du 2 au 5 avril 2000 à Olympie (Grèce) et a adopté un plan d'action qui prévoit notamment : la finalisation et la reproduction des actes de MINEPS III, l'appui à la mise en réseau des écoles, instituts et universités traitant de l'éducation physique et du sport au niveau international et la mise en place d'activités régionales menées sous la supervision des membres du Bureau du CIGEPS.

69. En guise de contribution à l'Année internationale de la culture de la paix, l'UNESCO a produit de nombreux matériels pédagogiques et manuels scolaires sur la culture de la paix afin de fournir aux enseignants et au personnel éducatif des principes directeurs. La traduction et l'adaptation de ces manuels a commencé au Congo, en République centrafricaine, en Indonésie et au Cambodge.

70. L'Organisation a participé au Séminaire international sur la résolution des conflits à l'école (Pays-Bas, 2-4 mars 2000) dans le cadre du suivi du "Projet interrégional de l'UNESCO visant à établir une culture de la paix et de la non-violence dans les institutions éducatives" lancé en 1996 à Sintra, Portugal. La réunion "Jeunes, violence : quelles réponses", organisée en collaboration avec la Commission nationale française pour l'UNESCO, s'est tenue au Siège, le 26 avril 2000. L'UNESCO a également appuyé la "Journée de réflexion sur la non-violence en milieu scolaire" à N'Djamena (Tchad), organisée à l'initiative d'un groupe de lycéens sous le patronage de l'"Association Tchad non-violence", dans le but de sensibiliser les élèves, les professeurs, les parents et le personnel scolaire aux effets de la violence croissante dans ce pays.

71. Le nombre d'écoles appartenant au Réseau du système des écoles associées est passé de 6.000 à 6.450 et quatre nouveaux pays ont adhéré au système, ce qui porte le nombre de pays participants à 165. Plusieurs initiatives ont été entreprises pour améliorer la diffusion rapide et systématique de l'information au sein du Réseau du système des écoles associées, comme par exemple la création d'un Forum en ligne du réSEAU. La base de données du réSEAU des institutions participantes a été mise à jour et une version sur papier sera prochainement publiée. Afin de rendre hommage aux résultats obtenus par les écoles associées et de mieux les faire connaître, deux prix ont été créés : le prix biennal des coordonnateurs nationaux particulièrement remarquables, qui a été décerné pour la troisième fois, et l'initiative de prix des piliers de la paix, qui visent à encourager les écoles associées à réaliser des projets novateurs et efficaces.

72. Les activités concernant la diversité linguistique et l'éducation multilingue telles que l'initiative B@bel et le programme PERICLES (programme expérimental pour renouveler l'intérêt des jeunes à l'égard des cultures et des langues des pays voisins à partir de l'étude des sites naturels et culturels), ont en outre été élaborés et mis en oeuvre pendant la période couverte par le rapport. De surcroît, une Journée internationale de la langue maternelle a été proclamée et lancée en liaison avec l'Année européenne des langues (2001).

73. Enfin, un Colloque sur les programmes d'étude en Bosnie-Herzégovine s'est tenu à Sarajevo en février 2000 en réponse à la grave situation découlant de la ségrégation pratiquée à l'égard des élèves pour des raisons ethniques dans certaines écoles. Organisé par l'UNESCO et le Bureau du Haut Représentant en Bosnie-Herzégovine, le colloque a abouti à la signature d'un accord le 10 mai 2000.

GRAND PROGRAMME II LES SCIENCES AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT

Programme II.1 - Progrès, transfert et partage des connaissances scientifiques

	Fonds alloués	Dépenses effectives	Dépenses effectives en %
	\$	\$	des fonds alloués
Suivi de la CMS	968.227	197.857	20,4
II.1.1	10.548.227	1.290.728	12,2
II.1.2	2.864.900	410.724	14,3
Programme II.1	14.381.354	1.899.309	13,2

Suivi de la Conférence mondiale sur la science

74. Les conclusions et recommandations de la Conférence mondiale sur la science (Budapest, 1999) ont été abondamment diffusées ; la *Déclaration sur la science et l'utilisation du savoir scientifique* et l'*Agenda pour la science - Cadre d'action* ont été reproduits sous forme de brochures dans les six langues officielles de l'Organisation et largement diffusés auprès des Etats membres, des autres grands partenaires de la Conférence et de la communauté scientifique. Les actes de la Conférence, regroupant l'ensemble des allocutions prononcées à Budapest, les comptes rendus analytiques de toutes les réunions thématiques et les textes des principaux documents, ont été publiés dans leur version définitive sous forme d'un recueil, qui fait actuellement l'objet d'une large diffusion.

Partenariat université-industrie-sciences

75. Dans le cadre du **programme UNISPAR**, une première série de mallettes didactiques sur six thèmes relatifs à l'"Innovation pour le développement" sont prêtes pour l'impression. Le site Web UNISPAR a également été développé au cours de la période considérée. Le programme a représenté l'UNESCO au Comité international d'organisation de la "Convention mondiale des ingénieurs" qui s'est tenu au mois de juin à l'occasion d'EXPO 2000. Cette convention, qui était une première internationale, a rassemblé 3.500 ingénieurs venus de 50 pays. Le Directeur général a accepté l'offre de la German Association of Engineers, organisatrice de l'événement, de publier les actes de la convention en tant que premier Rapport mondial sur l'ingénierie et la technologie. Un objectif important du projet "Innovation pour le développement" ainsi que des mallettes UNISPAR est de susciter des financements extrabudgétaires (industrie et université), ceux-ci constituant le principal point faible du programme.

76. Dans le domaine de la **coopération pour le développement scientifique**, l'UNESCO a continué d'apporter un soutien aux Etats membres en développement en leur fournissant une

assistance technique dans le domaine des politiques scientifiques et technologiques et de la réforme des systèmes scientifiques, et en mettant en oeuvre des programmes et projets de développement à grande échelle. Durant la période à l'examen, une assistance technique pour le développement des sciences et des technologies a été fournie à la Côte d'Ivoire (en collaboration avec la Banque africaine de développement), au Malawi (en collaboration avec le PNUD) et à l'Arabie saoudite.

77. Par le truchement de son Bureau à Pretoria, l'UNESCO a organisé, en collaboration avec l'Université de l'Iowa, une conférence internationale sur le développement des sciences et des technologies dans la sous-région de l'Afrique australe. La Conférence a fait le point sur la situation actuelle des sciences et des technologies dans cette sous-région et a formulé des propositions concernant la coopération pour le développement. L'Albanie a bénéficié de la coopération de l'UNESCO pour la réforme de ses systèmes scientifiques et technologiques, la restructuration de sa Commission des sciences et des technologies et l'élaboration d'une nouvelle politique scientifique. Ce projet a été mis en oeuvre avec l'aide financière du PNUD/OPS. Une assistance a également été fournie pour la révision du système scientifique de la République de Moldova.

II.1.1 - Progrès, transfert et partage des connaissances dans le domaine des sciences fondamentales et des sciences de l'ingénieur

78. La stratégie de ce sous-programme concerne essentiellement la formation de formateurs en vue de les familiariser avec les nouvelles tendances et les innovations dans le domaine de **l'enseignement universitaire en sciences fondamentales et en sciences de l'ingénieur**. Aux termes d'un accord passé entre l'UNESCO et l'Islamic Call Society, un projet sur l'enseignement scientifique universitaire a été mis en place au Burkina Faso, au Tchad, au Mali et au Niger, et des matériels pédagogiques d'expérimentation microscientifique ainsi que de nouveaux matériels didactiques ont été distribués dans des universités des quatre pays. Des malles microscientifiques ont été fournies dans 120 établissements des pays participants. Plus de 300 spécialistes ont reçu une formation lors des trois stages organisés à Ouagadougou (Burkina Faso, janvier 2000), à Niamey (Niger, avril 2000) et à Njamena (Tchad, juin 2000).

79. Dans le cadre du suivi de la Conférence mondiale sur la science et du Forum international de jeunes scientifiques (Budapest, juin 1999), on a accordé une attention particulière aux jeunes éducateurs et scientifiques ; une table ronde de jeunes scientifiques - étudiants en doctorat de pays baltes - a été organisée à Vilnius (Lituanie, mars 2000).

80. L'un des principaux résultats en ce qui concerne la **promotion de la coopération en matière de recherche et de formation en mathématique, physique et chimie** est l'avancement du projet SESAME (Rayonnement synchrotron pour les sciences expérimentales et appliquées au Moyen-Orient), mis au point par les onze membres gouvernementaux du Conseil intérimaire du SESAME des régions du Moyen-Orient et de la Méditerranée avec le soutien de l'UNESCO. Il a été convenu d'implanter le centre de recherche du SESAME à Allaan (Jordanie) et de conserver Yerevan (Arménie) comme centre de soutien. Des programmes de formation à l'intention des scientifiques, des ingénieurs et des techniciens sont mis en place dans le monde entier avec le concours de laboratoires de rayonnement synchrotron. Des financements initiaux ont été trouvés et des efforts concertés sont en cours pour lever des fonds additionnels auprès d'un certain nombre de parraineurs intéressés.

81. Le Centre international de physique théorique (CIPT) Abdus Salam a organisé 13 stages de formation et ateliers, auxquels ont participé quelque 900 scientifiques de pays en développement. Des stages de formation avancée organisés dans différentes régions du monde ont porté sur les nouvelles méthodologies et les nouveaux matériels didactiques dans le domaine de la chimie. Quatre cents participants environ ont reçu une formation en chimie au cours de la période examinée. Ces activités ont été organisées en étroite collaboration avec l'Union internationale de chimie pure et appliquée (IUCPA), et grâce à un concours financier additionnel d'Etats membres.

82. Dans le **domaine des sciences biologiques et des biotechnologies**, six stages UNESCO/ICRO de formation avancée en biologie cellulaire et moléculaire, organisés en Afrique du Sud, en Algérie, en Argentine, au Brésil, au Chili et aux Etats-Unis, ont permis à quelque 120 scientifiques de pays en développement de perfectionner leurs connaissances et leurs compétences et de s'initier aux nouvelles techniques dans différents domaines de pointe : recherche sur les mutations dans les maladies génétiques, bioprocessus et technologies des cellules animales, approches spectroscopiques et physiologiques en neurobiologie, concepts en biologie moléculaire et cellulaire et applications à la reproduction humaine, méthodes de sélection des espèces en fonction de la tolérance à la sécheresse parmi les cultures vivrières. Une aide a été fournie à 25 participants de pays en développement pour assister à un atelier international sur le thème *Oxidative Stress, Inflammation and Immune Dysfunction in Health and Disease* (Californie, Etats-Unis, mars 2000) et au 18^e atelier sur l'ARN de transfert (ARNt) (Cambridge, Royaume-Uni, avril 2000). Le mini colloque/université d'été internationale et le cours de formation à la génomique fonctionnelle UNESCO/BAC BETCEN se sont tenus à Godollo (Hongrie, juin-juillet 2000). Durant la période considérée, 44 bourses au total ont été accordées dans ce domaine (voir document 160 EX/INF.3).

83. Dans le domaine des activités sida et de la coopération avec ONUSIDA, un des plus importants résultats a été de mettre en oeuvre les activités prévues pour l'UNESCO dans le cadre du Programme et budget unifié ONUSIDA pour 2000-2001. Une lettre d'agrément entre ONUSIDA et l'UNESCO a été signée, prévoyant l'allocation de 520.000 dollars des Etats-Unis correspondant au soutien financier pour les six premiers mois de mise en oeuvre du programme.

84. L'UNESCO a aidé à la création d'un poste au niveau local pour suivre les activités sida à New Delhi financé par ONUSIDA pour deux ans, ainsi qu'à la mise en place de nouveaux projets au Cameroun, au Brésil, en Ouganda et au Burundi. A la demande du Directeur général, la Coordination sida a mobilisé le Bureau international de l'éducation à Genève pour développer une coopération renforcée avec ONUSIDA. Enfin, l'UNESCO a participé activement à la 13^e Conférence internationale sur le sida (Durban, Afrique du Sud, 8-14 juillet 2000).

85. L'évaluation externe de la **coopération entre l'UNESCO et le CIUS** réalisée aux termes de l'accord-cadre a été achevée (le rapport correspondant est disponible à la présente session du Conseil exécutif). L'accord-cadre est jugé positif dans la mesure où il a permis de mieux définir le rôle joué par le CIUS dans le renforcement des capacités nationales et régionales de recherche. Néanmoins, les évaluateurs recommandent une participation régionale accrue à la mise en oeuvre de cet accord, recommandation qui sera dûment prise en considération.

86. Les programmes conjoints UNESCO/CIUS/TWAS de renforcement des capacités (chargés de cours en sciences fondamentales pour des missions de brève durée, professeurs et assistants de science invités et membres associés de centres d'excellence du Sud) ont fait l'objet d'une réunion entre organisations partenaires, et des modifications leur ont été apportées à la lumière des recommandations de la Conférence mondiale sur la science.

87. En matière de **communication et de vulgarisation scientifique**, un stage de formation sur le journalisme scientifique a été organisé au Caire (Egypte) en coopération avec l'Institut Al-Ahram et le syndicat arabe des journalistes. A l'invitation du gouvernement du Royaume-Uni, un atelier sur le thème de la communication scientifique s'est tenu à Londres ; au cours de cette manifestation, l'UNESCO a été invitée à être le chef de file d'une initiative internationale qui contribuerait à renforcer à l'échelle mondiale les capacités dans le domaine de la communication scientifique, une attention spéciale étant accordée aux besoins des pays en développement.

88. Dans le cadre du projet spécial **Les femmes, la science et la technologie**, l'UNESCO a participé au Congrès sur le thème "Les femmes musulmanes dans les sciences" (Fès, Maroc, mars 2000) organisé avec le concours de l'ISESCO et du RASIT.

89. Dans le cadre du **Programme solaire mondial**, un atelier sur le commerce et l'investissement dans le domaine des énergies renouvelables dans les îles du Pacifique est prévu à l'occasion du forum sur le commerce et l'investissement pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique en Asie et dans le Pacifique, qui se tiendra du 4 au 7 septembre à Kuala Lumpur. D'autre part, des discussions ont été entamées avec des donateurs potentiels en vue de financer un projet sur les énergies renouvelables dans les îles du Pacifique. Dans le cadre de l'activité intersectorielle "Culture de la maintenance", on prépare la mise en place d'un centre africain pour la maintenance et d'un réseau maintenance.

II.1.2 - Progrès, transfert et partage des connaissances en sciences sociales et humaines

90. En juin s'est tenue à Sofia, Bulgarie, l'Ecole d'été sur les programmes internationaux comparatifs en sciences sociales, coorganisée avec le Conseil international des sciences sociales (CISS) et la Fondation Friedrich Ebert, au profit de 36 jeunes chercheurs venus de 24 pays. La coopération avec le CISS a en outre été matérialisée par une série de contrats dans le contexte de l'accord-cadre signé avec cette organisation. Le travail de fond s'est poursuivi - publication de deux numéros du Journal international des sciences sociales, tenue à jour du *clearing house* de MOST, publication du journal électronique sur les sociétés multiculturelles, création d'un nouveau site Web sur *Growing up in cities*. D'autre part, un accord a été signé avec l'Association des conseils asiatiques pour la recherche en sciences sociales (AASSREC) dans le but de mener les recherches sur les pratiques actuelles en matière de gestion de l'eau dans huit pays de la région.

91. Suite à la décision adoptée par la réunion des présidents des cinq programmes scientifiques intergouvernementaux de l'UNESCO (novembre 1999), MOST a entrepris de coordonner des activités relatives aux savoirs traditionnels et autochtones visant essentiellement à développer leur interaction avec les savoirs modernes, afin d'aider les communautés locales à reconnaître la valeur de leurs connaissances ancestrales et de promouvoir leur application à des projets de recherche par les universitaires et les spécialistes du perfectionnement professionnel. Au cours de la période considérée, un site Web interne a été lancé pour faciliter le partage de l'information ; en janvier 2000, on a également mis sur

piéd un télécentre communautaire polyvalent consacré au développement des savoirs autochtones, qui comporte notamment un mécanisme de collecte et de diffusion des données via un télécentre communautaire parrainé par l'UNESCO en Ouganda. Deux projets de chaires UNESCO sur les savoirs traditionnels et autochtones sont en préparation à l'Université de Kinshasa, République démocratique du Congo (en collaboration avec le MAB) et à l'Université de Papouasie-Nouvelle-Guinée (en collaboration avec CSI) respectivement.

92. Le programme de formation "Professionnels de la ville" a initié son développement en Amérique latine et les Caraïbes et tenu en mai une réunion de coordination à Lausanne (Suisse). Un réseau méditerranéen d'architecture du paysage a été lancé avec la création des premiers cursus dans la matière au Maroc et au Liban. En outre, un protocole d'accord a été signé entre l'UNESCO et l'Union internationale des architectes (UIA) pour la création d'un Comité de validation de la charte UIA/UNESCO de la formation de l'architecte, dont la première réunion aura lieu en septembre 2000.

Programme II.2 - Sciences, environnement et développement socio-économique

	Fonds alloués \$	Dépenses effectives \$	Dépenses effectives en % des fonds alloués
Promouvoir des approches intégrées de l'environnement et du développement	242.300	17.266	7,1
II.2.1	1.843.925	331.225	18,0
II.2.2	3.085.503	359.516	11,7
II.2.3	2.454.503	518.062	21,1
Environnement et développement des régions côtières et des petites îles	1.393.873	191.077	13,7
Développement humain pour des conditions d'existence viables dans le Pacifique	285.000	57.000	20,0
II.2.4	2.640.900	546.664	20,7
II.2.5	2.517.900	391.585	15,6
Les villes : gestion des transformations sociales et de l'environnement	326.000	37.238	11,4
Programme II.2	14.790.504	2.449.633	16,6

Promouvoir des approches intégrées de l'environnement et du développement

93. La complémentarité et la coopération en réseau des grands programmes mondiaux de recherche sur l'environnement ont été mises en relief dans un nouveau document publié par le Bureau de coordination des programmes d'environnement sous le titre "*UNESCO and ICSU - International Scientific Programmes on Environment and Sustainable Development*", donnant une vue d'ensemble des programmes susmentionnés de l'UNESCO ainsi que de quatre programmes du CIUS.

94. La coopération interinstitutions et la contribution technique de l'UNESCO se sont poursuivies, notamment avec la cinquième session de la Conférence des parties à la Convention sur la diversité biologique (Nairobi, Kenya, 15-26 mai 2000) et l'Assemblée générale extraordinaire de l'Observatoire du Sahara et du Sahel (Rabat, Maroc, 6-7 mars 2000), ainsi qu'avec la participation de l'Organisation à la mise en oeuvre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et de la Convention internationale contre la désertification, et à l'évaluation des écosystèmes à l'aube du troisième millénaire (PNUE, PNUD, Banque mondiale, WRI, en coopération avec l'UNESCO et la FAO). La coordination des activités de l'UNESCO relatives à l'environnement, en particulier dans le domaine de l'eau douce, avec celles du PNUE s'est traduite par la participation à la sixième session spéciale du Conseil d'administration de ce dernier (Malmö, Suède, 29-31 mars 2000).

95. L'UNESCO a collaboré étroitement avec la FAO (en tant que maître d'oeuvre du Chapitre 13 - "Montagnes" du programme Action 21 de la CNUED) ainsi qu'avec d'autres institutions à la préparation de l'Année internationale de la montagne (2002). La séance inaugurale du Sommet mondial de la montagne, organisé par l'Association nationale des élus de la montagne (ANEM) s'est tenue au Siège de l'UNESCO.

II.2.1 - Sciences de la terre, gestion du système terrestre et atténuation des risques naturels

96. Au cours du premier semestre 2000, 45 projets du **Programme international de corrélation géologique** (PICG) ont poursuivi ou mis en route des activités de recherche et de collaboration sur des problèmes relatifs à la terre et à ses ressources. Le Conseil scientifique du PICG a accepté, à sa 28e session (Paris, 31 janvier - 3 février 2000) sept propositions portant sur la géodynamique terrestre, les gîtes minéraux et l'environnement, les risques naturels et les écosystèmes karstiques, ou encore la géologie et la santé. Neuf projets ont organisé des conférences ou des ateliers de terrain dans le but de promouvoir l'échange de géodonnées et la formation de spécialistes des géosciences, notamment à Luanda (Angola, 21-24 mai 2000). On a mis au point le compte rendu d'une étude de faisabilité sur l'élaboration d'un programme Géoparc de l'UNESCO, reprenant des contributions de réunions régionales telles que celles sur la conservation du patrimoine géologique tenue au Caire (Egypte) en mars 2000.

97. Dans le cadre du **renforcement des capacités**, visant à actualiser et à améliorer les compétences dont disposent les pays en développement dans le domaine des sciences de la terre et de la gestion géoenvironnementale, quatre cours généraux et trois stages réunissant environ 250 participants ont été organisés sur des thèmes tels que la géologie, la géochimie, la géophysique et l'atténuation des conséquences négatives de l'exploitation des ressources naturelles. Le cours sur les "aspects géologiques de la protection de l'environnement" (Campinas, Brésil, 5-23 juin 2000), financé par des contributions extrabudgétaires espagnoles, a été suivi par des spécialistes latino-américains de géosciences de 18 pays. La Carte stratigraphique internationale (avec sa notice explicative) a été publiée conjointement avec l'UISG ; elle sera présentée au 31e Congrès géologique international (Rio de Janeiro, Brésil, août 2000). Un soutien additionnel a été fourni pour la préparation de la maquette correspondant à la dernière partie de la Carte sismotectonique du monde. Toutes ces activités ont été réalisées sur la base du partage des coûts, l'aide de l'UNESCO étant essentiellement une mise de fonds initiale destinée à garantir un "niveau de qualité".

98. La Décennie internationale de la **prévention des catastrophes naturelles** (DIPCN) a fait place à la Stratégie internationale de prévention des catastrophes (ISDR), qui doit encore trouver ses marques. Les efforts se poursuivent néanmoins pour promouvoir une "culture de la prévention", l'accent étant mis sur la prospective. Dans le cadre du programme conjoint de la United States Geological Survey (USGS) et de l'UNESCO pour la réduction des pertes dues aux tremblements de terre dans la région de la Méditerranée orientale (RELEMR), un stage de formation à l'utilisation du logiciel SEISAN pour la réduction et l'interprétation des données sismiques a été organisé (mai 2000, Istanbul, Turquie), suivi d'un atelier sur l'analyse des risques sismiques. Le projet sur l'évaluation et l'atténuation des risques en Amérique centrale (financé par le gouvernement néerlandais) a accompli des progrès significatifs grâce à un cours de formation initial sur l'application des systèmes d'information géographique (SIG), organisé à l'ITC (Enschede, Pays-Bas) et à un cours de formation ultérieur sur le même thème à San José (Costa Rica). Ces deux cours ont été achevés avec succès et se poursuivent maintenant avec un travail de recherches sur le terrain.

II.2.2 - Les sciences de l'environnement et le programme sur L'homme et la biosphère (MAB)

99. Au cours de la période considérée, onze nouveaux sites ont été intégrés au **Réseau mondial de réserves de biosphère** sur décision du Bureau du MAB à sa réunion de janvier 2000. Le Réseau mondial couvre aujourd'hui 368 sites dans 91 pays. Les activités menées à différents niveaux (site, niveau national, régional et interrégional) ont été renforcées de plusieurs façons : soutien aux comités nationaux du MAB et aux responsables des réserves, prise en considération par le Bureau du MAB des enseignements des bilans périodiques (17 entre janvier et juin 2000) concernant les réserves désignées il y a plus de 10 ans, convocation dans la région EuroMAB d'une réunion commune de représentants des comités nationaux du MAB et des directeurs de réserves de biosphère (Cambridge Royaume-Uni), mise en route d'une étude comparative sur les réserves de biosphère transfrontières, et élaboration et diffusion d'une carte mondiale actualisée des réserves de biosphère et d'une brochure concernant l'application de la Convention sur la diversité biologique et les réserves de biosphère dans l'optique des écosystèmes.

100. Les principales activités menées à bien, comme le programme national de formation sur les réserves de biosphère organisé en Afrique du Sud en mai 2000, montrent que le concept de réserve de biosphère continue d'avoir un impact significatif sur les mesures nationales visant à concilier conservation et développement, dans un large éventail de pays et de contextes biogéographiques. On constate également que les liens de coopération de l'UNESCO avec la Convention sur la diversité biologique sont de mieux en mieux perçus, comme en témoigne la réaction favorable des Parties à la Convention (5e session, Nairobi, mai 2000) à une publication de l'UNESCO illustrant la relation entre la notion d'écosystème et les réserves de biosphère.

101. L'évaluation indépendante de projets liés à des réserves spécifiques (tels que le projet sur la conservation et la gestion durable de la réserve de biosphère d'Arganeraie au Maroc) et de programmes réalisés en collaboration (par exemple celui sur la biologie et la fertilité des sols tropicaux) a démontré l'importance de l'évaluation pour les activités futures. L'amélioration du fonctionnement de telle ou telle réserve, attestée par des indicateurs, est le résultat des bilans dont ont fait l'objet les réserves désignées il y a plus de 10 ans. Le fait que tout récemment, l'initiative Diversitas ait bénéficié d'un financement de base de l'International Group of Funding Agencies for Global Change Research (IGFA), montre combien il importe

que l'UNESCO fasse un travail de promotion sur plusieurs années en ce qui concerne les activités conjointes avec des institutions scientifiques non gouvernementales.

II.2.3 - Hydrologie et mise en valeur des ressources en eau dans un environnement vulnérable

102. Au premier semestre 2000, le projet de plan pour la **sixième phase du PHI** a été définitivement mis au point. Il a été révisé et présenté à la 29e session du Bureau du PHI en avril, et à la 14e session du Conseil du PHI, en juin. Cette dernière a adopté le plan du PHI-VI en guise de stratégie à moyen terme. Le Conseil intergouvernemental du PHI a également accepté à sa 14e session que le projet HELP, le programme JIHP, ainsi que les initiatives ISARM et IGRAC fassent partie de la nouvelle phase du PHI (2002-2007).

103. Plusieurs activités liées à ces nouvelles initiatives du PHI ont eu lieu : HELP (Hydrologie au service de l'environnement, de la vie, de la formulation de politiques) ; le Programme international mixte AIEA/UNESCO d'application des isotopes à l'hydrologie (JIHP) ; l'Initiative internationale sur la gestion des ressources des aquifères communs (ISARM) ; et le Centre international d'évaluation des ressources en eau souterraines (IGRAC). Le cinquième colloque Kovacs, consacré au projet HELP (2-3 juin 2000, Paris), qui a immédiatement précédé la 14e session du Conseil intergouvernemental du PHI et l'offre des Pays-Bas d'accueillir le Centre international d'évaluation des ressources en eau souterraines (IGRAC) à l'Institut néerlandais des géosciences appliquées ont constitué les deux événements marquants de la 14e session.

104. L'achèvement du Projet de vision mondiale de l'eau et la convocation du **deuxième Forum mondial de l'eau**, ainsi que la célébration de la Journée mondiale de l'eau le 22 mars, ont puissamment contribué à sensibiliser davantage le public. Lors du deuxième Forum mondial de l'eau (17-22 mars 2000) qui s'est tenu à La Haye, l'UNESCO a organisé ou coorganisé neuf des 80 sessions parallèles où y a substantiellement contribué. Le Directeur général a pris la parole lors de la cérémonie de clôture, au cours de laquelle il a lancé le Programme mondial du CAC (ONU) pour l'évaluation des ressources en eau, qui est un projet réalisé en collaboration avec le CAC et dont le Secrétariat siège à l'UNESCO, et a entamé des consultations afin d'intensifier l'intégration de l'IHE, à Delft aux activités du PHI.

105. L'UNESCO était le chef de file de la Journée mondiale de l'eau 2000 (22 mars). Le site Web multilingue créé à cette occasion a été consulté par plus de 16.000 personnes et les bureaux régionaux de l'UNESCO, ainsi que les comités nationaux du PHI, ont coopéré aux célébrations organisées dans les Etats membres. Au Cambodge par exemple, une série d'événements et de campagnes d'information du public ont été organisés dans ce contexte, y compris une exposition montrant des matériels promotionnels et une campagne d'information comprenant une table ronde à la télévision, des programmes radio, des banderoles et des communiqués de presse sur des sujets relatifs à l'eau.

106. L'initiative de l'UNESCO pour le bassin de la mer d'Aral s'est poursuivie. Après la présentation de la Vision, liée à l'eau, pour le bassin de la mer d'Aral, à l'occasion du deuxième Forum mondial de l'eau, le Conseil consultatif scientifique de l'UNESCO pour le bassin de la mer d'Aral (SABAS) s'est réuni le 20 juin ; puis a été organisé à Almaty, Kazakhstan, du 21 au 22 juin 2000 l'atelier sur "L'eau et la paix en Asie centrale". Lors de cette manifestation, des activités de suivi des recommandations de la Vision pour le bassin de la mer d'Aral ont été définies.

107. Le Bureau de l'UNESCO à Beijing a continué de renforcer l'IRTCS en inaugurant sa Base de recherche de Hangzhou. L'UNESCO a contribué à la mise en place à Nanjing du Centre international de formation et de recherche sur l'hydrologie, les ressources en eau et le milieu aquatique (ITRCHWE) et à la publication du Journal of Sediment Research ainsi que de la version chinoise de Waterway, Bulletin d'information et de liaison du PHI. Afin d'achever la première phase du projet d'hydrologie du reboisement des terres détériorées des Ghâts de l'Ouest, en Inde, et d'établir un rapport sur ce sujet, une réunion conjointe PHI/NIH/KFD (Service des forêts de Karnataka) du groupe directeur du projet s'est tenue au siège du Service des forêts de Karnataka.

Projet relatif à l'environnement et au développement dans les régions côtières et les petites îles (CSI)

108. Le projet relatif aux régions côtières et aux petites îles poursuit son action intersectorielle intégrée. Quinze étudiants sénégalais, mauritaniens et français ont assisté à un cours de troisième cycle d'une durée d'un an sur le développement durable des régions côtières dispensé par la *chaire UNESCO de l'Université de Dakar* (Sénégal). Un nouveau cours d'informatique a également été mis en place. Les cours théoriques ont été complétés par des déplacements sur le terrain, sur la côte du Sénégal. Un site Web implanté à l'Université de Dakar a été créé pour cette chaire.

109. Dans le cadre du projet de *Lutte contre les inondations urbaines* (Lagos, Nigéria), des activités sur le terrain, relatives aux fossés de drainage dans les îles Ikoyi et Victoria, ont été achevées et le rapport correspondant a été publié. En juin 2000, le projet a été évalué et un atelier destiné aux représentants des médias nationaux a été organisé pour appeler l'attention des parties prenantes sur les mesures nécessaires pour réduire les répercussions des inondations sur la population.

110. Aux Caraïbes, des manuels spécialement adaptés concernant la surveillance des plages ont été préparés et soumis aux agences nationales correspondantes, un nouveau logiciel sur la surveillance des plages a été installé et du personnel national a été formé à l'utilisation et à la gestion des bases de données relatives aux modifications que subissent les plages. Le rapport d'étape sur le projet (phase I) a été publié et la phase II a été lancée. Le Centre de coordination du projet COSALC, situé à l'Université de Porto Rico, a coorganisé en mai la Conférence nationale intitulée "Gestion des plages à Porto Rico : un investissement pour l'avenir". Dans le cadre du projet pilote "*La pêche au service de modes de vie écologiquement équilibrés tout autour du golfe de Gonâve*" (Haïti), les principales études ethnoécologiques ont également été menées à bien et le rapport correspondant publié.

111. On a, dans le cadre du projet de *Développement rationnel des villages de Motu-Koitabu touchés par l'urbanisation* (Port Moresby, Papouasie-Nouvelle-Guinée), réalisé un programme de sensibilisation du public, établi une liste de spécialistes locaux, et présenté une série de documents d'orientation lors d'une audience publique. Dans le cadre du projet pilote sur l'*Utilisation judicieuse des marécages et des ressources fluviales dans l'aire culturelle de Moripi* (province du Golfe, Papouasie-Nouvelle-Guinée), une première analyse des résultats de recherches sur le terrain réalisée par les étudiants de l'Université de Papouasie-Nouvelle-Guinée (UPNG) est achevée. Dans le cadre du récent projet pilote intitulé *Vers un mode de vie insulaire durable dans l'île de Trobiand* (Papouasie-Nouvelle-Guinée), des activités de la première phase visant à rétablir des pratiques agro-forestières traditionnelles ont été évaluées dans cinq villages, y compris la

replantation d'espèces d'arbres fruitiers et producteurs de fruits à coque décimés par de récentes sécheresses.

112. Dans le cadre du projet pilote *Education pour une vie villageoise durable*, à *Saanapu-Sataoa* (île d'Upolu, Samoa), des entretiens sur le terrain concernant les pratiques traditionnelles de gestion et la préparation d'un manuel sur les ressources de la mangrove, adapté localement et illustré de photographies, ont eu lieu. Un atelier d'une journée sur les médias s'est tenu aux Seychelles en mai, ce qui a permis à des journalistes et des écologistes de s'entretenir des problèmes côtiers. Des consultations ont également eu lieu sur l'apprentissage de l'action environnementale et le concept d'école écologique dans le contexte des petites îles.

113. Afin d'appuyer les activités conjointes CSI-SEACAM (Secrétariat pour la gestion de la zone côtière est-africaine) en matière d'enseignement et de formation, un manuel sur l'élaboration et la gestion de projets au niveau local a été traduit en français et utilisé pendant le cours de formation mixte UNESCO-SECAM-COI (Sous-Commission pour l'océan Indien) destiné aux ONG de la région de l'océan Indien (Madagascar, juin). Plus de 20 participants venant des Comores, de la Réunion (France) et de Madagascar ont étudié comment préparer les projets.

114. Un cours de formation relatif aux activités de remplacement génératrices de revenus pour les femmes des villages situés sur la côte de la *baie de Djakarta* (Indonésie) s'est tenu en mai. En collaboration avec Antara (Agence de presse indonésienne) trois numéros du bulletin "Our Sea" (Notre mer) ont été préparés et distribués dans des écoles et des communautés. Un *Village respectueux de l'environnement (Environmental Friendly Kampung)* a été ouvert en mai, afin de favoriser les initiatives de gestion des déchets, d'organisation communautaire, d'activités de remplacement génératrices de revenus et d'éducation environnementale dans l'optique globale de créer un modèle susceptible d'être reproduit dans d'autres parties de la zone métropolitaine de Djakarta.

115. Une réunion tripartite d'évaluation du projet de Fonds de dépôt UNESCO-PNUD intitulé "*Gestion des ressources côtières et tourisme écologiquement viable dans la baie d'Ulugan*" (île de Palawan, Philippines), s'est tenue en février. L'étude de la biodiversité et de l'écologie a été achevée et ses données analysées en vue de contribuer à la formulation des politiques. La base de données sur les pêcheries a été finalisée et une formation organisée pour les institutions locales et régionales en juin 2000. L'atelier interdisciplinaire ECOTONE IX (Réserve de biosphère de Puerto Galera, Mindoro oriental, Philippines, mai 2000) sur "Les pratiques éclairées en matière de développement du tourisme côtier dans les zones protégées", organisé en collaboration avec le MAB a traité des principales préoccupations que l'écotourisme pose à la réserve de biosphère susmentionnée. Une Déclaration 2000 de Puerto Galera intitulée "Une Charte pour l'écotourisme dans les réserves de biosphère" a été adoptée - elle fera date dans les annales puisqu'elle a pour objet de donner des conseils valables pour toutes les initiatives de développement dans ce type de régions protégées.

116. Dans le cadre du projet pilote *Faire place aux populations dans les zones protégées - les communautés autochtones Mokens et les autorités du parc tout au long de la côte de la mer d'Andaman* (îles Surin, Thaïlande), des études interdisciplinaires d'évaluation des ressources ont été réalisées, y compris des évaluations préliminaires des connaissances écologiques autochtones. Leurs résultats et recommandations ont été présentés aux autorités du parc lors d'un séminaire qui s'est tenu en mai.

117. Des activités intersectorielles de sensibilisation du public au développement côtier durable ont été organisées en coopération avec le Secteur de la culture et le Réseau d'écoles associées, au Musée de l'océan mondial (Kaliningrad) et au Musée de la cité de Polarny (région de Mourmansk), Fédération de Russie. La Fédération de Russie, l'Espagne et le Portugal ont également reçu une aide afin de lancer un projet financé par la CE/TACIS sur l'éducation et la formation à la gestion intégrée des côtes, grâce auquel dix étudiants russes ont été formés en Espagne d'avril à juin.

II.2.4 - Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO

118. Dans le cadre des programmes d'océanologie, l'UNESCO a continué de contribuer aux activités du Comité mixte d'experts chargé d'étudier les aspects scientifiques de la protection de l'environnement marin (GESAMP) et, en particulier, celles du groupe de travail du GESAMP sur les évaluations du milieu marin (MEA). Deux rapports préparés par le groupe de travail, traitant respectivement de l'état du milieu marin, ainsi que des principales questions le concernant actuellement et des nouveaux problèmes et des besoins d'évaluation du Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres (GPA-LBA), sont largement diffusés auprès des Etats membres, des organisations internationales et des milieux chargés de la gestion de l'environnement marin.

119. Le Groupe *ad hoc* de la COI sur les indicateurs benthiques, créé en 1999, a tenu sa deuxième réunion à Paris du 10 au 12 mai. Il est chargé de mettre au point des indicateurs de la santé du milieu benthique permettant d'évaluer rapidement les perturbations d'origine humaine. Ces indicateurs devraient permettre d'instituer des principes directeurs utilisables pour les applications à la gestion écologique.

120. Le noeud du Réseau mondial de surveillance continue des récifs coralliens (GCRMN) en Asie du Sud-Est, qui est le Bureau de coordination de la phase II, installé à Colombo, Sri Lanka, début 2000, a accueilli la réunion de planification régionale de janvier 2000 à laquelle ont assisté des représentants des trois pays participants et des organisations internationales. Un cours régional de formation à la surveillance biophysique des récifs et une réunion de planification concernant la base de données ont eu lieu.

121. Plus de 15 spécialistes du milieu marin venus de 10 pays ont participé à la réunion du Comité consultatif sur les grands écosystèmes marins (LME) (juin 2000), qui a fait des recommandations sur les activités futures relatives aux LME. Ce programme a réussi à obtenir du Fonds pour l'environnement mondial plus de 45 millions de dollars, qui sont désormais réservés à des projets de surveillance et d'évaluation du FEM, et devrait recevoir 75 millions de dollars supplémentaires.

122. A sa cinquième session, qui s'est tenue à l'Institut de recherche marine de Bergen, Norvège, en juin 2000, le Groupe sur les observations océaniques pour l'étude du climat (OOPC) a passé en revue et analysé les progrès des programmes concernant les systèmes de surveillance, à savoir Argo, CLIVAR, GODAE, le GOOS, les partenaires de la SOMI, la JCOMM, et POGO, ainsi que des programmes de télédétection. La Marine des Etats-Unis d'Amérique a mis des installations à disposition à Monterey, Californie, afin d'y établir un serveur international pour L'expérience mondiale d'assimilation des données océanographiques (GODAE) et son projet pilote, Argo. Les plans de mise en oeuvre des éléments régionaux de projet Argo ont été instaurés lors de réunions qui se sont tenues à Tokyo, Japon (en avril 2000) pour la région du Pacifique, et à Paris, France (en juillet 2000),

pour l'Atlantique. Afin que davantage de pays africains deviennent membres du réseau PIRATA (Réseau pilote de recherches par mouillages (de bouées) océaniques dans l'Atlantique tropical), une réunion s'est tenue à Casablanca en mars 2000. Le groupe directeur de PIRATA s'est réuni à Natal, Brésil, en avril afin d'étudier la conversion du réseau de recherche en un système opérationnel.

123. Le Groupe d'experts sur les rejets sous-marins d'eaux souterraines (SGD), qui s'est réuni à Paris du 2 au 4 février 2000, a mis au point une proposition de programme d'interétalonnage qui sera mis en oeuvre par le biais d'une série de mesures prises sur des sites pilotes du monde entier. En juin 2000, ont été publiées, conjointement avec l'Union européenne, les directives pour la cartographie du degré de vulnérabilité des zones côtières dans l'océan Indien. Pour donner suite à l'une des résolutions de l'Assemblée de la COI, la Commission a constitué en juin 2000, un groupe spécial composé de cinq experts extérieurs, chargé d'examiner ses programmes d'océanologie (OSP) et qui devrait soumettre son rapport en septembre 2000.

124. A l'avenir, le Système mondial d'observation de l'océan (GOOS) sera axé sur le thème des côtes et du plateau continental, qui traitera des besoins et des intérêts des communautés côtières et sur un autre thème, concernant la haute mer, qui portera essentiellement sur les prévisions météorologiques et le climat, le routage des navires et la pêche en haute mer. La dernière main a été mise à des plans détaillés de mise en oeuvre d'éléments clés du premier thème lors des réunions qui se sont tenues à Gdansk, Pologne (du 2 au 5 mai 2000) et à Honolulu, Etats-Unis d'Amérique (du 1er au 5 mai 2000). Un cours de formation du GLOSS (Système mondial d'observation du niveau de la mer (au moyen de marégraphes)), portant sur la mesure du niveau de la mer et l'analyse des données, a été organisé à Jeddah, Arabie saoudite, en avril, pour 15 étudiants venus de six pays. La poursuite du développement du réseau pilote MedGLOSS d'observation du niveau de la mer en Méditerranée et en mer Noire a été examinée lors d'une réunion qui s'est tenue à Haïfa, Israël, en mai 2000.

125. Le Groupe directeur du GOOS a tenu sa troisième session à Paris, en mai, afin d'examiner les progrès réalisés et les plans prévus. Une grande partie des activités pratiques nécessaires à la poursuite de la mise en place du Système se fera à l'avenir par le biais de la nouvelle Commission technique mixte d'océanographie et de météorologie maritime (JCOMM) qui, lors de sa deuxième réunion de transition, organisée à Paris en juin, est convenue d'une proposition relative à sa structure et à son programme de travail et a fixé l'ordre du jour de sa première réunion plénière, qui se tiendra en Islande en juin 2001.

126. Le Groupe d'experts sur les aspects techniques de l'échange des données (GETADE) du Programme d'échange international des données et de l'information océanographiques (IODE) a tenu sa huitième session à Greenbelt, Maryland (Etats-Unis d'Amérique) du 13 au 17 mars 2000. Le GETADE a défini les activités essentielles suivantes que l'IODE doit entreprendre : coopérer avec le GCMD, de la NASA, en vue de la constitution d'un système mondial de métadonnées relatives à l'océan ; développer le logiciel MEDI en vue de l'introduction de métadonnées hors ligne ; mettre au point un langage XML pour les données marines ; élaborer le dossier d'information de l'IODE, ouvrage exhaustif de référence pour la gestion des données et de l'information océanographiques ; mettre au point un dispositif de formation informatisée pour la gestion des données/information océanographiques ; continuer de constituer le répertoire mondial des spécialistes des sciences de la mer (et des eaux douces) (GLODIR).

127. Le premier atelier de planification de la seconde phase d'installation du Réseau d'échange de données et d'information océanographiques pour l'Afrique (ODINAFRICA-II), qui vise à aider les pays d'Afrique à développer des capacités humaines et institutionnelles au niveau national en matière de données océanographiques, s'est tenu à Dakar, Sénégal, du 2 au 4 mai 2000. Les partenaires nationaux du projet en ont approuvé le plan de travail et le budget, ainsi que les candidatures de deux membres supplémentaires souhaitant devenir des partenaires nationaux (le Togo et les Comores) et ont décidé d'établir un mécanisme de gestion composé de deux coordonnateurs régionaux. Le gouvernement des Flandres (Royaume de Belgique) a approuvé la proposition de projet en juillet 2000 et versera 2.317.013 dollars des Etats-Unis sur une période de quatre ans.

128. La réunion du Groupe de travail *ad hoc* sur la politique d'échange de données océanographiques (Paris, France, 15-17 mai 2000) a passé en revue les accords et pratiques en vigueur pour l'échange de données et produits océanographiques, ainsi que de données et produits environnementaux connexes, afin de faire, lors de la prochaine session de l'Assemblée, des propositions sur les mesures à prendre à l'avenir. Le Groupe a rassemblé une importante quantité d'informations afin de faciliter le processus de prise de décision des organes directeurs de la COI et a défini dans ses grandes lignes une déclaration générale de principes et de pratiques applicables à l'échange des données.

129. Conformément à une recommandation de la vingtième session de l'Assemblée de la COI, la cinquième session du Comité régional pour l'Atlantique du Centre-Est (IOCEA) a été organisée à Dakar, Sénégal, du 5 au 11 mai 2000. Une nouvelle approche orientée vers les projets a été adoptée pour définir un programme de travail qui contribuera au renforcement des capacités régionales. Pour donner suite à la résolution XX-16, la troisième session du Comité régional de la COI pour l'océan Indien central (IOCINDIO) a été convoquée à Téhéran, République islamique d'Iran, du 21 au 23 février 2000. Elle a été précédée d'un atelier régional sur la gestion intégrée des zones côtières et la pollution marine. Les participants à la troisième session ont notamment étudié de manière approfondie la mise en oeuvre du programme adopté par l'IOCINDIO-II, en mettant l'accent sur le programme d'atténuation des effets des ondes de tempête, les études sur la pollution marine et la gestion des zones côtières.

130. Le Bureau régional de la WESTPAC a organisé un atelier sur le développement futur de son projet sur les efflorescences algales nuisibles (HAB), qui s'est tenu parallèlement à la neuvième Conférence HAB (février 2000, Hobarth, Australie) afin d'examiner les progrès enregistrés par le programme HAB pour la région WESTPAC au cours de ses cinq premières années de fonctionnement et de préparer une stratégie visant à renforcer les capacités de la région dans ce domaine.

131. Dans le cadre de l'étude conjointe sur le golfe du Siam, un portail Web a été mis en place (www.start.or.th/got) pour servir de plate-forme à la mise en réseau et à l'archivage des données, à la visualisation et au contrôle de la qualité, et de faciliter ainsi l'échange de données océanographiques dans la région du golfe du Siam, et leur accès.

132. Le Sous-Comité du CAC sur les océans et les zones côtières (CAC-SCOCA), actuellement présidé par la COI, a tenu sa huitième session à La Haye, Pays-Bas, du 19 au 21 janvier 2000. Le Sous-Comité a notamment examiné les points suivants : l'Atlas des océans de l'ONU ; l'état d'avancement de la GIWA ; le Mémoire d'accord révisé pour le GESAMP ; la mise en place, conformément à la résolution 54/33 de l'Assemblée générale des

Nations Unies, d'un processus consultatif officieux sur l'océan et la prise de mesures visant à accroître la transparence, l'efficacité et la faculté d'adaptation du Sous-Comité comme le recommandait la Commission du développement durable dans sa décision CSD 7/1.

II.2.5 - Transformations sociales et développement

133. Au titre des recommandations formulées dans l'évaluation à mi-parcours du programme MOST, une étude internationale sur les facteurs qui influencent l'utilisation de la recherche dans la formulation des politiques sociales a été lancée, composée d'une série d'études de cas nationales coordonnées selon un cadre conceptuel commun, dans les pays suivants : Belgique, Brésil, Bulgarie, Burundi, Cap-Vert, Chili, Chine, Côte d'Ivoire, Espagne, Italie, Lituanie, Libye, Pays-Bas, Norvège, Ouganda, Ouzbékistan, Pérou, Philippines, République d'Afrique du Sud, République dominicaine, République slovaque, République tchèque, Suisse, Tanzanie, Turquie, Uruguay et Zambie. Ses résultats feront l'objet d'une publication.

134. Dans le cadre du programme, l'UNESCO développe aussi un ensemble d'actions dans le domaine de la gouvernance. Ainsi, lors de la Conférence internationale du Caire (29-31 mars), des propositions alternatives de politiques en matière de droits de l'homme, principes démocratiques, et tolérance ont été formulées à l'intention des gouvernements.

135. Conformément à la décision prise par le Conseil exécutif à sa 159e session au terme de l'examen du document 159 EX/9, une stratégie sur la contribution de l'UNESCO à l'éradication de la pauvreté est soumise au Conseil exécutif à sa présente session. Dans ce contexte, l'UNESCO a renforcé ses liens avec la Banque mondiale et le FMI, et développé une action d'information et d'animation interne. Parmi les activités déjà développées dans ce domaine, il convient de souligner celles du projet Villes à Yeumbeul et à Port-au-Prince, du projet *Growing up in cities* (qui s'est étendu lors de la période concernée à Saïda, Liban et Essaouira, Maroc), les activités des bureaux de Nairobi (concernant le DR.68 sur les enfants des rues), de Bangkok (Taudis de Khon Kaen en Thaïlande), de Djakarta (projet de la baie de Djakarta) et de Tunis (projet de formation des femmes et des enfants des rues), ainsi que les activités de microfinancement en cours.

Programme II.3 - Philosophie, éthique et sciences humaines

	Fonds alloués	Dépenses effectives	Dépenses effectives en % des fonds alloués
	\$	\$	
Programme II.3	2.216.700	331.675	15,0

136. L'UNESCO a activement poursuivi son action en faveur des principes énoncés dans la **Déclaration universelle sur le génome humain et les droits de l'homme**. Dans ce contexte, le Directeur général a écrit au Président des Etats-Unis d'Amérique, au Premier Ministre du Royaume-Uni, et au Président de la République française, pour exprimer le soutien de l'UNESCO à leurs déclarations et à diverses initiatives prises dans ce sens. Il a également instamment demandé au Premier Ministre du Japon, que soit adoptée, à la réunion du G-8 qui s'est tenue à Okinawa en juillet dernier, une déclaration réaffirmant le principe selon lequel les données issues du séquençage du génome humain doivent être mises librement à la disposition de la communauté scientifique mondiale pour le bien de l'humanité tout entière. Suite à cette initiative, le G-8 a, dans son communiqué final, appelé de ses vœux la mise à la

disposition rapide de toutes les données fondamentales brutes sur les séquences d'ADN humain en tant que telles et souligné l'importance de poursuivre la recherche postgénomique sur la base d'une coopération multilatérale.

137. Une réunion régionale sur la bioéthique rassemblant une vingtaine d'experts d'Amérique latine et des Caraïbes a été organisée à La Havane (Cuba), du 27 au 29 mars 2000. Les recommandations de la réunion portent sur la constitution d'un réseau régional de bioéthique et sur l'enseignement de la bioéthique au niveau universitaire. L'UNESCO a également contribué à la création d'un programme européen de maîtrise en bioéthique, qui a débuté en mars 2000.

138. Afin de sensibiliser le plus large public aux enjeux éthiques de la génomique, une brochure intitulée "La Déclaration universelle sur le génome humain et les droits de l'homme : des principes à la pratique" a été publiée et distribuée aux délégations permanentes, commissions nationales, unités hors Siège et différents partenaires de l'UNESCO.

139. Dans le cadre du second Forum mondial de l'eau (La Haye, 17-22 mars 2000), la Commission mondiale d'**éthique des connaissances scientifiques et des technologies** (COMEST) a été représentée à deux séances sur les thèmes : "L'éthique de l'eau" et "Les revendications citoyennes contribuent à réformer la gestion de l'eau". L'UNESCO a également coopéré avec les autorités d'Afrique du Sud pour la création d'un comité consultatif national d'éthique des sciences et des technologies.

140. Des progrès significatifs ont été accomplis dans le domaine de l'éthique de l'espace extra-atmosphérique. La Sous-Commission de la COMEST sur cette question a tenu sa première réunion au Siège les 10 et 11 juillet 2000. Elle a défini les grandes lignes de principes éthiques pour la mise en oeuvre de politiques spatiales, qui seront soumis à l'examen de la COMEST à sa deuxième session. La publication intitulée "L'éthique de la politique spatiale" a été présentée à la presse à l'occasion de cette réunion ; ce rapport a suscité un vif intérêt dans les milieux académiques ainsi que parmi les institutions nationales et internationales s'intéressant aux questions spatiales.

141. Conformément à la résolution 30 C/24, un colloque international sur "**Bioéthique et droits de l'enfant**", organisé par l'Association mondiale des amis de l'enfance (AMADA) et l'UNESCO, s'est tenu à Monaco du 28 au 30 avril. Plus de 200 experts et observateurs de plus de 40 pays y ont participé. A l'issue du colloque a été adoptée la "Déclaration de Monaco : réflexion sur la bioéthique et les droits de l'enfant". De nombreux participants ont annoncé leur intention de diffuser ce texte dans l'ensemble de leurs réseaux.

Philosophie et sciences humaines

142. L'UNESCO a participé activement à la Conférence du millénaire sur l'éthique universelle organisée au Siège des Nations Unies, en avril 2000, par le Comité préparatoire du Forum du millénaire. Un rapport sur l'état d'avancement du Projet d'éthique universelle a été rédigé à cette occasion ; il comprend notamment des recommandations adressées au Directeur général.

143. Un réseau préliminaire de partenaires, parmi lesquels l'Université McGill (Canada), le Centre national de la recherche scientifique (France) et le Massachusetts Institute of Technology (Etats-Unis) a été mis en place pour le projet pilote transdisciplinaire intitulé "Transformations in the Human Perceptions of the Self, the Society and the World".

144. Au cours de la période à l'examen, des travaux de recherche portant sur l'élaboration de programmes d'études philosophiques ont été effectués en collaboration avec la Queens University (Belfast, Royaume-Uni) et la Fédération internationale des sociétés de philosophie. En outre, dans le cadre d'un accord de coopération avec la Radiotelevisione Italiana (RAI), une première série de vidéo-cassettes sur les fondements de la philosophie est disponible en version anglaise sous le titre "the Roots of Philosophical Thoughts: the Greek Philosophy". Une nouvelle série consacrée à la "Pensée indienne" est en cours de préparation.

Vers une culture de la paix

	Fonds alloués	Dépenses effectives	Dépenses effectives en % des fonds alloués
	\$	\$	
Vers une culture de la paix	2.502.650	304.675	12,2

145. Dans le cadre de la coopération engagée par l'UNESCO avec le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (OHCHR), les deux organisations ont entrepris conjointement une enquête mondiale en prévision de l'examen à moyen terme de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation dans le domaine des droits de l'homme (1995-2004), sous forme d'un questionnaire destiné à faire le point sur les programmes et matériels éducatifs et sur les ressources pédagogiques disponibles. L'analyse des résultats de cette enquête fera l'objet d'un rapport à l'Assemblée générale à sa cinquante-cinquième session (septembre 2000). L'UNESCO contribue activement à la préparation de l'Année internationale de la mobilisation contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui lui est associée (2001) et a participé à plusieurs réunions préparatoires organisées à ce titre par le OHCHR au cours de la période examinée.

146. La deuxième réunion internationale de représentants des chaires UNESCO sur les droits de l'homme, la démocratie, la paix et la tolérance organisée à Stadtschlaining (Autriche) du 10 au 13 mai 2000 a relancé la collaboration entre les chaires. L'Organisation a mis en place un forum sur l'Internet pour permettre aux titulaires des chaires d'échanger leurs expériences et leur documentation. Trois nouvelles chaires ont été créées à Bordeaux (France), Yérévan, (Arménie) et Bamako (Mali).

147. Un rapport sur l'application de la Déclaration de principes sur la tolérance et du Plan d'action destiné à donner suite à l'Année des Nations Unies pour la tolérance a été élaboré pendant les six premiers mois du biennium. Ce rapport, préparé conformément à la résolution 53/151 de l'Assemblée générale des Nations Unies, sera présenté à l'Assemblée du millénaire (septembre 2000) dans le cadre du rapport sur la culture de la paix. Le "Programme pour la tolérance et la prévention de l'extrémisme dans la société russe" a été lancé en Fédération de Russie en mai 2000. Ce programme éducatif, fondé sur la Déclaration de principes sur la tolérance, est mis en oeuvre par le Ministère de l'éducation russe en étroite coopération avec l'UNESCO.

148. Une Conférence consacrée à l'enseignement supérieur pour la paix s'est tenue à Tromsø (Norvège) du 4 au 6 mai à l'initiative de l'Université et du collège de Tromsø, en coopération avec la Commission nationale norvégienne pour l'UNESCO et avec le soutien de l'Organisation. Conséquence directe de la table ronde sur la culture de la paix organisée par l'Association internationale des recteurs d'universités et l'UNESCO à l'occasion de la Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur, cette manifestation avait pour but d'inciter les instituts d'enseignement supérieur à assumer pleinement leur rôle de bâtisseur de la paix et de défenseurs des droits de l'homme. Plus de 500 participants représentant les instituts d'enseignement supérieurs, les gouvernements et les ONG de 40 pays ont confronté leurs expériences et réfléchi aux moyens d'intégrer la paix et la résolution non violente des conflits dans les programmes d'enseignement supérieur.

149. Au titre du suivi du projet spécial sur la contribution des femmes à une culture de la paix en Afrique et de la Conférence des femmes panafricaines sur une culture de la paix et de la non-violence, des propositions de projets ont été soumises à des partenaires extérieurs en vue de leur financement. Le rapport final de la Conférence a été publié et des financements ainsi que des matériels de lecture sur l'égalité des sexes, les droits de l'homme et la démocratie ont été fournis en vue de créer un centre de documentation à Zanzibar (République-Unie de Tanzanie). L'UNESCO a également fourni du matériel pédagogique pour la création de la bibliothèque universitaire de l'Association des mères de la place de Mai (Argentine), lauréat du prix UNESCO 1999 d'éducation pour la paix. Enfin, le lancement à New York et Oslo de la publication "Towards a Women's Agenda for a Culture of Peace" a bénéficié d'une importante couverture médiatique.

150. Dans le cadre du projet mobilisateur pour une culture de la paix au Cambodge, l'UNESCO a lancé une enquête nationale sur les meilleures pratiques traditionnelles ou novatrices de prévention et de résolution de conflits, en collaboration avec le *Cambodian Centre for Conflict Resolution* et le *Cambodian Development Resources Institute*. Le projet mobilisateur pour une culture de la paix au Mali a été lancé en mars à l'occasion du quarantième anniversaire de la Journée nationale malienne du Flambeau de la paix.

151. Un Forum virtuel UNESCO SECURIPAX sur "la sécurité humaine : imaginer la prévention, repenser l'action" a été lancé en juillet 2000. Son but est de faciliter l'échange d'expériences et des résultats de recherches en matière de paix et de sécurité humaine dans le cadre de la coopération établie dans ce domaine entre l'UNESCO, l'Université des Nations Unies, l'Université pour la paix et l'UNIDIR. L'Organisation a entrepris, en collaboration avec l'Institut de hautes études de la défense (France) et la Commission nationale française pour l'UNESCO, le lancement d'un projet de formation des formateurs dans le cadre du programme d'éducation à la citoyenneté dans les établissements scolaires français. Ce projet, destiné aux enseignants du secondaire, portera sur des questions relatives à la défense, la sécurité collective, la solidarité et la coopération internationale.

152. Dans le cadre du projet "Pour la paix et la tolérance ; pour le dialogue entre les cultures", un colloque international sur le thème "De l'image de l'ennemi à celle du partenaire par la promotion d'une culture de la paix et du dialogue" s'est tenu à Moscou (Fédération de Russie) en juin 2000. Organisé en collaboration avec l'Institut d'histoire universelle de l'Académie des sciences de Russie, ce colloque a réuni une centaine de chercheurs et d'historiens qui ont analysé les mécanismes de construction des stéréotypes d'hostilité dans la conscience des masses et de l'élite et les moyens de les combattre afin de promouvoir une image positive des autres pays et des autres peuples dans le contexte de l'après-guerre froide.

153. Dans le cadre de la coopération pour le développement, divers partenariats ont été créés ou renforcés au cours des six premiers mois de l'exercice biennal en vue d'identifier et préparer des activités opérationnelles à financement extrabudgétaire dans des domaines clés des sciences sociales et humaines : gouvernance, droits de l'homme, lutte contre la pauvreté et intégration des groupes vulnérables, notamment. Deux nouveaux projets ont été lancés dans le domaine des droits de l'homme : "Les droits de l'homme et le développement durable des peuples autochtones dans l'Amazonie équatorienne (financé par DANIDA) et "Les initiatives des jeunes en faveur des droits de l'homme dans le contexte du VIH et du sida" (financé par UNAIDS).

154. L'accord de coopération conclu avec l'Organisation internationale du travail (OIT) en vue de favoriser l'insertion sociale des enfants des rues à Saint-Petersbourg (Fédération de Russie) devrait se concrétiser par un projet conjoint UNESCO/OIT/UNICEF. La mise en oeuvre de quinze projets en cours financés par différentes sources multilatérales ou bilatérales en Afrique, Asie centrale, Europe orientale et Amérique latine s'est poursuivie au cours de la période examinée. Afin de renforcer l'expertise opérationnelle acquise dans le domaine des droits de l'homme et de la gouvernance, un atelier international s'est tenu au Siège en mars 2000 pour faire le bilan de quatre années d'expériences méthodologiques liées aux projets mis en oeuvre dans le domaine des droits de l'homme en vertu de l'accord-cadre UNESCO/DANIDA.

GRAND PROGRAMME III DEVELOPPEMENT CULTUREL : PATRIMOINE ET CREATION

Culture et développement

	Fonds alloués	Dépenses effectives	Dépenses effectives en % des fonds alloués
	\$	\$	
Culture et développement	1.005.500	302.177	30,1

155. L'UNESCO continue à fournir des services consultatifs aux Etats membres pour formuler et revoir les politiques culturelles, clarifier les approches et encourager les ministères de la culture - en particulier dans les pays en développement - à mettre en oeuvre les recommandations du Plan d'action de Stockholm. A cet égard, la préparation d'un manuel de l'UNESCO sur les politiques culturelles a bien avancé. L'objet d'un tel manuel est d'offrir aux responsables gouvernementaux et aux autres acteurs politiques des outils conceptuels et méthodologiques pour définir une approche novatrice des politiques culturelles ou revoir les politiques en vigueur. Ce manuel sera publié au printemps 2001 et périodiquement actualisé.

156. Concernant la formation de personnel du développement culturel à l'échelle internationale, cinq nouveaux projets de chaires UNESCO ont été préparés et une réunion interrégionale est projetée en vue de lancer un réseau interrégional des chaires UNESCO sur les politiques et la gestion culturelles et des centres de formation régionaux existant dans le Sud. Afin de sensibiliser davantage les décideurs et de promouvoir une gestion plus efficace des interactions entre culture, politiques culturelles et développement, un plan a été établi

pour la préparation de la Conférence panafricaine sur la culture et le développement, en Afrique, qui doit avoir lieu à Lomé (Togo) en 2001.

157. Durant la période examinée, la version anglaise du Rapport mondial sur la culture 2000 de l'UNESCO : Cultural Diversity, Conflict and Pluralism, à paraître début octobre, a été achevée. La version française devrait être prête à la fin de l'année. Parallèlement à la mise au point du manuscrit, un projet pilote expérimental a été mené pour analyser les enjeux actuels et les possibilités relevés par le Groupe de travail sur les technologies de l'information et de la communication (TIC) dans le domaine de la culture et du développement : exploration de supports de produits culturels (vidéos, CD-ROM, etc.) et expérimentation de contenus culturels novateurs visant à stimuler la diversité culturelle et la créativité.

158. La nouvelle maquette du site Web du Secteur de la culture a été terminée ; des liens ont été créés avec deux sites miroirs au Japon et aux Etats-Unis d'Amérique. Les mots clés permettent d'accéder aux informations détaillées sur les domaines suivants : culture et développement, créativité, industries culturelles et droit d'auteur ; patrimoine culturel, dialogue interculturel et pluralisme. Le moteur de recherche intégré au site a été interrogé plus d'un million de fois par mois.

Programme III.1 - Préservation et mise en valeur du patrimoine culturel et naturel

	Fonds alloués	Dépenses effectives	Dépenses effectives en %
	\$	\$	des fonds alloués
III.1.1	3.763.805	504.561	13,4
III.1.2	1.068.900	173.291	16,2
Programme III.1	4.832.705	677.852	14,0

III.1.1 - Sauvegarde et revitalisation du patrimoine matériel et immatériel

159. La troisième réunion d'experts gouvernementaux concernant le projet de Convention sur la protection du patrimoine culturel subaquatique, tenue au Siège de l'UNESCO du 3 au 7 juillet 2000, a progressé dans l'élaboration de ce projet de Convention et a invité le Directeur général à prendre toutes les mesures adéquates pour la poursuite de cette tâche, à convoquer une quatrième et dernière réunion d'experts gouvernementaux chargée d'achever les travaux et à prévoir un petit groupe de rédaction pour mettre au point le texte à soumettre à la Conférence générale à sa 31e session.

160. Suite à une résolution de la 10e session du Comité intergouvernemental pour la promotion du retour des biens culturels à leur pays d'origine ou de leur restitution en cas d'appropriation illégale (Paris, janvier 1999), le Directeur général a invité un petit groupe de juristes à se réunir au Siège du 29 au 31 mai 2000 pour étudier des principes provisoires relatifs à la restitution des biens culturels déplacés en raison de la seconde guerre mondiale, qui pourraient faciliter le règlement des différends entre Etats sur ce point. Une réunion ultérieure d'experts parachèvera ce travail, de sorte qu'un rapport puisse être présenté au Comité intergouvernemental à sa 11e session en 2001.

161. Le 3 avril 2000, 122 objets culturels ont été rendus par la Thaïlande au Cambodge, dont 117 bas-reliefs provenant du pillage du site archéologique cambodgien de Banteay Chhmar. L'UNESCO a joué à cet égard un rôle de premier plan en soutenant et en conseillant les autorités nationales cambodgiennes. La restitution par la Thaïlande de ces objets culturels a fait date dans la lutte contre le pillage du patrimoine culturel khmer. Le Bureau de l'UNESCO au Cambodge a également fourni des conseils juridiques et techniques pour l'élaboration de l'accord bilatéral entre le Cambodge et la Thaïlande sur la lutte contre le trafic illicite et la contrebande frontalière de biens culturels meubles et la restitution de ceux-ci à leur pays d'origine. Cet important accord bilatéral a été signé en mai 2000.

162. La séance plénière du Comité international de coordination pour la sauvegarde et le développement du site historique d'Angkor (CIC) a eu lieu le 20 juin 2000 à Phnom Penh (Cambodge). En sa qualité de Secrétaire permanent du Comité, l'UNESCO a continué à fournir aux autorités cambodgiennes une assistance technique pour la promotion de la coopération internationale et le renforcement des capacités dans le domaine de la préservation du patrimoine culturel.

163. Des ateliers de formation ont été organisés en Asie centrale à l'intention de 40 spécialistes de la collecte de fonds et de la gestion des musées modernes et de 20 spécialistes de la restauration des structures en terre. Ces activités de formation devraient avoir un impact important à court et long terme sur la situation financière des musées et sur la conservation des structures en terre appartenant au patrimoine de la sous-région. Onze études nationales sur la gestion de biens privés du patrimoine en Europe orientale et centrale ont été menées à bien et une étude synthétique sur le sujet a été publiée.

164. Suite à la mission d'évaluation de la Banque mondiale en vue de la préparation de son projet sur la valorisation du patrimoine culturel de la Mauritanie, un protocole d'accord définissant dans ses grandes lignes la coopération de l'UNESCO à ce projet a été préparé et transmis pour signature à la Banque. Par ailleurs, l'UNESCO a conclu un accord de coopération informel avec le Conseil de l'Europe en vue de l'élaboration d'un programme relatif au patrimoine et aux institutions culturels du Kosovo.

165. En application de la résolution 30 C/25, une étude préliminaire sur l'opportunité de préparer à l'échelle internationale un nouvel instrument normatif pour la protection de la culture traditionnelle et populaire a été entamée, et une enquête menée auprès des Etats membres sur les systèmes juridiques en place pour protéger le patrimoine immatériel. La première réunion extraordinaire du jury du projet *Proclamation des chefs-d'oeuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité* a été organisée au Siège en juin 2000.

166. Afin de contribuer au traitement régional et sous-régional de la sauvegarde et de la revitalisation du patrimoine ainsi qu'à l'échange d'expériences entre les responsables gouvernementaux et les acteurs impliqués dans les actions de protection, le programme des séminaires régionaux sur l'intégration de la culture traditionnelle et populaire dans les politiques nationales a commencé avec la réunion des pays du MERCOSUR (Ayolas, Paraguay, avril 2000). En ce qui concerne la protection des cultures traditionnelles, le Jury international du Prix Sharjah pour la culture arabe a été constitué en juin 2000.

167. L'UNESCO a apporté son soutien au Théâtre national et aux artistes des écoles de chorégraphie et de musique de l'Université royale des beaux-arts du Cambodge, pour favoriser la renaissance et la promotion du théâtre traditionnel cambodgien. Vingt et une

représentations de ce répertoire ont été données par la Troupe nationale, essentiellement au Théâtre Chaktomouk (Phnom Penh). La participation de l'UNESCO dans ce domaine a permis de faire revivre des formes du répertoire traditionnel qui avaient disparu. A l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la culture (3-4 avril 2000), deux de ces pièces traditionnelles ont été présentées pour la première fois depuis de nombreuses années : "Sbek Por" et "Keen".

III.1.2 - Promotion de la Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel

168. Deux nouveaux Etats parties ont adhéré à la Convention sur le patrimoine mondial : la *Namibie* et *Kiribati* ont déposé leurs instruments d'acceptation le 6 avril et le 12 mai 2000 respectivement. Le nombre total des Etats parties à la Convention est ainsi porté à 160. La 24e session du Bureau du Comité du patrimoine mondial s'est tenue du 26 juin au 1er juillet 2000 au Siège ; 87 propositions d'inscriptions sur la Liste du patrimoine mondial ont été reçues, la plupart provenant de la région européenne. Afin d'améliorer la représentativité de la Liste, les différentes équipes spéciales et les groupes de travail ont proposé une série de mesures (réforme des réunions statutaires du Bureau, du Comité et de l'Assemblée générale, du processus de prise de décisions, de la gestion de l'information et de la documentation et autres aspects relatifs au rôle des organes consultatifs et du Centre pour le patrimoine mondial, représentation équitable au Comité du patrimoine mondial, amélioration des *Orientations devant guider la mise en oeuvre de la Convention*).

169. La *République démocratique populaire de Corée*, nouvel Etat partie ayant ratifié la Convention en juillet 1998, a reçu un soutien pour la préparation de sa liste provisoire et de sa première proposition d'inscription, ainsi que pour le voyage d'étude de deux experts au Royaume-Uni et en France en vue d'améliorer leur compréhension des plans de gestion et de la protection légale des sites. Ce voyage d'étude, le premier du genre organisé en République démocratique populaire de Corée et hautement apprécié par ses autorités, a bénéficié du concours de l'English Heritage et du Ministère français de la culture et de la communication.

170. En coopération avec la Fondation des Nations Unies, un nouveau projet intitulé *World Heritage Biodiversity Sites - Filling Critical Gaps and Promoting Multi-sites Approaches to New Nominations* a été approuvé pour un montant de 599.550 dollars. Dans le cadre de ce projet, une étude mondiale des zones protégées des écosystèmes côtiers et marins et des petites îles sera réalisée, afin d'identifier les sites susceptibles d'être inscrits au patrimoine mondial, d'examiner l'importance en termes de biodiversité des sites karstiques d'Asie du Sud-Est et de l'Est dans l'optique de cette inscription, et d'aider les pays de l'ANASE à lancer des projets pilotes en vue de proposer au moins l'inscription d'une forêt tropicale isolée et d'une forêt transfrontière.

171. En coopération avec la Division technologies, industrie et économie du PNUE à Paris et le RARE Centre for Tropical Conservation à Washington, D.C. (Etats-Unis d'Amérique), une proposition a été soumise au Conseil de la Fondation des Nations Unies concernant la préservation de la biodiversité et la promotion d'un tourisme viable, portant sur six sites du patrimoine mondial au Mexique, au Honduras, au Guatemala et en Indonésie, et l'application du cadre d'évaluation de la gestion des zones protégées (UICN) à un certain nombre de sites du patrimoine mondial en Afrique australe et orientale, en Asie du Sud et en Amérique latine.

172. L'UNESCO et l'UICN mettent actuellement en place diverses initiatives pour renforcer la conservation et la gestion du site du patrimoine mondial de Ha Long Bay (Viet Nam). Le gouvernement néerlandais s'est montré disposé à apporter son soutien à ces projets. Dans le cadre de la coopération croissante avec la Banque mondiale, des consultations ont été engagées en vue d'améliorer l'incidence des prêts de la Banque sur les sites du patrimoine mondial culturel. L'UNESCO coopérera également avec la Banque mondiale à l'élaboration de principes directeurs relatifs à ces prêts.

173. D'autres accords de partenariat continuent à voir le jour, tels que celui passé avec la Caisse des dépôts et consignations (France), concernant essentiellement la fourniture de conseils techniques aux autorités vietnamiennes pour le renforcement des compétences en matière de protection juridique, de gestion et de conservation, l'institution d'un *fonds d'amélioration immobilière* du site du patrimoine mondial de Hue, ainsi que la coopération technique relative à Luang Prabang (Laos) et Vigan (Philippines) - ces sites se composant essentiellement d'immeubles historiques privés, et l'accord passé avec le joaillier Boucheron (France) qui a apporté une première contribution en faveur de deux projets de restauration en Espagne et en Turquie. Des projets de conservation et de développement financés par le Programme Asia Urbs de l'Union européenne à hauteur de 1 million d'euros sont également prévus. En outre, dans le cadre de l'accord de coopération France-UNESCO pour la protection du patrimoine monumental, urbain et naturel, 27 activités représentant un montant total de 1 million de francs ont été retenues pour être financées en l'an 2000 par les quatre ministères français compétents.

Projet spécial : Préparation des jeunes à la promotion et à la préservation du patrimoine mondial

174. Afin de faciliter l'introduction en classe du kit éducatif et d'élaborer des stratégies régionales et nationales de mise en oeuvre du projet spécial, plusieurs ateliers sous-régionaux destinés aux auteurs de programmes scolaires, aux enseignants et aux experts du patrimoine se sont tenus au cours de la période examinée. Dans le prolongement de ces ateliers sous-régionaux, une série de stages nationaux ont été organisés à l'intention des enseignants pour leur présenter le kit et mettre au point des plans d'action nationaux. A ce jour, des versions du kit en langue nationale sont produites en Allemagne, Arménie, Autriche, Cambodge, Chine, Fédération de Russie, Finlande, Géorgie, Indonésie, Italie, Japon, Kenya, Ouzbékistan, République slovaque et Viet Nam. L'UNESCO a reçu un nombre considérable de demandes d'enseignants et de nouveaux partenaires désireux de participer au projet. Les versions anglaise et française du kit sont épuisées et l'Organisation étudie actuellement des moyens de les reproduire et de les diffuser sous forme imprimée et sur support électronique. La NORAD a accepté de maintenir son aide financière substantielle au projet spécial en 2000.

Programme III.2 - Promotion des cultures vivantes

	Fonds alloués	Dépenses effectives	Dépenses effectives en % des fonds alloués
	\$	\$	
Programme III.2	2.961.995	310.200	10,5

Axe d'action 1 - Promotion et protection de la créativité

175. Après achèvement de la phase d'enquête et d'évaluation de l'existant, l'élaboration d'une stratégie nationale de promotion de l'éducation artistique formelle et informelle en Jordanie est passée au stade de la rédaction de propositions concrètes d'amélioration des programmes, des moyens pédagogiques et des sources de financement, avec l'identification des mesures d'accompagnement de leur mise en oeuvre. Dans le cadre de ce travail, organisé en coopération avec la commission nationale pour l'UNESCO, trois groupes d'experts feront des propositions qui seront débattues lors d'une conférence nationale des parties concernées avant la fin de l'année 2000.

176. A l'occasion de la création et de l'inauguration de la chaire UNESCO à la Faculté de droit d'Amman (mai 2000), un séminaire sur le rôle du droit d'auteur dans le développement économique et culturel dans la société de l'information et sur la protection des droits des auteurs et des artistes dans le cadre de la loi nationale en Jordanie, a été organisé.

177. Des accords ont été conclus pour la fourniture de matériel pédagogique pour l'enseignement du droit d'auteur et des droits voisins (livres, abonnements aux revues spécialisées, matériels et logiciels informatiques) en vue de soutenir les chaires UNESCO de Tunis (Tunisie), Amman (Jordanie), Moscou (Fédération de Russie), du réseau ibéro-américain RAMLEDA, Alicante (Espagne), Asunción (Paraguay), Buenos Aires (Argentine), Santiago de Chili (Chili), Los Andes (Colombie), La Havane (Cuba), Los Andes (Venezuela), Puerto Rico (Puerto Rico), et Vales do Rio dos Sinos Unisinos (Brésil).

178. La traduction du premier ouvrage international sur le droit d'auteur et les droits voisins en arabe, chinois et russe et la mise à jour de ce manuel dans les versions anglaise, française et espagnole ont permis d'atteindre plus largement aussi bien les professeurs de droit que les professionnels de la culture, notamment ceux des Etats ne disposant pas d'ouvrage juridique en la matière. La publication en français et en anglais du guide UNESCO de la gestion collective du droit d'auteur, visant à contribuer à l'amélioration de l'administration technique de ce droit, a fait l'objet d'un accueil remarquable dans la profession. Une diffusion large et ciblée de cet instrument d'assistance et de développement des performances des structures locales de gestion collective permettra d'atteindre les objectifs de promotion de la création et de la diffusion des oeuvres de l'esprit particulièrement dans les pays en développement et ceux en transition dans lesquels les redevances perçues au bénéfice des auteurs se révèlent faibles.

179. Le numéro 4-1999 du Bulletin du droit d'auteur consacré à la protection de la culture traditionnelle et populaire, et le numéro 1-2000 faisant le point de l'état de ratification des conventions internationales administrées par l'UNESCO, ont été publiés en anglais, espagnol et français et seront copubliés en chinois et russe. Les démarches entreprises durant ce semestre, concernant le passage de la version sur support papier à la version électronique, permettront d'accélérer la parution régulière du périodique à l'avenir.

180. La célébration de la Journée mondiale de la poésie (21 mars 2000) a été très abondamment suivie dans les Etats membres. Quatre expositions, trois spectacles poétiques et trois réunions internationales ont eu lieu au Siège. La célébration de la deuxième Journée mondiale portera notamment sur la construction d'un Annuaire mondial de la poésie sur l'Internet et sur les manifestations qui seront organisées à Delphes (Grèce).

181. Enfin, l'attribution du Prix UNESCO/Françoise Gallimard pour les auteurs exprimant les tensions et les espérances de notre temps n'a pu se réaliser comme prévu en raison de la décision de la fondatrice et présidente du Jury international, Mme Françoise Gallimard, de suspendre ce prix. En effet Mme Gallimard, qui avait fait proposer par le Secrétariat au Conseil exécutif réuni en sa 157^e session, des modifications aux statuts du prix afin qu'il ne concerne plus que les oeuvres écrites ou traduites en français, n'a pas accédé à la demande expresse du Conseil qui, soucieux de sauvegarder l'universalité des programmes de l'UNESCO, souhaitait qu'un plan lui soit soumis pour que ce prix puisse s'étendre aux différentes langues comme initialement prévu par ses statuts.

Axe d'action 2 - Promotion de l'artisanat et du design

182. Dans le cadre de la troisième édition de Design 21, organisée en coopération avec le Groupe Felissimo, l'exposition des oeuvres des 112 candidats de 32 pays présélectionnés au concours "Chic Chinois" a eu lieu au Musée des nationalités à Beijing. Un jury international composé d'éminents spécialistes de la mode et du design a sélectionné le lauréat du grand Prix toutes catégories confondues et les quatre lauréats par catégorie (mode, accessoires de mode, mobilier et décoration intérieure) ainsi que les lauréats pour les prix par les sponsors. Le succès de cette opération, fruit d'un partenariat exemplaire entre l'UNESCO et le Groupe Felissimo a illustré de manière concrète et visible les liens intrinsèques entre culture et développement, créativité et industries culturelles, tradition et modernité.

Axe d'action 3 - Livre et industries culturelles

183. En ce qui concerne la suite, aux niveaux régional et sectoriel, des conclusions du colloque d'experts sur "La culture : une marchandise pas comme les autres ?" (juin 1999), un premier séminaire a eu lieu le 30 juin et le 1^{er} juillet à Varsovie (Pologne), pour les pays de l'Europe centrale et orientale, organisé en collaboration avec la Commission nationale polonaise pour l'UNESCO. Il a réuni 26 experts de dix pays de la sous-région, quatre de l'Europe de l'Ouest ainsi que 30 observateurs.

184. Le supplément littéraire mensuel "Kitab fi Jarida", diffusé par une vingtaine de journaux en arabe, a réalisé une diffusion de trois millions d'exemplaires par numéro. Ce projet étant de nature extrabudgétaire, le Directeur général a lancé un appel aux pays de la région qui accepteraient de renforcer ses capacités financières. Cet appel a déjà été entendu par plusieurs pays, notamment le Liban, où se trouve le siège du projet, qui a accepté de renouveler sa contribution.

185. Une lettre circulaire a été adressée par le Directeur général aux Etats membres, aux Membres associés et aux Missions d'observation auprès de l'UNESCO en vue de leur demander de préciser leurs attentes vis-à-vis de l'Organisation quant à l'affirmation et à la promotion de la diversité culturelle. Leurs réponses pourront guider les travaux du Comité d'experts sur ce sujet dont la première réunion aura lieu en septembre prochain en vue de faire des propositions à cet égard.

VERS UNE CULTURE DE LA PAIX

	Fonds alloués	Dépenses effectives	Dépenses effectives en % des fonds alloués
	\$	\$	
Vers une culture de la paix	1.804.400	276.653	15,3

De l'interculturalité au pluralisme culturel

186. Dans le cadre de la recherche de fonds extrabudgétaires pour la poursuite des projets d'Histoires générales et régionales, la Fondation vitae (Brésil) a versé une contribution de 35.000 dollars et les fondations Antorchas (Argentine) et Andes (Chili) ont adressé une promesse de contribution de 35.000 dollars chacune.

187. Un questionnaire a été mis au point afin de compléter la base de données dressant l'inventaire des caravansérails en Asie centrale, dans le cadre d'un contrat passé avec l'Ecole d'architecture "Paris-la-Seine". Des manifestations s'adressant au grand public ont également été organisées, par exemple un festival du cinéma mongol s'accompagnant de diaporamas sur l'Asie centrale et les anciennes Routes de la soie, ainsi que la distribution d'une brochure en couleur sur le thème "Routes de la soie - Routes du dialogue", qui analyse le rôle joué par la sous-région à cet égard.

188. Dans le cadre du projet "Le dialogue interculturel au quotidien", une réunion de coordonnateurs sous-régionaux a été organisée du 23 au 25 février au Bureau de l'UNESCO à Pretoria. Elle a rassemblé des représentants d'ONG et d'associations de jeunes des différentes sous-régions d'Afrique, qui ont recensé les moyens d'une communication et d'un échange d'information plus efficaces entre les membres du réseau et ont arrêté un programme commun d'activités pour 2000-2001.

189. Initiation d'un projet de médiation interculturelle dans les Balkans, intitulé "Vers une identité culturelle plurielle dans une région de tension intercommunautaire". Ce projet, financé grâce à des fonds extrabudgétaires italiens, vise à créer, dans une zone meurtrie par les conflits interethniques, les conditions d'une acceptation de la pluralité des apports culturels et d'un rapport apaisé entre des communautés longtemps antagonistes, en mobilisant les moyens de l'éducation formelle et informelle.

190. Le projet MUSIC sur les cultures urbaines en tant qu'instrument d'intégration des jeunes dans la société passe en revue les principales théories concernant le rôle socioculturel des villes et analyse comment les médias et les arts populaires (en particulier la musique) peuvent contribuer à améliorer les relations au sein de la communauté et à favoriser la compréhension multiculturelle et internationale. Pour ce faire, des experts locaux ont dressé un état des lieux des cultures urbaines dans plusieurs grandes villes du monde, notamment : Dar es-Salaam (Tanzanie), Kingston (Jamaïque), New Delhi (Inde), Moscou (Fédération de Russie) et Almaty (Kazakhstan).

191. Une base de données sur les projets urbains novateurs soumis par les villes ayant posé leur candidature pour le Prix UNESCO Villes pour la paix (1996-1999) pourra être consultée dès le mois d'août 2000 sur l'Internet. Cette base de données a pour but de fournir des renseignements de nature à stimuler les initiatives locales et à favoriser la coopération entre les grandes villes du monde entier, qui pourront bénéficier des partenariats ainsi mis en place. En outre, elle servira à faire connaître à l'échelle internationale les projets urbains novateurs des villes candidates ainsi que de la ville lauréate. Les informations recueillies dans le cadre de campagnes de mobilisation, d'enquêtes, de consultations d'experts, d'ateliers et de manifestations culturelles serviront à créer un observatoire sur le thème du "dialogue intercommunautaire et du combat contre l'exclusion". Ces villes seront toutes intégrées dans le réseau UNESCO Villes pour la paix, qui a pour but d'encourager des échanges permanents et dynamiques sur les pratiques novatrices susceptibles de favoriser la convivialité dans les cités multiculturelles contemporaines.

192. Dans le cadre du soutien de l'UNESCO à la coopération entre les pays de la mer Baltique, les efforts ont principalement porté sur le tourisme culturel, notamment le rapprochement entre les spécialistes du patrimoine culturel et de l'environnement et les agences de voyage. A cette fin, une brochure donnant des exemples particulièrement réussis de tourisme durable dans les pays de la région a été préparée.

193. La coopération avec le système des Nations Unies concernant les peuples autochtones a été renforcée, en particulier dans le cadre du débat sur leurs droits culturels. L'UNESCO a participé au groupe de travail sur les populations autochtones organisé par le Bureau du Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme consacré aux enfants et aux jeunes (Genève, 24-28 juillet 2000). Parmi les projets réalisés sur le terrain, il faut particulièrement souligner le projet concernant les autochtones de la zone frontalière entre Equateur et Pérou, mis en oeuvre par le Bureau de Lima.

194. S'agissant du Forum universel des cultures - Barcelone 2004, une première réunion du Comité conjoint Forum-UNESCO (institué conformément à l'accord-cadre approuvé par le Conseil exécutif à sa 156e session) s'est tenue à Barcelone (Espagne) en mars 2000. Le Forum a aussi participé à la célébration de la Journée mondiale de la presse, le 3 mai 2000, par la diffusion, en coopération avec les associations catalanes de journalistes, du message lancé par le Directeur général à cette occasion.

GRAND PROGRAMME IV COMMUNICATION, INFORMATION ET INFORMATIQUE

Programme IV.1 - Libre circulation des idées

	Fonds alloués	Dépenses effectives	Dépenses effectives en %
	\$	\$	des fonds alloués
IV.1.1	1.732.600	513.368	29,6
IV.1.2	2.498.600	236.065	9,4
Défis éthiques, juridiques et socioculturels de la société de l'information	954.900	105.552	11,1
Programme IV.1	5.186.100	854.985	16,5

IV.1.1 - Liberté d'expression, démocratie et paix

195. Une large place a été réservée aux efforts visant à sensibiliser le public **aux liens entre liberté d'expression, médias et démocratie** au cours des cérémonies qui ont marqué la célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse (3 mai). Cette journée a offert dans le monde entier l'occasion de souligner l'importance que revêt la protection du droit à la liberté d'expression et d'appeler l'attention sur la situation des journalistes qui risquent leur vie pour apporter aux gens leur lot quotidien d'information. Un séminaire spécial, organisé à Genève sur le thème "Les médias dans les zones de conflit et d'après-conflit" a donné lieu à la formulation d'une série de recommandations qui ont été entérinées par les Nations Unies. Le Prix mondial de la liberté de la presse UNESCO/Guillermo Cano 2000 a été attribué à Nizar Nayyuf, journaliste syrien en détention. D'étroites relations ont été maintenues avec des organisations de médias et des groupes militant en faveur de la liberté de la presse aux niveaux régional et international, notamment le Réseau d'échange international pour la liberté d'expression (IFEX). L'Organisation a continué à défendre la liberté de la presse en dénonçant les violations et les crimes commis contre les journalistes et les médias, en engageant une action par la voie diplomatique dans des cas particuliers de violations de la liberté de la presse et en aidant les organisations professionnelles de médias à mettre en place des réseaux de surveillance et d'alerte.

196. L'UNESCO a également demandé que soit conduite une étude pour évaluer dans quelle mesure la communauté internationale des ONG pourrait mettre en place des formes de coopération et des mécanismes de nature à protéger les droits des personnes qui travaillent dans les domaines de l'éducation, de la science et de la culture. Plusieurs organisations participant à cette étude se sont déclarées vivement intéressées par la recherche des moyens de renforcer la coopération et de concevoir des mécanismes nouveaux en vue de protéger les droits des professionnels exerçant des activités dans leur domaine, par le biais de l'établissement de réseaux d'alerte et d'intervention, de sites Web communs et de la mise sur pied de campagnes concertées.

197. Parmi les initiatives prises pour **promouvoir des médias pour la paix et la tolérance**, il convient de citer l'octroi d'une assistance technique et professionnelle en matière de réforme de la législation relative aux médias en Indonésie, au Kosovo, au Guatemala et en Sierra Leone et en vue de rétablir des médias indépendants dans les zones de conflit et d'après-conflit. Ces activités ont contribué à renforcer les valeurs démocratiques et à créer un nouvel environnement pour la liberté et l'indépendance des médias en Indonésie et aussi à garantir que la législation relative aux médias promulguée dans ce pays, de même qu'au Kosovo, au Guatemala et en Sierra Leone, est en conformité avec les principes reconnus sur le plan international. Par le truchement des initiatives mises en route au Timor oriental (assistance pour l'élaboration d'un avant-projet de loi sur la radiotélédiffusion, création de stations de radio communautaires, d'une imprimerie et d'une coopérative de diffusion des journaux), l'UNESCO a concouru aux efforts menés par l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) pour rétablir la paix dans le territoire.

198. L'UNESCO a continué d'apporter son soutien au Forum des médias israélo-palestiniens. Le Forum est ouvert à tous les professionnels des médias sans discrimination et vise à forger un esprit de solidarité professionnelle parmi ses membres. La contribution de l'UNESCO a permis au Forum de poursuivre ses efforts pour promouvoir les échanges professionnels et améliorer les principes de la profession relatifs au traitement des situations, événements et questions suscitant des préoccupations ou des intérêts communs. L'UNESCO a également mis

en route, en coopération avec l'Association mondiale des journaux (AMJ), un projet tendant à la mise en place d'un réseau indépendant d'imprimerie et de diffusion pour les médias indépendants de Serbie, dont le principal objectif est d'offrir un autre système de diffusion des nouvelles et de l'information, en plus du réseau de presse existant. De même la Banque de programmes de Belgrade a continué de fournir des services de télévision publics et privés en Serbie représentant jusqu'à 350 heures gratuites de documentaires et émissions éducatives et culturelles, ce qui permet à la population locale d'avoir accès à une information différente et indépendante.

IV.1.2 - Médias, information et société

199. L'UNESCO continue à mettre en oeuvre l'engagement pris, lors de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, de promouvoir l'égalité des chances dans le domaine professionnel pour les femmes et de faire du 8 mars, Journée internationale de la femme, un jour mémorable. Le Directeur général a invité les organisations de médias du monde entier à veiller à ce que la responsabilité éditoriale de l'information soit confiée à des femmes journalistes ce jour-là. L'initiative, intitulée "Les femmes font l'info" visait également à appeler l'attention sur le "plafond de verre" auquel se heurtent encore les femmes journalistes et à mettre en évidence la nécessité d'offrir des chances égales à tous. Grâce à cette manifestation, l'UNESCO a démontré qu'**offrir aux femmes un plus large accès à l'expression et à la prise de décision dans les médias** revenait à contribuer sensiblement à la diversité et au pluralisme dans l'information.

200. Dans le cadre de l'action qu'elle mène pour favoriser l'**autonomisation des femmes au niveau local par le biais de médias communautaires**, l'UNESCO a centré ses efforts sur le renforcement des sept stations de radio communautaires gérées par des femmes, créées pendant l'exercice précédent au moyen d'activités de formation et d'un soutien à la préparation et à la production de programmes. L'Organisation a fourni un appui à la formation de femmes spécialistes de la communication au Cameroun et au Mozambique et à la production d'émissions répondant aux préoccupations des femmes, conseils pratiques, information concernant l'alphabétisation, la santé, les soins à donner aux enfants, l'amélioration des méthodes agricoles, la formation professionnelle, les possibilités d'emploi et le rôle des femmes dans la mise en oeuvre des politiques du développement. La diffusion de ces émissions sur les radios communautaires, en particulier au Cambodge et au Cameroun, était destinée à donner aux femmes les moyens d'exprimer leur opinion à l'échelon local, tout en ayant la possibilité de répondre à leurs aspirations culturelles et de développer leur créativité. Une évaluation en cours permettra de déterminer si ces activités ont contribué à améliorer la condition des femmes dans les communautés rurales.

201. Soixante Etats membres et deux pays non membres ont participé à l'enquête sur la **gouvernance en ligne**, dont un projet de rapport a été présenté à la deuxième Conférence pour le savoir mondial (Kuala Lumpur, mars 2000). Ce projet, mené en collaboration avec la Fondation COMNET-IT, a déjà joué un rôle de catalyseur dans la planification d'un plus vaste projet de Partenariat pour le savoir mondial, destiné à "promouvoir un plus large partage des connaissances relatives à la gouvernance", auquel l'UNESCO participera activement, en particulier en ce qui concerne l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour améliorer les liens entre citoyens et gouvernement à tous les niveaux.

202. Au titre des activités qu'elle mène pour promouvoir le **domaine public de l'information**, l'UNESCO a apporté un soutien à la participation de onze spécialistes et archivistes de l'information d'Afrique, d'Asie, des Caraïbes et d'Europe orientale au cinquième Colloque technique destiné aux archivistes et spécialistes de l'audiovisuel et intitulé "Création des archives de l'image et du son et accès à ces archives : les défis du troisième millénaire" (Paris, janvier 2000). Ce colloque rassemblait 330 participants venus de 40 pays pour débattre des incidences et de l'impact du nouvel environnement numérique et de l'Internet sur la préservation du patrimoine audiovisuel. Cette rencontre a donné lieu à la formulation de stratégies visant à préserver ce que l'on peut évaluer à 30 millions d'heures d'enregistrement audio et 10 millions d'heures de vidéo actuellement menacées par la détérioration chimique et l'obsolescence technologique. Dans le cadre des activités de suivi prévues au cours de l'exercice, une formation sera offerte et des consultations seront organisées entre fabricants et archivistes.

203. Une méthodologie générale à l'intention des bibliothèques numériques, fondée sur des normes internationales et deux plates-formes pour les systèmes d'exploitation Windows et Linux, a été élaborée dans le cadre du Projet de bibliothèque virtuelle destiné à l'Amérique latine et aux Caraïbes. Ce projet a été accueilli avec enthousiasme, et un certain nombre d'organismes gouvernementaux, comme le Programme brésilien sur la société de l'information, de même que des institutions non gouvernementales ont manifesté le désir d'y participer. Afin de garantir la réussite de cette entreprise, il est indispensable d'établir d'étroites relations de partenariat avec la communauté scientifique internationale et au sein de l'UNESCO.

204. En Afrique, l'Organisation a apporté son soutien à la création d'un contenu africain numérisé en sensibilisant les fournisseurs d'information à la viabilité de l'utilisation de médias numériques pour les activités d'édition, l'amélioration de l'accès en ligne aux oeuvres africaines publiées par l'intermédiaire des bibliothèques publiques et centres d'information et la formation à la publication numérisée. Se fondant sur les indications fournies en retour par les utilisateurs de la première édition, l'UNESCO et l'UNITAR s'emploient à en élargir le contenu et à en garantir la qualité de manière plus systématique en en confiant l'examen aux spécialistes eux-mêmes, et s'efforcent de produire des versions à la fois en anglais et en français. Ces actions ont permis d'intensifier la campagne de sensibilisation à une présence africaine accrue dans le domaine public et ont renforcé les réseaux nationaux de spécialistes de l'information.

205. Dans la région des Etats arabes, l'UNESCO est parvenue à un accord avec l'Union des éditeurs arabes en ce qui concerne la production d'une base de données générale concernant toutes les publications régionales et l'ensemble de la diffusion dans les bibliothèques et archives régionales, de même que la possibilité d'accéder à un site portail de la base de données. Chercheurs et grand public espéraient depuis longtemps, semble-t-il, pouvoir disposer d'une ressource telle que cette base de données. Dans le cadre du **programme Mémoire du monde**, un comité régional a été créé ; il prépare actuellement un programme régional destiné à permettre la sauvegarde et la préservation du patrimoine documentaire de l'Amérique latine et des Caraïbes ainsi que les moyens d'accéder à ce patrimoine. La consultation de WebWorld, site Web de la communication et de l'information, augmente régulièrement ; des efforts ont été déployés afin de renforcer les services destinés aux utilisateurs et de faire du site un portail ouvert sur la communication et l'information. Des

systèmes liés à la base de données sont indispensables pour répondre à la demande des visiteurs.

Défis éthiques, juridiques et socioculturels de la société de l'information

206. Quatre études portant sur les tarifs et les subventions croisées, les politiques en matière d'accès à l'information dans le domaine public, les applications concernant l'usage loyal et la protection de la vie privée ont été conduites en tant qu'apports au Congrès INFOéthique 2000, prévu en novembre 2000. Dans ce contexte, la Conférence Bamako 2000 qui s'est tenue au Mali a contribué à sensibiliser davantage aux questions éthiques, juridiques et sociétales en rapport avec l'utilisation des technologies de l'information et de la communication en Afrique. La présentation de l'UNESCO relative aux aspects éthiques et socioculturels de la société de l'information a reçu un accueil favorable lors du débat de haut niveau du Conseil économique et social sur les technologies de l'information et de la communication et le développement (New York, juillet 2000). Au cours de ce débat, le Directeur général a dirigé une table ronde sur l'Infoéthique, l'UNESCO a organisé une table ronde sur l'accès universel à l'information et à l'informatique au service du développement humain, a contribué à l'élaboration du rapport du Secrétaire général destiné au débat de haut niveau et a participé à l'exposition présentée à cette occasion. Ces activités ont conféré une plus grande visibilité au rôle spécifique que joue l'UNESCO dans le cadre de l'initiative conduite à l'échelle du système des Nations Unies.

Programme IV.2 - Comblent l'écart en matière d'information et de communication

	Fonds alloués	Dépenses effectives	Dépenses effectives en % des fonds alloués
	\$	\$	
IV.2.1	3.364.636	474.148	14,1
IV.2.2	2.700.000	363.998	13,5
Programme IV.2	6.064.636	838.146	13,8

IV.2.1 - Développement de la communication

207. Une priorité élevée a été donnée au **renforcement des capacités de communication** des pays en développement par la mise en oeuvre de projets extrabudgétaires, la formation et la coopération interinstitutions. Dans ce contexte, le Conseil intergouvernemental du Programme international pour le développement de la communication (PIDC), à sa 20e session (Siège de l'UNESCO, Paris, mars 2000) et son Bureau ont examiné et approuvé 61 projets nationaux et régionaux (pour un budget total de 1,8 million de dollars des Etats-Unis) visant à appuyer le renforcement de l'infrastructure en matière de communication et à développer les ressources humaines des médias des pays en développement, ainsi qu'à renforcer les organisations professionnelles et les médias indépendants. Ont également été examinées au cours de cette session plusieurs propositions tendant à améliorer encore les méthodes de travail du Conseil et à assurer une concentration accrue des grands domaines prioritaires, tels que le pluralisme des médias, la formation, les médias communautaires et les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

208. L'UNESCO a apporté son soutien à la formation de quelque 150 professionnels de la communication et renforcé sa coopération avec le Réseau international des chaires UNESCO en communication (ORBICOM). La réunion de consultation internationale des chaires

UNESCO en communication (Mexico, 10-11 juillet 2000) a adopté un Plan d'action prévoyant notamment des études et des compilations internationales sur les utilisations des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans les pays en développement, les stratégies et mécanismes propres à renforcer la confiance sur l'Internet, et l'accès aux TIC. Ces recherches seront menées par des spécialistes d'au moins 14 pays représentant toutes les régions du monde. C'est la première fois que les responsables de l'ensemble des chaires UNESCO en communication se rencontraient pour arrêter des actions prioritaires dans le domaine de la communication au niveau international.

209. L'UNESCO a appuyé plusieurs importantes initiatives internationales conçues pour **développer et renforcer la radiotélévision de service public et promouvoir sa mission éducative et culturelle**, ainsi que pour soutenir les productions audiovisuelles endogènes et leur diffusion. Au nombre de ces initiatives figuraient la présentation du Manifeste en faveur de la télévision éducative et culturelle rédigé par l'Association internationale des télévisions d'éducation et de découverte (AITED) (Paris, avril 2000), la Conférence internationale sur les défis lancés aux médias audiovisuels d'Afrique organisée par le Conseil mondial pour la radio et la télévision avec d'autres ONG (Rabat, Maroc, mai 2000) ; la Conférence internationale sur la radiotélévision de service public en Amérique latine (Paris, mars 2000) ; et l'atelier pour les producteurs de télévision et le colloque sur la télévision de service public UNESCO/INPUT pour l'Amérique latine (janvier 2000). De nouveaux progrès ont été réalisés dans la mise en oeuvre du projet "Ecrans sans frontières", qui a pour objet la constitution d'une base de données sur les programmes de télévision de service public des pays en développement, notamment par la création d'un site Web en coopération avec l'*Université radiophonique et télévisuelle internationale* (URTI). La collecte de fonds au bénéfice de **CreaTV** s'est intensifiée et différentes activités de formation et de diffusion ont été organisées avec International Public Television (INPUT). Ces activités ont été l'occasion d'un débat et d'une réflexion sur les contenus des programmes de télévision et ont permis à des professionnels de la télévision de pays en développement ou en phase de transition d'établir des contacts internationaux et d'échanger points de vue et données d'expérience aux niveaux régional et international.

IV.2.2 - Développement de l'"infostructure"

210. Dans le cadre de son action pour aider les Etats membres à élaborer des **politiques de développement des technologies de l'information** aux niveaux national et régional, l'UNESCO a entrepris des études d'évaluation des politiques sectorielles en Ouganda et au Nigéria. En Amérique latine et aux Caraïbes, elle s'est employée essentiellement, dans ses domaines de compétence, à aider les gouvernements et les institutions de la région à développer leur infrastructure télématique et leur "infostructure". Six projets ont été approuvés dans le cadre d'INFOLAC. Pour accroître son impact dans la région, il conviendrait toutefois qu'INFOLAC se transforme en un programme intergouvernemental régional. En Asie et dans le Pacifique, l'UNESCO a centré ses activités sur l'organisation de stages de formation des formateurs ayant pour thème les services d'information et divers aspects de la gestion des bibliothèques, et sur l'élaboration de politiques visant à améliorer les services d'information. De plus, l'Organisation a encouragé et appuyé la constitution de réseaux électroniques entre institutions scientifiques, éducatives et culturelles afin de promouvoir la coopération dans ces domaines et de renforcer les réseaux informatiques régionaux. A cet effet, une aide a été apportée à la création d'une bibliothèque électronique régionale pour

l'enseignement supérieur dans le cadre du programme régional qui a fait l'objet du mémorandum d'accord signé avec l'Université des Emirats Arabes Unis en mai 1999.

211. L'UNESCO a continué d'appuyer le **projet Bibliotheca Alexandrina**, l'accent étant mis sur la formation du personnel de la Bibliothèque dans des institutions de premier plan telles que la Bibliothèque du Congrès des Etats-Unis. Cette formation porte essentiellement sur la gestion des bibliothèques, le nouveau système d'information numérique et l'acquisition de livres et de périodiques. L'Organisation a également pris de premières mesures en vue de la création d'une bibliothèque UNESCO pour les malvoyants : sélection de matériel spécialisé et mise au point d'un logiciel en arabe spécialement conçu pour les aveugles. Un appui financier et technique a été fourni à la Bibliothèque d'Etat de la Russie pour une conférence sur les bibliothèques en ligne qui a aidé à définir le rôle d'animation que cette bibliothèque pourrait jouer dans la Fédération de Russie et dans d'autres pays. Un centre Internet a été inauguré au sein de la bibliothèque. L'Organisation aide également les Archives cinématographiques gouvernementales de Krasnogorsk à constituer une base de données multilingue, interrogeable en ligne, afin de permettre l'accès aux riches et uniques collections dont elles sont le dépositaire.

212. Enfin, il convient de noter que le projet de "**Programme Information pour tous**" a été mis au point et envoyé à tous les Etats membres afin de recueillir leurs observations avant qu'il soit soumis au Conseil exécutif.

ANNEE INTERNATIONALE DE LA CULTURE DE LA PAIX

213. Au cours de la période envisagée, la presse et les médias audiovisuels se sont mobilisés en faveur des objectifs de l'Année internationale de la culture de la paix, dans le cadre d'une vaste campagne d'information et de communication lancée par le système des Nations Unies dans son ensemble. La sensibilisation du public à l'action en défense d'une culture de la paix est attestée par les quelque 20 millions de signatures recueillies à l'appui du Manifeste 2000 pour une culture de la paix et de la non-violence.

214. Plus de 160 commissions nationales pour l'UNESCO, ainsi que les bureaux hors Siège et de nombreux partenaires institutionnels de l'Organisation (notamment 129 ONG internationales associées à l'UNESCO et à l'ONU), de même que les principales organisations du système des Nations Unies, ont tous lancé au moins une grande initiative pour soutenir les objectifs de l'Année internationale. Dans nombre de pays, ces objectifs font partie intégrante des campagnes nationales organisées à cette occasion, auxquelles participent tous les secteurs du pays et une grande partie de la population.

215. Un système mondial de communication et d'échange d'informations a été mis en place sur les activités entreprises, à l'échelle locale, par les organisations et les médias pour promouvoir une culture de la paix (www.unesco.org/iycp et www.unesco.org/iycptec). La liste complète des activités menées dans le cadre de l'Année internationale de la culture de la paix au cours du premier semestre 2000 figure dans le document 160 EX/INF.3.

ACTIVITES TRANSVERSALES

Institut de statistique de l'UNESCO

216. Après la création officielle, en novembre 1999, de l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU), le Conseil d'administration s'est réuni pour la première fois en février 2000 pour examiner les priorités de programme, ainsi que les activités et les questions d'organisation de l'Institut, et pour approuver son programme et budget pour l'an 2000.

217. Au cours de la période à l'étude, l'ISU a mené à terme la collecte, la vérification et le traitement des données de l'Evaluation de l'éducation pour tous. Il a publié le document statistique "Evaluation mondiale de l'EPT à l'horizon 2000", où figurent les principaux indicateurs clés concernant l'éducation de base, accompagnés de tableaux et de graphiques, établis à partir des données communiquées dans 167 rapports de pays. Ce document a été présenté et distribué, en anglais et en français, à l'occasion du Forum mondial sur l'EPT qui s'est tenu à Dakar, en avril 2000. Les indicateurs clés ont également été diffusés sur CD-ROM, où ils sont présentés en fonction de domaines stratégiques comme la participation à l'éducation, les programmes destinés à la petite enfance, le financement de l'éducation, les enseignants et l'alphabétisation. A l'instar de l'Observatoire de l'EPT récemment créé, l'ISU se propose d'élargir ce champ d'activité en tenant compte des besoins qui se profilent en matière d'information sur l'évolution des politiques pour répondre aux objectifs nouvellement définis.

218. Une autre activité importante a été la préparation et le lancement de l'Enquête 2000 sur l'éducation, qui marque la reprise de la collecte et de la diffusion périodiques de données par l'Institut. De nouveaux instruments d'enquête ont été conçus et adressés aux Etats membres sur support papier ou électronique. Il a été tenu compte de la demande d'indicateurs nouveaux émanant de la communauté des utilisateurs, ainsi que de la nécessité de parvenir à une meilleure comparabilité internationale en faisant correspondre de façon plus précise les programmes nationaux avec la Classification internationale type de l'éducation (CITE-97). Afin de garantir une application correcte de la version révisée de la CITE et une bonne interprétation des nouveaux concepts et des nouvelles définitions utilisés dans l'enquête, dix ateliers ont été prévus pour l'été, réunissant quelque 240 spécialistes de l'éducation et des statistiques venus de 130 pays. A la fin de juin 2000, quatre ateliers avaient déjà eu lieu et les autres étaient en bonne voie.

219. L'ISU a également poursuivi son partenariat avec l'OCDE dans le cadre du projet sur les Indicateurs mondiaux de l'éducation (financé en partie par la Banque mondiale), auxquels sont associés 18 Etats membres, tandis que l'Institut assume une responsabilité toujours plus grande dans la mise en oeuvre du projet. Des instruments de collecte des données ont été conçus et distribués, un plan de travail pour l'analyse et le traitement des données a été mis en oeuvre et des préparatifs sont en cours pour la prochaine réunion sur les Indicateurs mondiaux de l'éducation, qui se tiendra en Indonésie (novembre 2000).

220. Au terme d'une nouvelle évaluation des estimations et des projections en matière d'alphabétisation, les résultats ont été communiqués pour information aux Etats membres concernés. Ces résultats ont également permis de faire le point des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs fixés par les grandes conférences de la précédente décennie. Le renforcement des capacités statistiques a continué d'être axé sur le soutien technique accordé aux Etats membres pour l'Evaluation de l'EPT à l'horizon 2000. Le Programme SISED

(Renforcement des systèmes nationaux d'information statistique) a été particulièrement efficace à cet égard en Afrique subsaharienne.

221. En ce qui concerne les statistiques relatives à la communication, à la science et à la technologie, une étude approfondie des besoins présents et futurs a été mise en chantier en vue d'élaborer des orientations stratégiques, qui feront l'objet d'un vaste débat et serviront de plate-forme aux futurs plans de collecte et de diffusion des données en matière de communication, de science et de technologie. Des améliorations technologiques importantes ont été apportées au site Web de l'ISU.

222. En tant que membre fondateur de l'initiative PARIS 21 (Partenariat statistique à l'aube du XXI^e siècle), l'ISU a entrepris d'étudier les moyens qui permettraient de resserrer les liens entre les utilisateurs de données au niveau des politiques et les fournisseurs de données, en participant activement à plusieurs instances statistiques internationales - notamment la Commission de statistique de l'ONU, les réunions du Comité d'aide au développement de l'OCDE concernant l'élaboration d'indicateurs et la réunion quinquennale des Statisticiens du Commonwealth.

Anticipation et études prospectives

223. Durant les six premiers mois de l'exécution du programme, trois séances d'*Entretiens du XXI^e siècle* ont été organisées sur les thèmes : "Les maladies de l'âme au XXI^e siècle : prospective et prévention" (18 avril 2000, avec Julia Kristeva, Denise Bombardier et Adalberto Barreto ; réunion inaugurée par le Directeur général), "Quel est le futur de l'univers ?" - Sommes-nous seuls dans l'univers ? Y aura-t-il à très long terme un "Big Crunch", un grand effondrement suivi, le cas échéant, d'un nouveau "Big Bang" ? (5 mai 2000, avec Trinh Xuan Thuan, Nicolas Prantzou et André Brahic) et "Comment relever les défis du XXI^e siècle et civiliser la mondialisation ?" (30 mai, avec Mme Sonia Mendieta de Badaroux, présidente du Conseil exécutif, le Directeur général de l'UNESCO, Jacques Attali, Thierry Gaudin, Luc Montagnier et Edgar Morin), à l'occasion de la publication des *Clés du XXI^e siècle* (voir ci-après). De nombreuses pistes de réflexion ont été formulées à l'occasion de cet *Entretien*. Il a été remarqué que les solutions au problème de la pauvreté et de l'exclusion passent par l'essor d'une société de la connaissance et de nouvelles valeurs. Il a également été remarqué qu'un "système de régulation" est nécessaire pour faire face aux trois grands périls qui guettent l'humanité : des épidémies plus terribles encore que le sida, le vieillissement et ses conséquences sanitaires et socio-économiques, et le creusement des inégalités accéléré par l'essor des nouvelles technologies. Finalement, il a été souligné qu'à l'aube du XXI^e siècle, le monde est profondément transformé par une "double mondialisation" - celle des technologies d'une part, et celle des consciences d'autre part.

224. Une première anthologie des *Entretiens du XXI^e siècle* et des *Dialogues du XXI^e siècle* a été publiée en français, en coédition avec les éditions du Seuil, en mai 2000. Préfacé par le Directeur général, cet ouvrage, qui s'intitule les *Clés du XXI^e siècle*, rassemble les contributions de plus de 80 experts et personnalités de premier plan et aborde une trentaine de problèmes cruciaux pour l'avenir (Quel futur pour l'espèce humaine ? Quels sont les nouveaux territoires de l'éducation et de la culture ?). Des coéditions anglaise et espagnole de cet ouvrage devraient paraître en 2001.

225. Par ailleurs, l'UNESCO réalise, en coopération avec Radio-France International (RFI), un programme de radio intitulé "2000", diffusé dans le monde entier. Sept émissions ont déjà eu lieu, sur la population, l'eau, la désertification, la pauvreté et l'exclusion, le développement, les femmes et les villes. La diffusion d'articles prospectifs s'est poursuivie dans des journaux et périodiques de référence des différentes régions du monde, ainsi que dans des revues internationales de prospective.

Bourses

226. Au 17 juillet, 195 candidatures émanant de 104 Etats membres avaient été adressées à la Banque de bourses de l'UNESCO pour 2000-2001. Elles sont actuellement examinées en étroite consultation avec les commissions nationales, les délégations permanentes et les secteurs de programme. Entre le 1er janvier et le 30 juin 2000, 53 bourses au total (Afrique : 23 ; Etats arabes - dont étudiants palestiniens : 7 ; Asie et Pacifique : 12 ; Europe : 5 ; Amérique latine et Caraïbes : 6) ont été accordées à des candidats dûment recommandés par leurs commissions nationales respectives, avec diverses sources de financement. Parmi les bénéficiaires, 27 étaient des hommes et 26 des femmes.

227. Les Etats membres ci-après ont généreusement contribué (contributions en espèces) en 2000-2001 à des parrainages de bourses : République populaire de Chine (10 bourses d'études supérieures dans le domaine de la science et de la technologie) ; République tchèque (10 bourses : 5 bourses d'études supérieures et 5 bourses d'études universitaires dans différents domaines de compétence de l'UNESCO) ; Israël (40 bourses dans des domaines relevant de l'UNESCO, accordées par l'intermédiaire du Centre de coopération internationale du Ministère des affaires étrangères (MASHAV), et 14 bourses décernées après l'obtention d'un doctorat dans le domaine de la science et de la technologie par le biais du Ministère israélien de l'éducation, du Conseil de planification de l'enseignement supérieur et du Comité budgétaire, du Ministère des affaires étrangères et de la Commission nationale israélienne pour l'UNESCO) ; Pologne (22 bourses d'études supérieures dans le domaine des études orientales, de l'hydrologie et de l'archéologie) ; République de Corée (20 bourses accordées par l'intermédiaire du Programme international de développement de la communication pour des études dans le domaine de la production de documentaires pour la télévision).

228. En outre, le groupe français L'OREAL a renouvelé son offre de 10 bourses d'études supérieures destinées à des jeunes femmes dans le domaine des sciences de la vie, dans le cadre d'un projet d'un montant de 169.670 dollars. Le "Répertoire des boursiers de l'UNESCO : 1998-1999" a été adressé aux commissions nationales et aux délégations permanentes. La liste des programmes de bourses de l'UNESCO peut également être consultée sur le site Web de l'Organisation.

229. En ce qui concerne l'**évaluation du programme de bourses de l'UNESCO** demandée par le Conseil exécutif aux termes de la décision 156 EX/9.6.2 et sur la base des propositions reçues en réponse à la lettre circulaire CL/3543, par laquelle les Etats membres étaient invités à se porter candidats pour cette évaluation, il a été décidé en juin 2000 d'en confier l'exécution à Evaluation Associates Ltd (Royaume-Uni). En raison des changements notables apportés au programme pendant l'exercice 1998-1999, il a été jugé préférable d'attendre la fin de cet exercice pour entreprendre une telle évaluation. Celle-ci est maintenant en cours et devrait s'achever en décembre 2000. Le rapport d'évaluation sera donc soumis au Conseil exécutif à sa 161e session.

Coordination des activités concernant les femmes et l'égalité des sexes

230. Dans le cadre du suivi de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes (Beijing, 1995), l'Assemblée générale des Nations Unies a convoqué une session extraordinaire sur le thème "**Les femmes en l'an 2000 : Egalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle**", également connue sous le nom de "Beijing + 5", en vue de l'examen quinquennal du Programme d'action de Beijing (New York, 5-9 juin 2000). On a donné à cette occasion des exemples de bonnes pratiques et d'actions positives, en indiquant les enseignements tirés de telles expériences ainsi que les obstacles et les problèmes qui restent à surmonter pour que soit atteint l'objectif de l'égalité des sexes au cours du prochain millénaire. Une déclaration de principes, demandant qu'un engagement plus résolu soit pris en faveur du Programme d'action de Beijing, insiste sur la nécessité de mettre en oeuvre les 12 objectifs stratégiques, qui ont tous un lien étroit avec l'action menée par l'UNESCO. Promouvoir la réalisation intégrale des engagements pris à Beijing demeure au centre des activités de l'Organisation concernant les femmes.

231. L'UNESCO a participé activement à la session extraordinaire et a notamment organisé, à cette occasion, une manifestation parallèle visant à mobiliser les femmes en faveur d'une culture de la paix, en collaboration avec l'Association internationale de recherche consacrée à la paix. L'Organisation a présenté sa contribution au rapport du Secrétaire général sur les progrès accomplis dans l'intégration d'une *perspective paritaire* dans l'ensemble de ses activités, notamment une évaluation des efforts déployés par l'UNESCO pour mettre en oeuvre les cinq résolutions adoptées par la Conférence générale au sujet des femmes et de l'égalité des sexes. La session extraordinaire Beijing + 5 a fait apparaître que les injustices à l'égard des femmes, la violation de leurs droits fondamentaux et les disparités professionnelles demeuraient un problème politique qu'il était nécessaire d'aborder au plus haut niveau.

232. Les efforts de l'UNESCO dans ce domaine portent essentiellement sur le renforcement, dans les Etats membres et au sein du Secrétariat, des mécanismes institutionnels visant à promouvoir la participation des femmes et des jeunes filles, conformément au Programme d'action de Beijing et aux autres engagements pris par les Nations Unies. Cette action a été menée par l'Unité de promotion de la condition de la femme et de l'égalité des sexes (WGE), qui a fait oeuvre de promotion et de sensibilisation par la diffusion de brochures d'information et de publications concernant les femmes, les jeunes filles et l'égalité des sexes, l'organisation de réunions pour l'échange d'information, la mise à jour du site "Egalité des sexes" sur le Web, ainsi que par l'animation du groupe de discussion électronique "Priority-Gender", dont elle continue d'être le modérateur.

233. En tant qu'institution responsable de la mise en oeuvre de l'article 10 (relatif à l'éducation) de la **Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes**, l'UNESCO continue de mobiliser un large soutien en faveur de la Convention en diffusant et en distribuant la brochure *Passeport pour l'égalité* - version "personnalisée" de la Convention publiée en 1998 et mise à jour en 1999, afin de la faire connaître dans le monde entier. Le passeport existe en arabe, anglais, français, hindi, portugais, espagnol, swahili et ourdou. Les versions chinoise et russe paraîtront cette année. Le gouvernement guinéen a également traduit le passeport en neuf langues vernaculaires. Plus de 150.000 exemplaires du passeport ont été distribués par l'intermédiaire des agents UNESCO ainsi que des réseaux d'organismes des Nations Unies. Il existe aussi une version simplifiée en espagnol destinée aux analphabètes et aux néo-alphabètes. De plus amples détails sur la mise en oeuvre de la Convention par l'Organisation figurent dans le rapport

adressé par l'UNESCO à la 23e session du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (12-30 juin 2000).

234. A l'occasion de la **Journée internationale de la femme** (8 mars 2000), plus de 1.000 médias dans une soixantaine de pays ont répondu à l'appel lancé par le Directeur général de l'UNESCO, qui a invité les entreprises médiatiques du monde entier à célébrer cette Journée en conférant à des journalistes femmes des responsabilités au plus haut niveau. Cette initiative a permis de mobiliser un vaste éventail de réseaux locaux grâce à une étroite coordination avec les partenaires de l'UNESCO au niveau national. L'Organisation a également organisé une manifestation spéciale sur les femmes et la culture de la paix intitulée "*La voix des colombes*", en l'honneur des femmes rwandaises et, en particulier, de la regrettée Veneranda Nzambazamariya, lauréate du Prix UNESCO-Madanjeet Singh pour la tolérance et la non-violence.

235. L'UNESCO a apporté son soutien à la **Marche mondiale des femmes** en l'an 2000 - initiative lancée par la *Fédération des femmes du Québec* (Quebec Women's Foundation), pour protester contre la pauvreté des femmes et les violences qu'elles subissent. Cette marche en faveur des femmes et des jeunes filles a pour but de militer en faveur de l'égalité des sexes, d'aider les femmes à combattre la pauvreté et de promouvoir la paix grâce à l'édification d'une culture de la paix. Depuis son lancement, elle a mobilisé quelque 3.500 organisations féminines dans 143 pays.

236. En coopération avec les autorités espagnoles et l'ONG "Juntos en el Mundo", le Forum international sur les microfinancements s'est tenu à Madrid, du 12 au 14 juillet 2000, sous la présidence de S. M. la reine Sofia d'Espagne. L'UNESCO a également organisé avec la chaîne de télévision pour l'environnement - TVE (Royaume-Uni) une réunion sur le thème "From Rhetoric to Reality - Women Broadcasters for Change" qui a rassemblé des professionnels de 17 pays, dans toutes les régions du monde, afin de préparer des documentaires concernant la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et les problèmes de disparité entre les sexes, projetés avant et pendant la session Beijing + 5. En outre, l'Organisation a participé au Comité interinstitutions du CAC sur les femmes et l'égalité entre les sexes (New York, 23-25 février 2000), à la 44e session de la Commission de la condition de la femme (New York, 26 février - 17 mars 2000) ; à la deuxième Conférence mondiale du Comité international olympique (CIO) sur les femmes et le sport : "Nouvelles perspectives pour le XXIe siècle" (Paris, 6-8 mars 2000). En outre, elle a collaboré avec la Fédération internationale des femmes diplômées des universités à la convocation d'un groupe d'études sur les femmes dans l'enseignement supérieur (New York, mars 2000).

Coordination des activités concernant la jeunesse

237. Afin que les questions concernant la jeunesse figurent en bonne place dans l'ordre du jour des décideurs grâce à une mobilisation de tous les partenaires, l'UNESCO a participé à la réunion du Bureau des gouverneurs de la Banque interaméricaine de développement (mars 2000), elle a présidé la session sur la participation des jeunes et préparé une étude sur les meilleures pratiques pour la publication "*El Mundo aún es Joven*", qui est largement diffusée en Amérique latine (300.000 exemplaires). Ces efforts déboucheront sur la convocation, dans le cadre du Groupe de travail interaméricain sur la promotion de la jeunesse, sur un Forum des jeunes qui aura lieu à l'occasion du prochain Sommet des Amériques (Québec, Canada, 2001). En sa qualité de membre du Comité préparatoire international de la quatrième session du

Forum mondial de la jeunesse, l'UNESCO a joué un rôle décisif dans les préparatifs, ainsi que dans la définition de la nature, des réalisations, du mandat et de la faisabilité du Forum.

238. L'Unité de coordination "jeunesse" a continué de travailler en étroite coopération avec les secteurs du programme en appuyant des activités en faveur des jeunes, par exemple : participation d'étudiants à deux réunions de suivi de la Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur (CMES), identification des ONG de jeunes appelées à participer à l'Equipe spéciale qui surveillera les activités de suivi de l'initiative Education pour tous et préparation du numéro de la Revue internationale des sciences sociales consacré au thème "Youth Transition".

239. Le Conseil de la jeunesse créé par l'UNESCO a tenu sa première réunion à Adelaide (Australie) en mars 2000. Dans son rapport, le Conseil a formulé des recommandations à l'intention du Directeur général en ce qui concerne sa structure et sa composition, les problèmes et les questions d'actualité concernant la jeunesse et la référence aux jeunes dans le document 31 C/4. En outre, l'UNESCO a apporté un appui technique et financier à la première Conférence de la région SADC sur la jeunesse, à Maputo (Mozambique), et elle contribuera à la préparation de plans nationaux d'action en faveur de la jeunesse dans la région.

240. Une étude sur les programmes et projets de volontariat mis en place par les gouvernements, les OIG, ainsi que les ONG internationales, nationales et locales, vient de s'achever. Sur la base des résultats, des propositions sont présentées au Conseil exécutif, à sa présente session (doc. 160 EX/44), en vue d'une approche novatrice de l'UNESCO au service des jeunes volontaires.

Coordination des activités concernant l'Afrique

241. Conformément aux recommandations des Assises de l'Afrique, l'UNESCO déploie tous ses efforts afin d'être à l'écoute des préoccupations et des aspirations du continent. Dans ce cadre, le Directeur général, lors de sa participation au Sommet sur le paludisme au Nigéria, a lancé un appel pour une mobilisation mondiale contre cette maladie. Au cours de cette visite, un Plan spécial d'action pour le Nigéria - qui mettra l'accent sur l'appui au fonctionnement des institutions démocratiques et sur l'impulsion de l'alphabétisation et de l'éducation de base pour tous - a été mis au point. Plusieurs missions sectorielles vont se rendre au Nigéria pour développer les différents volets du Plan d'action.

242. Lors de sa participation au Forum de Dakar et au Sommet de la communauté des pays de langue portugaise en Mozambique, ainsi que de sa visite officielle au Togo, le Directeur général a eu l'occasion de faire le point, avec les autorités nationales, sur la coopération entre l'UNESCO et l'Etat concerné. Des missions intersectorielles sont en cours de préparation pour se rendre au Niger et en Zambie, et des missions d'évaluation vont dresser l'état des besoins en matière de reconstruction du Mozambique et du Zimbabwe, suite aux catastrophes naturelles subies par ces pays.

243. L'UNESCO a pris part au 36e Sommet de l'Organisation pour l'unité africaine (OUA) (10-12 juillet, Lomé, Togo) qui a mis un accent particulier sur l'Agenda de la Décennie de l'éducation en Afrique, sur le Forum de Dakar et sur la culture de la paix dans les pays des Grands Lacs, en Angola, en Somalie et en Sierra Leone. Sur demande du secrétariat de

l'OUA, l'UNESCO a aussi apporté son concours à l'organisation du symposium sur le financement de la culture en Afrique qui a eu lieu en juin à Abidjan, Côte d'Ivoire.

244. Les différents secteurs de l'Organisation ont participé le 21 juin 2000 à une réunion avec une délégation du Ministère des affaires étrangères du Japon, en vue d'examiner les possibilités de renforcer la coopération entre le Japon et l'UNESCO en faveur du continent africain.

245. L'UNESCO participe aussi aux travaux de la Commission indépendante sur "l'Afrique et les enjeux du troisième millénaire", créée à l'initiative d'intellectuels africains avec le soutien des Nations Unies. Le rapport issu de la réflexion entamée par cette Commission sera présenté aux Nations Unies en septembre 2000 lors de l'Assemblée du millénaire.

SERVICES D'INFORMATION ET DE DIFFUSION

Centre d'échange d'information

246. Un effort a été réalisé depuis le début du biennium en vue de l'amélioration du multilinguisme au sein du site Web de l'UNESCO. Ainsi, treize pages d'intérêt général sont actuellement disponibles dans les six langues officielles. Suite à la forte augmentation des visites reçues, la puissance du site a été renforcée et un nouveau moteur de recherche installé.

Office des Editions de l'UNESCO

247. Pendant la période considérée, s'agissant des ouvrages publiés sous la seule marque d'éditeur des Editions UNESCO, 8 livres et 11 numéros des trois revues trimestrielles ont été publiés. Durant ce même trimestre, 26 contrats de coédition et 15 contrats de cession de droits ont été signés, et 83 autorisations de reproduction accordées. Les Editions UNESCO ont participé à 28 foires du livre et expositions ; elles ont préparé, produit et distribué 12 dépliants et brochures, ainsi qu'un numéro de leur bulletin "Vient de paraître", qui est également envoyé par courrier électronique aux principaux distributeurs.

248. La photothèque virtuelle est opérationnelle : 15.000 clichés sont en ligne. Les numérisations de photos vont se poursuivre avec pour objectif de mettre sur le Web l'ensemble de la collection de l'UNESCO, constituée depuis sa création. Si la numérisation est un processus facile, l'indexation précise des documents en anglais et en français, quant à elle, est un processus lent qui requiert une excellente connaissance de toutes les activités de l'Organisation depuis sa création.

249. La liste complète des archives vidéo de l'Organisation depuis 1945, ainsi qu'un catalogue des vidéos illustrant les activités actuelles de l'Organisation, seront disponibles sur le Web dans les prochaines semaines. Le transfert sur support numérique des films sur support photochimique est en cours, malgré des contraintes budgétaires qui ralentissent ce processus très coûteux. Deux coproductions radio ont été mises en chantier, l'une avec RTVE (Espagne) et l'autre avec Radio France (France), qui donneront naissance respectivement à une série de disques compacts sur les musiques traditionnelles et à un disque compact sur les plus beaux discours sur la paix prononcés à l'UNESCO. Les études de faisabilité du transfert sur support numérique des bandes audio de l'Organisation sont terminées. Dans les prochaines semaines, l'UNESCO va signer un premier contrat qui portera sur la construction d'un modèle

de base de données ainsi que sur la numérisation des sons les plus anciens de l'Organisation qui sont encore enregistrés sur des disques en vinyle. Enfin, la version anglaise du CD-ROM "L'or bleu. Encyclopédie interactive de l'eau", a été publiée et a reçu le Prix Möbius 1999 (catégorie sciences) lors de sa publication en français.

Office des périodiques mensuels

250. Pour le *Courrier de l'UNESCO*, la première moitié de l'année 2000 a été marquée par un ralentissement de la chute des ventes des éditions du Siège. Un examen de l'évolution des abonnements a révélé un faible taux de fidélisation des nouveaux abonnés. Une enquête menée auprès de ces nouveaux abonnés en France a révélé que la nouvelle formule du *Courrier*, lancée en juillet 1998, a permis d'attirer un nouveau lectorat composé essentiellement d'adultes de 35 à 50 ans, engagés dans la vie associative. Ceci est important puisque les deux tiers du lectorat traditionnel du *Courrier* est âgé de plus de 50 ans. La faiblesse du taux de réabonnement est principalement imputable à une perception que la présentation du *Courrier* serait trop uniforme. En conséquence, il a été décidé d'infléchir la formule actuelle à compter du numéro d'octobre 2000 pour diversifier le contenu des rubriques et dynamiser la maquette.

251. Le lancement de la nouvelle formule du *Courrier* commence à avoir un impact sur la diffusion des coéditions. La coédition thaï, par exemple, a triplé son tirage. Par ailleurs, le lancement de nouvelles coéditions (ou la relance de coéditions existantes) est sur le point d'être conclu. Le site Internet du *Courrier*, dont la fréquentation a sensiblement augmenté pendant les six derniers mois, facilite l'accès par mots clés à tous les numéros de la nouvelle formule et aux numéros des trois années précédentes.

252. En ce qui concerne *Sources UNESCO*, un accord a été conclu avec un site d'hébergement privé pour mettre sur l'Internet une version HTML de ce magazine ; les efforts se poursuivent afin de lancer une édition en russe et en arabe. La restructuration des services d'envoi postal du Secrétariat fait que la distribution de ce titre ne peut plus être assurée ; la recherche urgente d'une solution est en cours.

Information du public

253. L'appel du Directeur général, le 8 mars, lors de la Journée de la femme : "Les femmes font l'info", a fait l'objet d'un grand effort de mobilisation et de sensibilisation qui a résulté en une ample - bien qu'inégale - couverture médiatique. Des efforts particuliers ont aussi été faits pour la diffusion du dossier de presse préparé pour la Journée mondiale de la liberté de la presse (3 mai) et pour la remise du Prix UNESCO/Guillermo Cano pour la liberté de la presse.

254. Une stratégie de communication a été mise en oeuvre pour le Forum mondial de Dakar, incluant la publication d'articles signés par le Directeur général dans des grands journaux, la médiatisation des réunions régionales préparatoires et des conférences de presse aussi bien en amont que pendant la durée du Forum. L'UNESCO a assuré l'accréditation de la presse étrangère présente à Dakar et distribué à cette occasion le "Carnet du journaliste sur l'éducation", qui a fait l'objet d'un accueil très favorable.

255. Au cours des six premiers mois de l'exercice biennal, des manifestations culturelles et de relations publiques organisées au Siège de l'Organisation ont compris 37 expositions et

22 concerts, spectacles ou événements spéciaux proposés par des délégations permanentes, des commissions nationales ou par le Secrétariat dans le cadre de l'exécution du programme.

Coopération avec les commissions nationales pour l'UNESCO

256. En matière de coopération avec les commissions nationales, les efforts se sont concentrés sur le renforcement de leurs capacités opérationnelles et de gestion et sur la consolidation de leur coopération aux niveaux bilatéral, sous-régional, régional et interrégional. Avec la création de la Commission nationale pour l'UNESCO du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord en janvier 2000 et celle de la Commission nationale de la République des Palaos en mars 2000, le nombre total de commissions nationales est passé à 189.

257. Les **cinq consultations régionales des commissions nationales sur le Projet de stratégie à moyen terme pour 2002-2007 (31 C/4) et le Projet de programme et de budget pour 2002-2003 (31 C/5)**, organisées en coopération avec les commissions nationales des pays hôtes, se sont déroulées de mai à juillet 2000, successivement en Bolivie, en Egypte, en Slovénie, en Namibie et en Ouzbékistan. Les rapports de ces consultations, auxquelles ont participé 168 commissions nationales, font l'objet du document 160 EX/5, partie I (A). Lors de chacune de ces consultations, les commissions nationales ont également eu l'occasion de se pencher sur les propositions en matière de décentralisation dans le cadre du processus de réforme en cours.

258. Les commissions nationales de la région Asie-Pacifique se sont réunies à Tachkent (Ouzbékistan), du 13 au 15 juillet 2000, pour la **12e Réunion quadriennale et statutaire des commissions nationales pour l'UNESCO de la région Asie-Pacifique**. Organisée par la Commission nationale ouzbèke, la réunion a regroupé les représentants de 38 commissions nationales, ainsi qu'un observateur de la Micronésie, deux observateurs de la région Europe (l'Allemagne et la Slovénie) et les responsables de 13 bureaux de l'UNESCO en Asie-Pacifique. Les commissions nationales ont débattu de leur coopération avec le Secrétariat et ont insisté sur l'importance de leur participation à la mise en oeuvre du programme et sur la pertinence du Comité permanent des commissions nationales pour l'UNESCO. Elles ont ainsi discuté de leurs relations avec leurs partenaires nationaux et de la collaboration, particulièrement fructueuse entre les nombreuses commissions nationales présentes dans cette région. A l'issue de la rencontre, un Sommaire ("Executive Summary"), en neuf points, a été adopté, portant notamment sur la nécessité d'élaborer des "Principes de partenariat" entre les bureaux hors Siège et les commissions nationales et de définir des modalités de coopération entre les associations, centres et clubs UNESCO, y compris la FMACU, et les commissions nationales. Enfin, 15 commissions nationales ont préparé un document à l'intention de leurs décideurs nationaux sur l'importance pour leur pays d'appartenir à l'UNESCO.

259. La **14e réunion des Secrétaires généraux/Secrétaires générales de commissions nationales de la région Europe**, organisée par la Commission nationale slovène pour l'UNESCO, a réuni à Bled (Slovénie), les 9 et 10 juin 2000, 46 membres de commissions européennes, ainsi que trois observateurs des commissions nationales d'Egypte, de Namibie et d'Ouzbékistan et les représentants de quatre bureaux UNESCO de la région Europe. Parmi les thèmes discutés au cours des deux journées de travail, "L'UNESCO au XXIe siècle" et la question de la participation des commissions nationales à la mise oeuvre du programme ont fait l'objet de débats plus approfondis.

260. La **4e réunion des Secrétaires généraux/Secrétaires générales des sept commissions nationales des pays de langue officielle portugaise** a eu lieu à Luanda, Angola, du 6 au 10 mars 2000. Les objectifs de cette réunion étaient d'achever l'analyse du plan d'action de l'UNESCO avec les pays de langue officielle portugaise pour le biennium 2000-2001 et d'identifier des projets spécifiques qu'elles mettront en oeuvre ensemble. Un séminaire de formation a été organisé à Yaoundé, Cameroun, du 3 au 7 avril 2000, réunissant des cadres de 16 commissions nationales de l'Afrique centrale et de l'Ouest ainsi que tous les membres du personnel de la commission nationale hôte. Il convient de souligner la présence active de 13 points focaux gouvernementaux de la Commission nationale camerounaise au sein des différents ministères dans les domaines de compétence de l'Organisation, la préparation par chaque participant d'un document sur les activités de sa commission et la distribution d'un questionnaire d'évaluation à l'issue de la formation dont l'analyse des réponses a démontré l'importance de la formation pour les participants.

261. Lors de sa participation le 17 février 2000 à l'Assemblée plénière de la Commission nationale française pour l'UNESCO, le Directeur général a notamment souhaité que les commissions nationales continuent à participer activement à la formulation, la mise en oeuvre et l'évaluation des programmes de l'UNESCO. Il a également exprimé le souhait que les rencontres statutaires des commissions nationales prévues en 2000-2001 se penchent sur le suivi des grandes conférences, rencontres ou séminaires de l'UNESCO et qu'elles fassent des propositions concrètes pour leur mise en oeuvre par les instances appropriées. Le Directeur général a aussi souhaité que le champ de collaboration entre commissions nationales s'étende non seulement aux relations Nord-Sud, mais aussi aux relations Est-Ouest et entre les pays du Sud.

Associations, centres et clubs UNESCO

262. Les efforts se sont poursuivis pour renforcer la coopération avec les associations, centres et clubs UNESCO (environ 5.000, répartis sur 120 pays) ainsi que les synergies au sein du mouvement par des initiatives de promotion, de diffusion de l'information et par un soutien financier à certaines activités. Au cours de la période considérée, deux publications ont été largement diffusées : *Les clubs UNESCO, des chemins de lumière : vers une histoire des clubs 1947-1996* (1.000 exemplaires en anglais, autant en français, et 750 exemplaires en espagnol), et une brochure d'information avec des exemples illustrant des activités des clubs (2.000 exemplaires en anglais, et autant en français et en espagnol). Une exposition internationale consacrée aux associations, centres et clubs UNESCO a été organisée lors du Forum mondial de Dakar sur l'éducation. Un soutien financier a également été apporté à plusieurs activités, notamment des séminaires de formation (par exemple le séminaire organisé par les fédérations d'Asie à New Delhi, Inde, en juin 2000). Un accord-cadre de coopération a été signé avec la société japonaise Felissimo, qui prévoit d'organiser un concours et de décerner un prix international sur le thème "générer la paix pour les générations futures".

Relations avec le système des Nations Unies

263. Le Directeur général a participé à la première session ordinaire de l'an 2000 du **Comité administratif de coordination (CAC)** sous la présidence du Secrétaire général de l'ONU (Rome, Italie, 6 et 7 avril 2000). Parmi les principaux points inscrits à l'ordre du jour figuraient la mondialisation et l'ONU, les technologies de l'information, le VIH/sida et le suivi des décisions du CAC.

264. Le Directeur général a également participé au débat de haut niveau (5-7 juillet 2000) de la **session de fond du Conseil économique et social** (New York, 5 juillet - 1er août 2000) sur le thème "Développement et coopération internationale au XXI^e siècle : le rôle des technologies de l'information dans le cadre d'une économie mondiale à forte intensité de connaissances". Il a prononcé un discours sur ce sujet et est également intervenu lors du petit-déjeuner-débat sur l'infoéthique. Les participants au débat de haut niveau ont conclu leurs travaux en adoptant sans procéder à un vote une Déclaration ministérielle sur le développement et la coopération internationale au XXI^e siècle : le rôle des technologies de l'information dans le cadre d'une économie mondiale à forte intensité de connaissances. Les autres thèmes intéressant l'UNESCO examinés dans le cadre des autres débats ont été : le suivi intégré des grandes conférences et sommets des Nations Unies, la mise en oeuvre coordonnée du Programme pour l'habitat par le système des Nations Unies, les activités opérationnelles des Nations Unies et le rôle de la technologie dans l'atténuation des effets des catastrophes naturelles et autres situations d'urgence humanitaires.

265. L'UNESCO a aussi participé aux sessions extraordinaires de l'Assemblée générale sur les thèmes suivants : "Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle" (New York, 5-9 juin 2000) et "Sommet mondial pour le développement social et au-delà : le développement social pour tous à l'heure de la mondialisation" (Genève, 26-30 juin 2000).

266. A sa cinquante-troisième session, l'Assemblée générale a décidé de désigner sa cinquante-cinquième session "Assemblée du millénaire" et de réunir à cette occasion un "**Sommet du millénaire**". En raison du Sommet du millénaire, la cinquante-cinquième session ordinaire de l'Assemblée générale doit commencer le 12 septembre 2000. La contribution de l'UNESCO au rapport du Secrétaire général qui sera examiné à cette session est axée sur les thèmes suivants : culture de la paix et tolérance, Année des Nations Unies pour le dialogue entre les civilisations, développement culturel, questions relatives à l'information.

Relations avec des organisations intergouvernementales régionales

267. A sa 6^e session (Paris, 2 et 3 mars 2000) la **Commission mixte UNESCO-ISESCO** a élaboré un programme de coopération entre les deux organisations pour l'exercice en cours, que les deux directeurs généraux ont signé lors d'une cérémonie qui s'est tenue au Siège de l'UNESCO le 31 mai 2000.

268. L'Organisation était représentée à la 27^e session de la Conférence des ministres des affaires étrangères des pays membres de la Conférence islamique, qui s'est tenue à Kuala Lumpur (Malaisie) du 27 au 30 juin 2000 ainsi qu'à la réunion générale des représentants des secrétariats des organismes des Nations Unies et de l'Organisation de la Conférence islamique qui a eu lieu à Vienne du 11 au 13 juillet 2000.

Relations avec les organisations non gouvernementales, fondations et autres institutions

269. La tenue d'une consultation internationale des organisations non gouvernementales (Dakar, 24 et 25 avril 2000) juste avant le Forum mondial sur l'éducation a constitué un événement essentiel de la période considérée. Un soutien apporté au titre du Programme de participation a permis à huit réseaux africains d'ONG de prendre une part active à cette

réunion. Organisée sous les auspices du Comité de liaison des ONG de l'UNESCO et de la Consultation collective des ONG et de l'UNESCO sur l'alphabétisation et l'éducation pour tous, cette Consultation a notamment abouti à l'adoption d'une déclaration de principe où les participants ont affirmé leur soutien au Cadre d'action de Dakar et ont également reconnu l'efficacité des mécanismes de coopération collective mis en place par les directives de 1995. On trouvera des informations détaillées sur la coopération entre l'UNESCO et les ONG et fondations dans le document 160 EX/39.

Développement de nouveaux partenariats

270. Les efforts se sont poursuivis pour renforcer la coopération avec les parlementaires et promouvoir ainsi les objectifs de l'Organisation. Au cours de la période considérée, plusieurs parlementaires, notamment des présidents et vice-présidents de parlements nationaux, se sont entretenus avec le Directeur général sur des questions d'intérêt commun. De même, des sous-directeurs généraux et hauts fonctionnaires de différents secteurs de programme ont reçu des parlementaires à titre individuel ou en groupe ou ont participé à des débats avec eux. Les unions parlementaires qui se sont réunies au cours de cette période ont fait porter leurs débats sur des questions intéressant l'UNESCO. Ainsi, l'Union interparlementaire arabe (UIPA) a mis l'accent sur l'éducation lors de son 35^e Conseil et de sa 9^e Conférence (Alger, 19-22 février 2000). Une délégation du Parlement européen a organisé une réunion au Siège le 24 mars dernier pour débattre de ces thèmes avec des spécialistes de l'UNESCO dans les domaines de l'éducation, de la culture et de la communication. En outre, les travaux de la 103^e session de l'Union interparlementaire (Amman, Jordanie, 30 avril - 6 mai 2000) se sont terminés par une résolution adoptée sans procéder à un vote sur le "Dialogue entre les civilisations et les cultures", où est rappelé le rôle essentiel de l'UNESCO en matière de coopération internationale dans le domaine culturel.

Evaluation du programme

271. Conformément au plan d'évaluation pour 1998-1999, les évaluations externes ci-après ont été effectuées : programme UNITWIN/chaires UNESCO, Centre international Abdu Salam de physique théorique, coopération entre l'UNESCO et le Conseil international des unions scientifiques (CIUS), Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO (COI), projet international LINGUAPAX et rapports mondiaux de l'UNESCO.

272. Les consultations avec les commissions nationales pour l'UNESCO ont été menées à bonne fin, l'objectif étant de constituer les équipes d'évaluation externe chargées de l'exécution du plan d'évaluation pour 2000-2001.

273. Le rapport du Directeur général sur l'activité de l'Organisation en 1998-1999 (doc. 160 EX/7) est soumis au Conseil exécutif à la session en cours. A la différence des rapports précédents de ce type, il vise surtout à évaluer les résultats effectifs de l'application du programme à la lumière des attentes des Etats membres telles qu'elles ressortent des résolutions de programme pertinentes.

Questions budgétaires et financières

274. Le budget ordinaire 2000-2001 approuvé par la Conférence générale à sa 30^e session s'établissait à 544.367.250 dollars. Au 30 juin 2000, ce montant avait été majoré, conformément aux dispositions du paragraphe A (d) de la Résolution portant ouverture de

crédits, d'un montant de 1.190.091 dollars correspondant à des dons et contributions spéciales, y compris aux contributions apportées par des gouvernements pour financer les dépenses de fonctionnement des unités hors Siège, de sorte que le total ajusté des crédits ouverts s'établissait à 545.557.341 dollars. Le Directeur général exprime sa gratitude aux gouvernements, institutions et particuliers qui ont versé ces contributions et dons généreux.

275. Au 30 juin 2000, le montant total des engagements de dépenses s'élevait à 113.869.214 dollars, soit 21,3 % du montant total des crédits ouverts pour les Titres I à VI (533.566.391 dollars), ce qui indique que l'exécution globale du programme se déroule de façon satisfaisante et conformément aux plans de travail provisoires.

276. Ces chiffres correspondent à la période de transition au cours de laquelle le Directeur général a proposé des ajustements au Programme et budget approuvés pour 2000-2001 conformément aux alinéas (a), (b) et (c) du paragraphe A de la Résolution portant ouverture de crédits, que le Conseil exécutif a approuvés à sa 159^e session (mai 2000). Le redéploiement des 10.761.100 dollars que le Conseil exécutif a approuvé par sa décision 159 EX/3.1.3 n'est pas pris en compte dans le présent rapport portant sur la période de transition étant donné que les virements correspondants en ce qui concerne les ajustements budgétaires n'ont pas pu être inscrits dans les comptes budgétaires faute de plans de travail détaillés. Ces fonds figureront dans le tableau de bord de l'exécution du programme, qui fera apparaître la situation actualisée au 31 août 2000.

277. Les **dépenses de personnel** effectives au 30 juin 2000 s'élèvent à 75.793.073 dollars, soit 24,1 % du montant de 314.068.100 dollars affecté à ce chapitre (312.368.200 dollars inscrits dans la Résolution portant ouverture de crédits pour 2000-2001, plus le montant de 1.699.900 dollars viré à partir du Titre VII du budget approuvé conformément à la décision 159 EX/6.1).

278. Au titre du **Programme de participation**, 2.199 demandes pour un montant total de 52.550.092 dollars avait été reçues à la fin de mars 2000, dont 512 ont été approuvées, pour un montant de 2.293.293 dollars.

279. Les dépenses d'exécution des activités financées par les **ressources extrabudgétaires** se sont élevées à 50 millions de dollars pour les six premiers mois de l'exercice 2000-2001. Par rapport aux 45,3 millions de dollars pour la période correspondante en 1998, on constate une augmentation de 4,7 millions de dollars (soit 10 %).

280. Il y a eu aussi augmentation de la mobilisation des ressources. Les fonds alloués sont passés de 120.600.000 dollars au 30 juin 1998 à 153.100.000 dollars à la même date en 2000, soit une augmentation de 32.500.000 (27 %). Si cette tendance se confirme, l'Organisation devrait pouvoir améliorer sensiblement ses résultats pendant l'exercice en cours.

Source de financement	Dépenses d'exécution du programme (six premiers mois de l'exercice)		Augmentation/(diminution) en 2000-2001 par rapport à 1998-1999
	1998-1999	2000-2001	
	en millions de dollars	en millions de dollars	en millions de dollars
Nations Unies			
PNUD	6.3	4.3	(2.0)
FNUAP	2.5	1.6	(0.9)
Autres organismes des Nations Unies	3.8	6.4	2.6
Autres sources de financement			
Banque mondiale/Assistance technique	0.4	0.1	(0.3)
Banques et fonds régionaux	1.7	0.3	(1.4)
Fonds autofinancés et fonds constitués par voie de dons	18.0	26.7	8.7
Experts associés et comptes spéciaux/contributions volontaires	12.6	10.6	(2.0)
Total général	45.3	50.0	4.7

281. Conformément au paragraphe 6 de la décision 157 EX/3.1, des informations précises sur la mise en oeuvre des activités financées par des ressources extrabudgétaires sont fournies dans le rapport semestriel que publie le Bureau du budget. Le dernier rapport en date du 30 juin 2000 a été distribué aux délégations permanentes et les membres du Conseil exécutif peuvent se les procurer pendant la session en cours.

282. A sa 159e session, le Conseil exécutif a demandé au Directeur général *"de lui fournir des informations détaillées sur le volume des ressources extrabudgétaires, sur leur origine, sur leur affectation eu égard aux priorités définies par la Conférence générale, sur les coûts d'administration y afférents ainsi que sur les modalités des arrangements contractés entre les donateurs et l'Organisation"* (décision 159 EX/3.1.2, partie IV, paragraphe 20). Si le volume et l'origine des ressources extrabudgétaires figurent dans les rapports évoqués ci-dessus, il faut, pour déterminer les coûts administratifs encourus et recouverts, une étude complexe qui évaluera le temps que chaque fonctionnaire a effectivement consacré à des activités financées par des ressources extrabudgétaires. Le Secrétariat s'efforcera d'entreprendre une étude de ce type, qui l'amènera peut-être à recourir à des compétences extérieures.

Situation de trésorerie

283. Au 31 juillet 2000, la situation de trésorerie de l'Organisation était plus satisfaisante qu'au moment correspondant des exercices précédents, puisque le montant total des arriérés est passé de 219.100.000 dollars à 125.700.000 dollars au taux de change constant. Cette amélioration est en grande partie attribuable au versement des contributions dues pour l'exercice en cours. La situation reste cependant préoccupante en ce qui concerne le montant des arriérés dus pour les exercices précédents et, à cet égard, les Etats membres qui ont des plans de paiement sont instamment priés de respecter les engagements qu'ils ont pris devant la Conférence générale. Aucun emprunt extérieur n'a été contracté depuis celui qui a été signalé au Conseil exécutif à sa 159e session. On trouvera un rapport détaillé sur l'état des contributions et les plans de paiement dans le document 160 EX/27.

Projet concernant les finances et le budget

284. En application de la résolution 30 C/84, le Directeur général a ouvert un compte spécial pour les nouveaux outils de gestion et de contrôle, dont le règlement financier spécial est présenté dans le document 160 EX/33. Au 31 juillet 2000, les recettes afférentes à ce compte s'élevaient à 4.500.000 dollars, dont 2.500.000 avaient été virés au titre du Programme ordinaire et 2 millions reçus à titre de contribution volontaire du Japon. D'autres virements seront faits à partir du Programme ordinaire, ainsi que l'autorise la décision 159 EX/3.1.3. En application également de la résolution 30 C/84, le Directeur général a adressé le 2 mars 2000 une lettre circulaire (CL/3542) à tous les Etats membres demandant que des contributions volontaires soient versées pour couvrir le coût de cet important projet. Ensuite, des lettres personnalisées ont été adressées à certains délégués permanents d'Etats membres et un suivi systématique en est assuré.

Cent soixantième session

160 EX/4

Partie II

PARIS, le 26 septembre 2000

Original anglais et français

Point 3.1.1 de l'ordre du jour provisoire

**RAPPORT DU DIRECTEUR GENERAL SUR L'EXECUTION
DU PROGRAMME ADOPTE PAR LA CONFERENCE GENERALE**

PARTIE II

TABLEAU DE BORD DE L'EXECUTION DU PROGRAMME EN 2000-2001

(30 C/5 approuvé)

N° 26

Etat au 31 août 2000

TABLE DES MATIERES

	Page
I - PRESENTATION DU PROGRAMME ET BUDGET POUR 2000-2001	
Figure 1 - Evolution du budget ordinaire de l'UNESCO de 1981 à 2001	1
Figure 2 - Budget ordinaire approuvé par titre/secteur	1
Figure 3 - Ventilation du budget total entre les dépenses de personnel et les activités	2
Figure 4 - Ventilation du budget ordinaire entre les dépenses de personnel et les activités	2
II - EXECUTION DU PROGRAMME ORDINAIRE	
Tableau 1 - Exécution du programme ordinaire par article budgétaire (Titres I à VI du budget)	3
Tableau 2 - Exécution du programme par catégorie de dépenses (Titres I à VI du budget)	4
Tableau 3 - Exécution du programme par secteur (Titres I à VI du budget)	5
Tableau 4 - Décentralisation	6
Tableau 5 - Programme de Participation	7-8
Tableau 6 - Effectifs et dépenses de personnel	9
Tableau 7 - Etat budgétaire des Titres I, III, IV, V et VI par catégorie de dépenses au 31 août 2000	10-11
III - PRESENTATION DES PROGRAMMES OPERATIONNELS EXTRABUDGETAIRES	
Figure 5 - Programmes opérationnels extrabudgétaires pour 2000-2001 (30 C/5 Approuvé) ventilés par source de fonds et Grand Programme	12
Figure 6 - Programmes opérationnels extrabudgétaires - dépenses et crédits	12
IV - EXECUTION DES PROGRAMMES OPERATIONNELS EXTRABUDGETAIRES	
Tableau 8 - Exécution des programmes extrabudgétaires par source de fonds	13
Tableau 9 - Exécution des programmes extrabudgétaires par région	14
Tableau 10 - Exécution des programmes extrabudgétaires par secteur	15
Annexe - Rapport détaillé sur l'exécution du Budget ordinaire au 31 août 2000	16-40

I - PRESENTATION DU PROGRAMME ET BUDGET POUR 2000-2001

FIGURE 1

EVOLUTION DU BUDGET ORDINAIRE
DE L'UNESCO DE 1981 A 2001

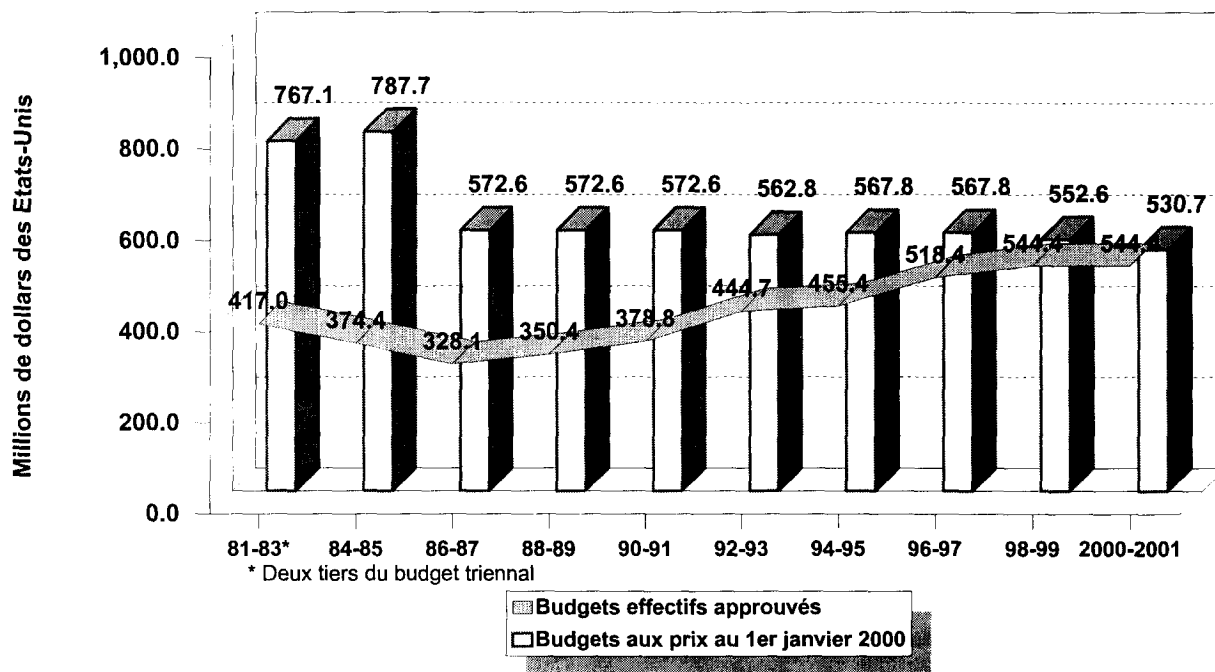


FIGURE 2

BUDGET ORDINAIRE APPROUVE
PAR TITRE/SECTEUR

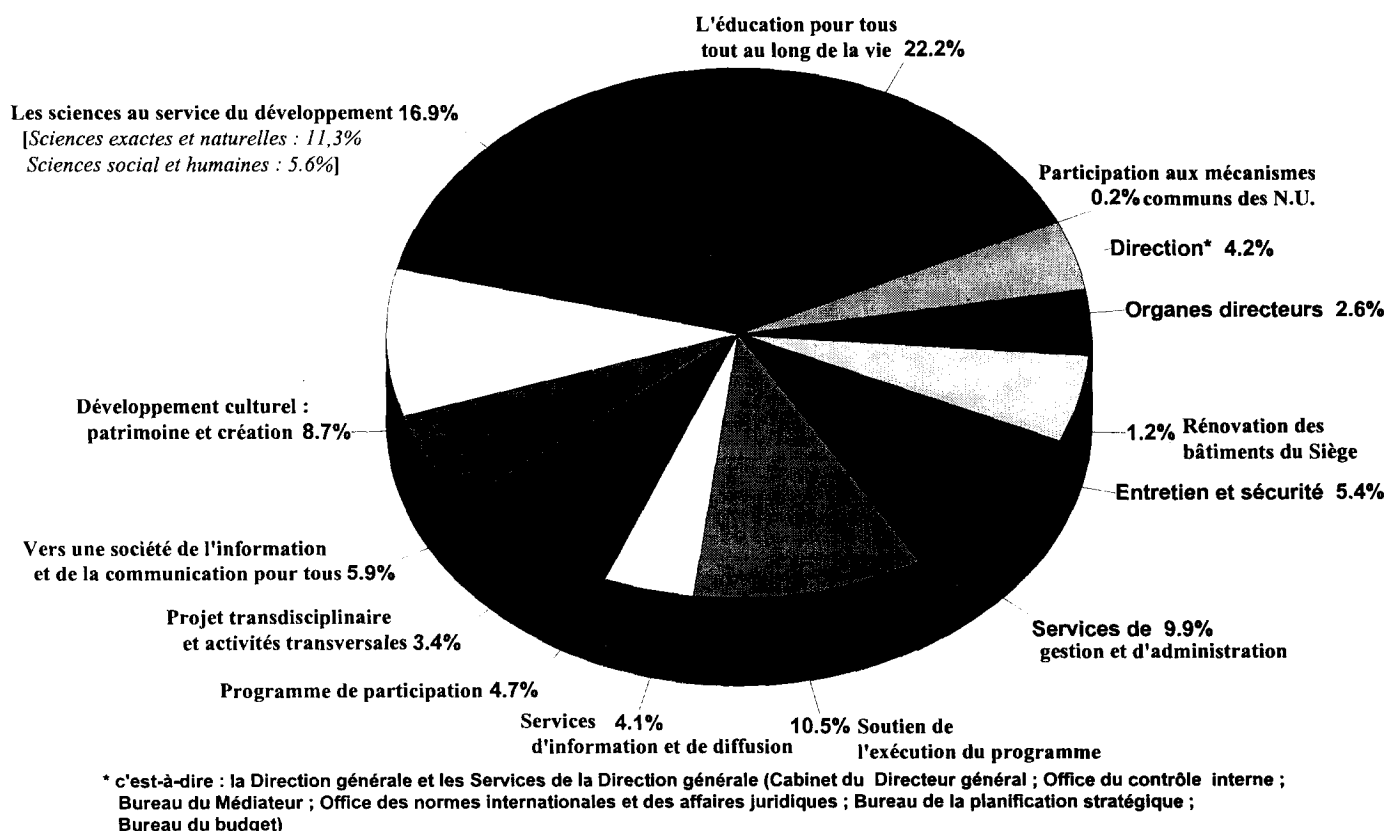


FIGURE 3 **VENTILATION DU BUDGET TOTAL**
ENTRE LES DEPENSES DE PERSONNEL ET LES ACTIVITES
(Programme ordinaire* et programmes extrabudgétaires)

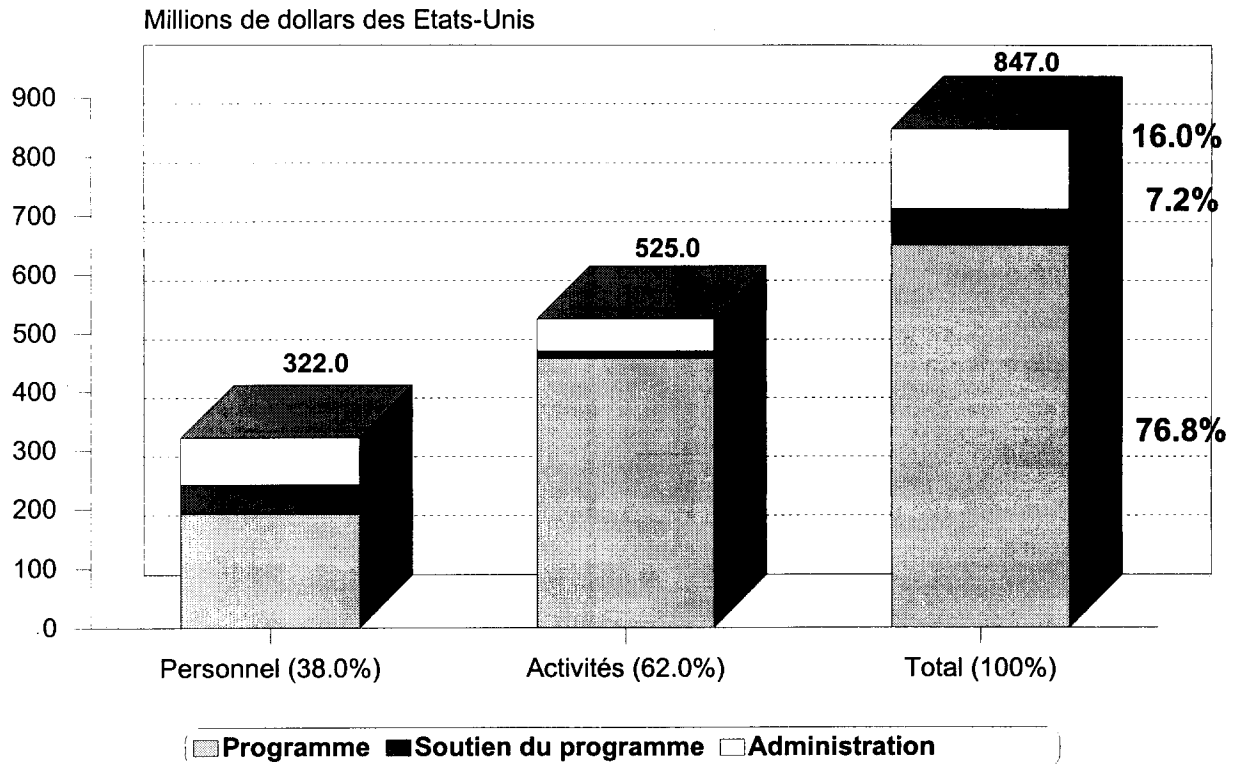
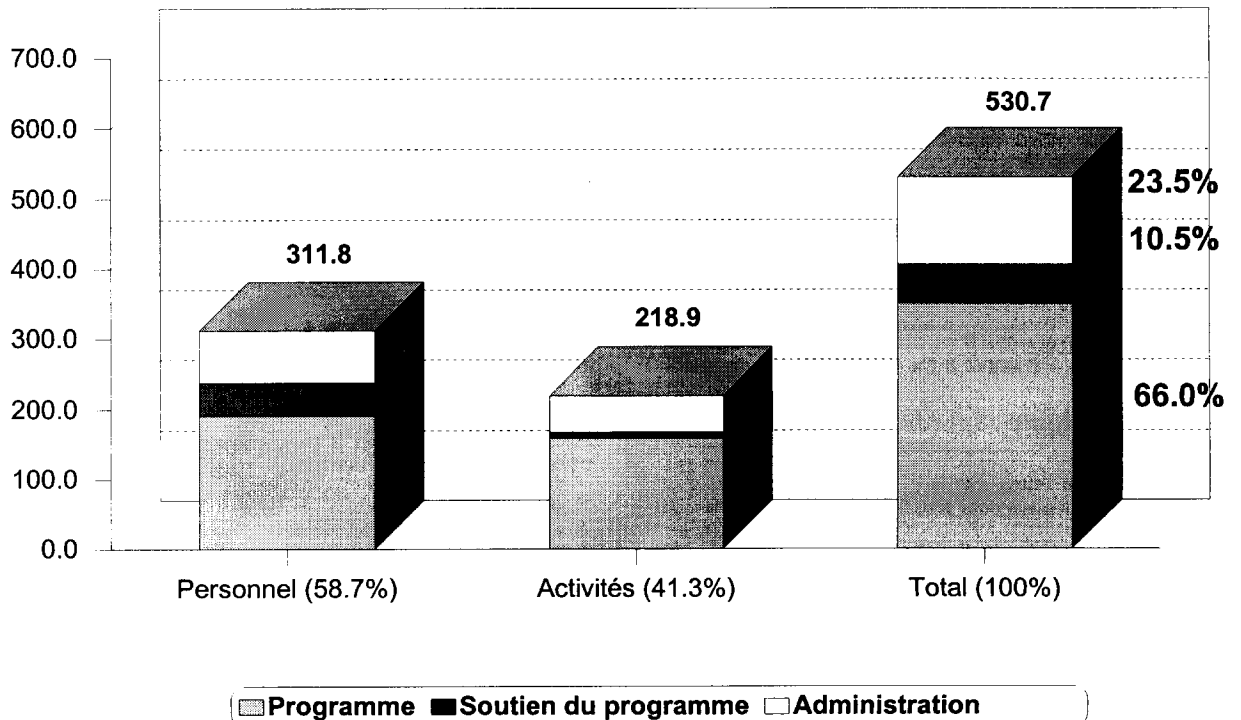


FIGURE 4 **VENTILATION DU BUDGET ORDINAIRE ***
ENTRE LES DEPENSES DE PERSONNEL ET LES ACTIVITES
Millions de dollars des Etats-Unis



* Titres I - VI

TABLEAU 1

EXECUTION DU PROGRAMME ORDINAIRE PAR ARTICLE BUDGETAIRE

(Titres I à VI du budget)

Article budgétaire	30 C/5	Crédits	Exécution	
	Approuvé	ouverts*	au	
	\$	\$	\$	%
TITRE I - POLITIQUE GENERALE ET DIRECTION				
I.A - Organes directeurs				
1. Conférence générale	6,153,700	6,157,300	544,205	8.8
2. Conseil exécutif	7,614,900	7,620,800	2,443,045	32.1
I.B - Direction				
3. Direction générale	1,731,100	1,738,000	423,134	24.3
4. Services de la Direction générale (c'est-à-dire : Cabinet du Directeur général ; Office du contrôle interne ; Bureau du Médiateur ; Office des normes internationales et des affaires juridiques ; Bureau de la planification stratégique ; Bureau du budget)	20,501,300	20,607,500	6,762,451	32.8
I.C - Participation aux mécanismes communs du système des Nations Unies				
	1,122,900	1,122,900	604,943	53.9
Total, Titre I	37,123,900	37,246,500	10,777,778	28.9
TITRE II - EXECUTION DU PROGRAMME				
II. A - GRANDS PROGRAMMES, PROJET TRANSDISCIPLINAIRE ET ACTIVITES TRANSVERSALES				
I. L'éducation pour tous tout au long de la vie	117,547,500	118,372,307	37,939,810	32.1
II. Les sciences au service du développement :				
. Sciences exactes et naturelles	60,071,600	60,659,959	17,960,594	29.6
. Sciences sociales et humaines	29,768,000	30,036,850	8,852,496	29.5
III. Développement culturel : patrimoine et création	46,335,800	46,668,413	14,896,787	31.9
IV. Vers une société de la communication et de l'information pour tous	31,374,600	31,607,036	8,992,399	28.5
Projet transdisciplinaire : Vers une culture de la paix**	-	-	-	-
Activités transversales	18,320,700	18,372,000	6,566,322	35.7
Programme de participation	24,830,000	24,830,000	1,038,083	4.2
Total partiel, Titre II.A	328,248,200	330,546,565	96,246,491	29.1
II. B - SERVICES D'INFORMATION ET DE DIFFUSION				
1. Centre d'échange d'information	4,565,700	4,586,100	1,342,823	29.3
2. Office des Editions de l'UNESCO	7,257,100	7,288,900	1,987,969	27.3
3. Office des périodiques mensuels	4,879,700	4,893,600	1,791,871	36.6
4. Office de l'information du public	5,179,600	5,197,900	1,431,386	27.5
Total partiel, Titre II.B	21,882,100	21,966,500	6,554,049	29.8
Total, Titre II	350,130,300	352,513,065	102,800,540	29.2
TITRE III - SOUTIEN DE L'EXECUTION DU PROGRAMME				
1. Bureau des relations extérieures	21,672,700	21,799,000	7,900,373	36.2
2. Bureau des relations avec les sources de financement extrabudgétaire	3,583,000	3,598,800	1,164,733	32.4
3. Bureau des conférences, des langues et des documents	30,576,800	30,722,700	9,016,273	29.3
Total, Titre III	55,832,500	56,120,500	18,081,379	32.2
TITRE IV - SERVICES DE GESTION ET D'ADMINISTRATION				
1. Bureau de l'ADG/MA	2,631,600	2,674,700	817,502	30.6
2. Bureau du Contrôleur financier	8,406,100	8,446,300	2,614,079	30.9
3. Bureau de la gestion des ressources humaines	14,380,600	14,445,600	4,257,034	29.5
4. Bureau de la documentation, des services informatiques et des télécom.	14,626,000	14,639,600	5,561,998	38.0
5. Bureau du soutien et des services	12,297,600	12,329,600	2,641,995	21.4
Total, Titre IV	52,341,900	52,535,800	15,892,608	30.3
TITRE V - Services communs ; entretien et sécurité	28,748,300	28,832,400	8,969,675	31.1
TITRE VI - Rénovation des bâtiments du Siège	6,499,500	6,499,500	73,213	1.1
Total, Titres I - VI	530,676,400	533,747,765	156,595,193	29.3

* 30 C/5 Approuvé, ajusté en fonction des virements de crédits approuvés par le Conseil exécutif à sa 159^{ème} session et des dons reçus.

** Les crédits du budget approuvé pour ce projet figurent sous les grands programmes I (ED), II (SHS) et III (CLT) et sous les activités transversales (Coordination des activités concernant "Vers une culture de la paix") (réf. 159 EX/Déc.,3.1.3).

TABLEAU 2

EXECUTION DU PROGRAMME PAR CATEGORIE DE DEPENSES

(Titres I - VI du budget)

Catégorie de dépenses	30 C/5	Crédits	Dépenses	
	Approuvé	ouverts*	vis-à-vis	des crédits ouverts
	\$	\$	\$	%
TRAITEMENTS ET AUTRES SERVICES DE PERSONNEL				
- Personnel au Siège	242,820,200	244,562,800	79,308,515	32.4
- Personnel hors Siège	68,948,000	68,905,300	21,127,373	30.7
Assistance temporaire	10,462,700	10,464,195	3,767,007	36.0
Services d'interprétation	2,458,700	2,458,700	618,027	25.1
Consultants auprès des Etats membres	2,321,200	2,339,327	366,460	15.7
Consultants auprès du Secrétariat	1,684,000	1,684,000	592,730	35.2
Autres services de personnel	1,749,600	1,749,600	614,776	35.1
VOYAGES EN MISSION OFFICIELLE				
- Voyages des délégués	5,499,800	5,566,800	2,527,214	45.4
- Voyages du personnel en mission officielle	5,861,300	5,868,800	2,192,851	37.4
- Voyages des représentants des Etats membres du Conseil exécutif	2,327,700	2,327,700	830,157	35.7
SERVICES CONTRACTUELS				
- Contrats d'édition	3,428,000	3,451,915	351,376	10.2
- Contributions à des coéditions	1,739,500	1,758,596	349,075	19.8
- Organisation de séminaires et réunions	7,390,800	7,512,764	981,014	13.1
- Autres services contractuels	30,664,100	31,133,309	5,296,938	17.0
DEPENSES GENERALES DE FONCTIONNEMENT	22,057,200	22,068,225	8,082,712	36.6
FOURNITURES DIVERSES	5,955,100	5,955,100	1,493,262	25.1
ACQUISITION DE MOBILIER ET DE MATERIEL	4,293,900	4,303,113	644,530	15.0
ALLOCATIONS FINANCIERES	25,082,300	25,082,300	13,699,786	54.6
CONTRATS AVEC DES ONGs (accords-cadres)	8,017,600	8,017,600	895,200	11.2
AUTRES CONTRIBUTIONS	25,459,200	25,763,922	5,069,565	19.7
PROGRAMME DE PARTICIPATION	24,830,000	24,830,000	1,038,083	4.2
AUTRES DEPENSES	13,978,500	13,978,500	753,760	5.4
COUTS INDIRECTS DE PROGRAMME	13,647,000	13,965,199	5,994,782	42.9
TOTAL, TITRES I - VI	530,676,400	533,747,765	156,595,193	29.3

* 30 C/5 Approuvé, ajusté en fonction des virements de crédits approuvés par le Conseil exécutif à sa 159ème session et des dons reçus.

TABLEAU 3

EXECUTION DU PROGRAMME PAR SECTEUR

(Titres I - VI du budget)

(à l'exclusion des dépenses de personnel et du Programme de participation)

Titre/Secteur/Unité	30 C/5	Crédits	Exécution	
	Approuvé	ouverts*	au	31 août 2000
	\$	\$	\$	%
TITRE I - POLITIQUE GENERALE ET DIRECTION	14,604,000	14,604,000	3,614,919	24.8
TITRE II - EXECUTION DU PROGRAMME				
II. A - GRANDS PROGRAMMES, PROJET TRANSDISCIPLINAIRE ET ACTIVITES TRANSVERSALES				
I. L'éducation pour tous tout au long de la vie	52,948,500	53,421,807	17,148,448	32.1
II. Les sciences au service du développement :				
. Sciences exactes et naturelles	24,940,500	25,337,759	6,737,123	26.6
. Sciences sociales et humaines	11,383,200	11,550,850	2,513,144	21.8
III. Développement culturel : patrimoine et création	15,386,000	15,550,213	3,952,676	25.4
IV. Vers une société de la communication et de l'information pour tous	13,297,400	13,431,436	3,008,348	22.4
Projet transdisciplinaire et activités transversales				
. Projet transdisciplinaire : Vers une culture de la paix**	-	-	-	-
Activités transversales :				
. Institut de statistique de l'UNESCO	6,820,000	6,820,000	3,396,600	49.8
. Services des bourses et des achats et soutien du programme correspondant	1,117,700	1,117,700	435,029	38.9
. Coordination des activités en faveur des groupes prioritaires :				
- les femmes	379,500	379,500	60,482	15.9
- la jeunesse	379,500	379,500	82,675	21.8
- l'Afrique	419,600	419,600	200,650	47.8
. Coordination des activités concernant : "Vers une culture de la paix"	697,100	702,100	357,999	51.0
Total partiel, Titre II.A	127,769,000	129,110,465	37,893,174	29.3
II. B - SERVICES D'INFORMATION ET DE DIFFUSION				
1. Centre d'échange d'information	812,300	812,300	169,682	20.9
2. Office des Editions de l'UNESCO	1,409,000	1,409,000	329,875	23.4
3. Office des périodiques mensuels	2,333,800	2,333,800	943,131	40.4
4. Office de l'information du public	1,820,000	1,820,000	476,653	26.2
Total partiel, Titre II.B	6,375,100	6,375,100	1,919,341	30.1
Total, Titre II	134,144,100	135,485,565	39,812,515	29.4
TITRE III - SOUTIEN DE L'EXECUTION DU PROGRAMME	8,822,600	8,852,600	2,799,939	31.6
TITRE IV - SERVICES DE GESTION ET D'ADMINISTRATION	16,712,100	16,712,100	4,529,919	27.1
TITRE V - ENTRETIEN ET SECURITE	13,295,900	13,295,900	4,290,717	32.3
TITRE V - Services communs ; entretien et sécurité	6,499,500	6,499,500	73,213	1.1
Total, Titres I - VI	194,078,200	195,449,665	55,121,222	28.2

* 30 C/5 Approuvé, ajusté en fonction des virements de crédits approuvés par le Conseil exécutif à sa 159ème session et des dons reçus.

** Les crédits du budget approuvé pour ce projet figurent sous les grands programmes I (ED), II (SHS) et III (CLT) et sous les activités transversales (Coordination des activités concernant "Vers une culture de la paix") (réf. 159 EX/Déc.,3.1.3).

TABLEAU 4

DECENTRALISATION(1)

(Montants prévus des dépenses hors Siège)

Secteur/Unité	30 C/5 Approuvé	Crédits ouverts (2)	Exécution au 31 août 2000	
	\$	\$	\$	%
TITRE II - EXECUTION DU PROGRAMME				
II. A - GRANDS PROGRAMMES, PROJET TRANSDISCIPLINAIRE ET ACTIVITES TRANSVERSALES				
Education	56,763,100	53,512,721	15,767,225	29.5
Sciences exactes et naturelles	24,707,100	24,877,641	6,793,511	27.3
Sciences sociales et humaines	6,342,150	6,149,400	1,574,559	25.6
Culture	17,389,800	16,394,478	5,095,213	31.1
Communication et information	11,571,800	11,783,816	2,876,831	24.4
. Projet transdisciplinaire : Vers une culture de la paix(3)	-	-	-	-
. Activités transversales :				
. Services des bourses et des achats et soutien du programme correspondant	88,300	88,800	24,530	27.6
. Coordination des activités concernant : "Vers une culture de la paix"	303,800	229,400	95,471	41.6
Programme de participation	24,830,000	24,830,000	1,038,083	4.2
Total partiel, Titre II.A	141,996,050	137,866,256	33,265,423	24.1
II. B - SERVICES D'INFORMATION ET DE DIFFUSION				
Office de l'information du public	638,800	640,200	169,116	26.4
Total partiel, Titre II.B	638,800	640,200	169,116	26.4
Total, Titre II	142,634,850	138,506,456	33,434,539	24.1
TITRE III - SOUTIEN DE L'EXECUTION DU PROGRAMME				
Bureau des relations extérieures	3,645,200	3,505,100	1,070,109	30.5
Bureau des relations avec les sources de financement extrabudgétaire	373,400	375,400	102,796	27.4
Total, Titre III	4,018,600	3,880,500	1,172,905	30.2
Total, Titres II et III	146,653,450	142,386,956	34,607,444	24.3

(1) Y compris les coûts directs et indirects de programme et les dépenses de personnel hors Siège.

(2) 30 C/5 Approuvé, ajusté en fonction des virements de crédits approuvés par le Conseil exécutif à sa 159ème session et des dons reçus.

(3) Les crédits du budget approuvé pour ce projet figurent sous les grands programmes I (ED), II (SHS) et III (CLT) et sous les activités transversales (Coordination des activités concernant "Vers une culture de la paix") (réf. 159 EX/Déc.,3.1.3).

TABLEAU 5
PROGRAMME DE PARTICIPATION
A. EXECUTION BUDGETAIRE PAR REGION

Région	Crédits ouverts	Exécution au 31 août 2000	
	\$	\$	%
AFRIQUE	2,350,883	393,000	16.7
ASIE ET PACIFIQUE	1,873,880	179,233	9.6
ETATS ARABES	905,500	37,000	4.1
EUROPE 1	425,863	44,000	10.3
EUROPE 2	867,800	25,000	2.9
AMERIQUE LATINE ET CARAIBES	1,508,850	-	0.0
INTER-REGIONAUX	1,422,000	267,000	18.8
ORGANISATIONS INTERNATIONALES NON-GOUVERNEMENTALES	622,850	92,850	14.9
TOTAL	9,977,626	1,038,083	10.4

PROGRAMME DE PARTICIPATION

B. NATURE DES DEPENSES

Nature des dépenses	Autorisations d'engagements de dépenses	Exécution au 31 août 2000	
	\$	\$	%
A. CONTRIBUTIONS FINANCIERES			
■ Conférences, réunions	3,694,129	342,000	9.3
■ Séminaires ou cours de formation	1,300,925	142,000	10.9
■ Fournitures et matériel	1,827,995	189,233	10.4
■ Bourses, allocations d'études	368,850	15,000	4.1
■ Consultants	1,163,300	150,000	12.9
■ Publications, traductions, reproduction	608,577	62,000	10.2
■ Allocations à des ONG	367,850	92,850	25.2
■ Autres formes de participation financière non-spécifiées ci-dessus	272,000	25,000	9.2
B. ASSISTANCE MATERIELLE ET/OU TECHNIQUE DIRECTEMENT FOURNIE PAR L'UNESCO			
■ Conférences, réunions	15,000	-	0.0
■ Séminaires ou cours de formation	195,000	-	0.0
■ Fournitures et matériel	20,000	20,000	100.0
■ Bourses	38,000	-	0.0
■ Consultants	106,000	-	0.0
■ Publications, traductions, reproduction	-	-	-
■ Assistance matérielle et/ou technique fournie à des ONG	-	-	-
■ Autres formes d'assistance matérielle et/ou technique directement fournie par l'UNESCO	-	-	-
TOTAL	9,977,626	1,038,083	10.4

TABLEAU 6

EFFECTIFS ET DEPENSES DE PERSONNEL

A. Ventilation mensuelle des postes budgétairement vacants pendant la période janvier 2000 - août 2000

ANNEE/MOIS	NOMBRE DE POSTES PERMANENTS POUR 2000-2001 INDIQUES DANS LE 30 C/5 APPROUVE				POSTES VACANTS					VARIATIONS PAR RAPPORT AU CHIFFRE A ATTEINDRE POUR PARVENIR A UN TAUX D'ABATTEMENT POUR DELAIS DE RECRUTEMENT DE 3% (64 POSTES)
	Nombre total de postes	Postes pourvus			HQS		FLD		TOTAL	
		HQS	FLD	TOTAL	P	GS	P	L		
2000										
Janvier	2,118	1,508	508	2,016	36	43	10	13	102	38
Février	2,118	1,504	508	2,012	38	45	10	13	106	42
Mars	2,118	1,494	506	2,000	38	55	10	15	118	54
Avril	2,118	1,487	505	1,992	42	58	10	16	126	62
Mai	2,118	1,484	503	1,987	42	61	11	17	131	67
Juin	2,118	1,485	505	1,990	44	58	10	16	128	64
Juillet	2,118	1,394	495	1,889	67	126	10	26	229	165 *
Août	2,118	1,391	500	1,891	69	127	7	24	227	163 *
MOYENNE	2,118	1,468	504	1,972	47	72	10	17	146	82

* Ce total de postes vacants tient compte des postes laissés vacants par le départ de leurs titulaires bénéficiaires du Plan de cessation de service par accord mutuel en l'An 2000.

B. Etat cumulatif des dépenses de personnel au 31 aout 2000

	Crédits \$	Dépenses \$	%
SIEGE	244,562,800	79,308,515	32.4
HORS SIEGE	68,905,300	21,127,373	30.7
TOTAL	313,468,100	100,435,888	32.0

TABLEAU 7

ETAT BUDGETAIRE DES TITRES I, III, IV, V ET VI PAR CATEGORIE DE DEPENSES AU 31 AOÛT 2000

Article budgétaire	Coût des postes établis		Assistance temporaire	Voyages des Délégués*	Voyages du personnel	Services contractuels	Dépenses générales de fonctionnement	Fournitures diverses	Acquisition de mobilier et de matériel	Autres contributions	Autres dépenses	Total
	Siège	Hors Siège										
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
TITRE I - POLITIQUE GENERALE ET DIRECTION												
Organes directeurs												
30 C/5 Approuvé et ajusté	1,755,100	-	8,527,200	2,327,700	-	596,800	571,300	-	-	-	-	13,778,100
Dépenses au 31 août 2000	611,074	-	1,116,580	843,094	975	118,708	181,370	36,051	53,398	-	26,000	2,987,250
Taux d'exécution	34.8	-	13.1	36.2	N.A	19.9	31.7	N.A	N.A	-	N.A	21.7
B. Direction:												
30 C/5 Approuvé et ajusté	20,887,400	-	198,700	54,000	472,600	306,900	174,200	181,200	70,500	-	-	22,345,500
Dépenses au 31 août 2000	6,551,785	-	182,611	587	167,493	101,073	58,207	41,844	35,985	45,000	1,000	7,185,585
Taux d'exécution	31.4	-	91.9	1.1	35.4	32.9	33.4	23.1	51.0	N.A	N.A	32.2
Participation aux mécanismes communs du système des Nations Unies												
30 C/5 Approuvé et ajusté	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1,122,900	1,122,900
Dépenses au 31 août 2000	-	-	209	-	-	-	20,000	-	-	-	584,734	604,943
Taux d'exécution	-	-	N.A	-	-	-	N.A	-	-	-	52.1	53.9
TOTAL, TITRE I												
30 C/5 Approuvé et ajusté	22,642,500	-	8,725,900	2,381,700	472,600	903,700	745,500	181,200	70,500	-	1,122,900	37,246,500
Dépenses au 31 août 2000	7,162,859	-	1,299,400	843,681	168,468	219,781	259,577	77,895	89,383	45,000	611,734	10,777,778
Taux d'exécution	31.6	-	14.9	35.4	35.6	24.3	34.8	43.0	126.8	N.A	54.5	28.9
TITRE III - SOUTIEN DE L'EXECUTION DU PROGRAMME												
1. Bureau des relations extérieures												
30 C/5 Approuvé et ajusté	14,246,500	3,347,200	375,200	10,000	565,600	2,285,200	298,800	256,000	326,000	88,500	-	21,799,000
Dépenses au 31 août 2000	5,543,867	1,034,926	234,734	335,224	166,393	54,636	165,708	63,018	40,688	210,633	50,546	7,900,373
Taux d'exécution	38.9	30.9	62.6	3,352.2	29.4	2.4	55.5	24.6	12.5	238.0	N.A	36.2
2. Bureau des relations avec les sources de financement extrabudgétaire												
30 C/5 Approuvé et ajusté	2,347,000	375,400	173,000	-	223,000	129,000	123,400	57,000	52,000	119,000	-	3,598,800
Dépenses au 31 août 2000	865,020	102,796	18,981	10,000	49,475	10,517	61,794	8,502	3,588	21,510	12,550	1,164,733
Taux d'exécution	36.9	27.4	11.0	N.A	22.2	8.2	50.1	14.9	6.9	18.1	N.A	32.4
3. Bureau des conférences, des langues et des documents												
30 C/5 Approuvé et ajusté	26,951,800	-	2,112,200	-	13,100	721,800	101,500	180,000	642,300	-	-	30,722,700
Dépenses au 31 août 2000	7,734,831	-	872,216	-	6,822	237,934	92,599	60,901	10,970	-	-	9,016,273
Taux d'exécution	28.7	-	41.3	-	52.1	33.0	91.2	33.8	1.7	-	-	29.3
TOTAL, TITRE III												
30 C/5 Approuvé et ajusté	43,545,300	3,722,600	2,660,400	10,000	801,700	3,136,000	523,700	493,000	1,020,300	207,500	-	56,120,500
Dépenses au 31 août 2000	14,143,718	1,137,722	1,125,931	345,224	222,690	303,087	320,101	132,421	55,246	232,143	63,096	18,081,379
Taux d'exécution	32.5	30.6	42.3	3,452.2	27.8	9.7	61.1	26.9	5.4	111.9	N.A	32.2

* Y compris les voyages des représentants des Etats membres du Conseil exécutif

Article budgétaire	Coût des postes établis		Assistance temporaire	Voyages des Délégués*	Voyages du personnel	Services contractuels	Dépenses générales de fonctionnement	Fournitures diverses	Acquisition de mobilier et de matériel	Autres contributions	Autres dépenses	Total
	Siège	Hors Siège										
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
TITRE IV - SERVICES DE GESTION ET D'ADMINISTRATION												
1. Bureau de l'ADG/MA												
30 C/5 Approuvé et ajusté	2,431,300	-	81,000	-	19,000	58,100	25,800	16,000	16,600	26,900	-	2,674,700
Dépenses au 31 août 2000	777,723	-	20,352	-	4,935	3,249	8,266	2,940	37	-	-	817,502
Taux d'exécution	32.0	-	25.1	-	26.0	5.6	32.0	18.4	0.2	-	-	30.6
2. Bureau du Contrôleur financier												
30 C/5 Approuvé et ajusté	7,424,300	-	129,900	-	17,900	-	827,800	46,400	-	-	-	8,446,300
Dépenses au 31 août 2000	2,336,733	-	34,910	-	5,753	-	218,511	11,208	6,964	-	-	2,614,079
Taux d'exécution	31.5	-	26.9	-	32.1	-	26.4	24.2	-	-	-	30.9
3. Bureau de la gestion des ressources humaines												
30 C/5 Approuvé et ajusté	12,005,800	-	1,495,700	-	122,900	485,200	54,300	56,400	123,600	95,700	6,000	14,445,600
Dépenses au 31 août 2000	3,623,529	-	345,244	35,000	24,230	130,097	6,863	10,456	13,415	68,200	-	4,257,034
Taux d'exécution	30.2	-	23.1	-	19.7	26.8	12.6	18.5	10.9	-	-	29.5
4. Bureau de la documentation, des services informatiques et des télécommunications												
30 C/5 Approuvé et ajusté	6,199,800	-	70,800	-	75,700	1,080,000	591,500	1,110,100	-	5,511,700	-	14,639,600
Dépenses au 31 août 2000	2,069,019	-	63,677	125	22,820	88,392	716,585	53,042	48,338	2,500,000	-	5,561,998
Taux d'exécution	33.4	-	89.9	N.A	30.1	8.2	121.1	4.8	N.A	45.4	-	38.0
5. Bureau du soutien et des services												
30 C/5 Approuvé et ajusté	7,762,500	-	79,600	-	39,500	94,700	141,300	61,300	5,900	-	4,144,800	12,329,600
Dépenses au 31 août 2000	2,555,685	-	20,547	-	9,401	26,273	6,220	17,335	1,534	-	5,000	2,641,995
Taux d'exécution	32.9	-	25.8	-	23.8	27.7	4.4	28.3	26.0	-	-	21.4
TOTAL, TITRE IV												
30 C/5 Approuvé et ajusté	35,823,700	-	1,857,000	-	275,000	1,718,000	1,640,700	1,290,200	146,100	5,634,300	4,150,800	52,535,800
Dépenses au 31 août 2000	11,362,689	-	484,730	35,125	67,139	248,011	956,445	94,981	70,288	2,568,200	5,000	15,892,608
Taux d'exécution	31.7	-	26.1	N.A	24.4	14.4	58.3	7.4	48.1	45.6	0.1	30.3
TITRE V - SERVICES COMMUNS ; entretien et sécurité												
30 C/5 Approuvé et ajusté	15,536,500	-	144,000	-	9,000	10,000	12,268,300	746,600	118,000	-	-	28,832,400
Dépenses au 31 août 2000	4,678,958	-	262,337	-	296	-	3,988,085	40,003	-	-	-	8,969,679
Taux d'exécution	30.1	-	182.2	-	3.3	0.0	32.5	5.4	-	-	-	31.1
TITRE VI - RENOVATION DES BATIMENTS DU SIEGE												
30 C/5 Approuvé et ajusté	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6,499,500	6,499,500
Dépenses au 31 août 2000	-	-	27,990	-	-	-	-	-	-	-	45,223	73,213
Taux d'exécution	-	-	N.A	-	-	-	-	-	-	-	0.7	1.1

* Y compris les voyages des représentants des Etats membres du Conseil exécutif

III - PRESENTATION DES PROGRAMMES OPERATIONNELS EXTRABUDGETAIRES

FIGURE 5

Programmes opérationnels extrabudgétaires pour 2000-2001 (30 C/5 Approuvé) ventilés par source de fonds et Grand Programme

(Chiffres en millions de dollars des Etats-Unis
Total: 300 Millions de dollars)

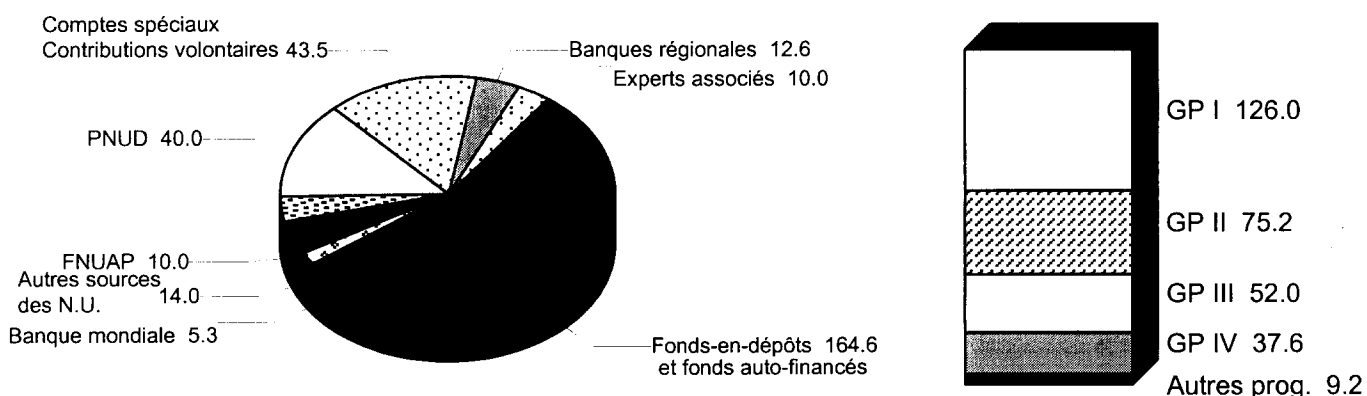
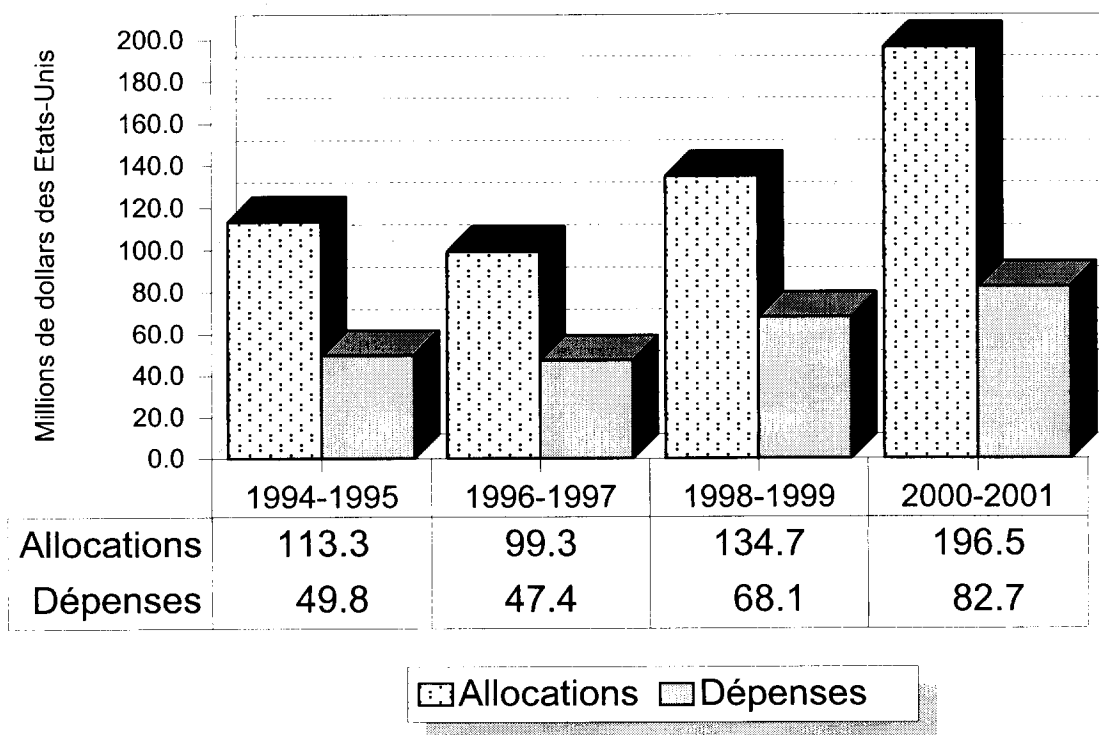


FIGURE 6

Programmes opérationnels extrabudgétaires Dépenses et allocations*



* Dépenses et crédits pour les huit premiers mois (janvier à août) de la première année de chaque exercice biennal.

TABLEAU 8
EXECUTION DES PROGRAMMES EXTRABUDGETAIRES
PAR SOURCE DE FONDS

SOURCES DE FONDS	2000-2001			1998-1999		
	Allocations dans le 30 C/5 Approuvé	Dépenses 1er jan. 00-31 août 00	Taux d'exécution	Allocations dans le 29 C/5 Approuvé	Dépenses 1er jan. 98-31 août 98	Taux d'exécution
	\$M	\$M	%	\$M	\$M	%
SOURCES DES NATIONS UNIES						
→ PNUD	40.0	5.5	14	40.0	7.8	20
→ FNUAP	10.0	2.0	20	15.0	3.3	22
→ Autres	14.0	10.9	78	12.0	7.1	59
AUTRES PROGRAMMES						
→ Banque mondiale	5.3	0.1	2	7.5	1.2	16
→ Banques régionales et fonds régionaux	12.6	0.7	6	11.0	2.2	20
→ Fonds-en-dépôt et fonds auto-financés	164.6	45.7	28	104.5	29.4	28
→ Experts associés, comptes spéciaux et contributions volontaires	53.5	17.8	33	60.0	17.1	29
TOTAL	300.0	82.7	28	250.0	68.1	27

TABLEAU 9
EXECUTION DES PROGRAMMES EXTRABUDGETAIRES PAR REGION

1er janvier 2000 au 31 août 2000

(en millions de dollars des Etats-Unis)

SOURCES DE FONDS	TOTAL	AFRIQUE	AMERIQUE LATINE ET CARAIBES	ASIE ET PACIFIQUE	ETATS ARABES	EUROPE	PROJETS INTER-REGIONAUX ET MONDIAUX
SOURCES NATIONS UNIES							
→ PNUD	5.5	2.0	0.1	1.4	1.6	0.4	-
→ FNUAP	2.0	0.4	-	0.3	-	-	1.3
→ Autres sources Nations Unies	10.9	0.5	0.8	0.4	6.9	-	2.3
Total partiel, Sources Nations Unies	18.4	2.9	0.9	2.1	8.5	0.4	3.6
AUTRES PROGRAMMES							
→ Banque mondiale (Assistance technique)	0.1	0.1	-	-	-	-	-
→ Banques et fonds régionaux de développement	0.7	0.5	0.1	0.1	-	-	-
→ Fonds constitués au profit du donateur Fonds constitués par voie de don	45.7	2.5	28.1	6.0	2.6	1.4	5.1
→ Experts associés, contributions volontaires comptes spéciaux	17.8	1.3	0.5	1.4	0.2	1.4	13.0
Total partiel, Autres programmes	64.3	4.4	28.7	7.5	2.8	2.8	18.1
TOTAL	82.7	7.3	29.6	9.6	11.3	3.2	21.7

TABLEAU 10
EXECUTION DES PROGRAMMES EXTRABUDGETAIRES
PAR SECTEUR

SECTEUR	2000-2001			1998-1999		
	Allocations dans le 30 C/5 Approuvé	Dépenses 1er jan. 00-31 août 00	Taux d'exécution	Allocations dans le 29 C/5 Approuvé	Dépenses 1er jan. 98-31 août 98	Taux d'exécution
	\$M	\$M	%	\$M	\$M	%
→ ED	126.0	33.6	27	90.0	36.5	41
→ SC	60.8	10.8	18	54.5	6.9	13
→ SHS	14.4	13.9	97	7.5	3.3	44
→ CLT	52.0	6.8	13	32.5	4.6	14
→ CII	37.6	6.2	16	30.0	6.2	21
→ Autres	9.2	11.4	124	35.5	10.6	30
TOTAL	300.0	82.7	28	250.0	68.1	27

TABLEAU DETAILLE DE LA SITUATION DU BUDGET ORDINAIRE

AU 31 AOÛT 2000

ARTICLE BUDGÉTAIRE	CRÉDITS OUVERTS	DÉPENSES	DÉPENSES VIS-À-VIS DES CRÉDITS OUVERTS
	\$	\$	%
Titre I - Politique générale et Direction			
I.A Organes directeurs			
Chapitre 1 - Conférence générale			
Dépenses de personnel	666,100	215,663	32.4
Services linguistiques et de documentation pour la Conférence générale	4,787,100	223,258	4.7
Vérification extérieure des comptes	596,800	70,000	11.7
Contribution aux services de micrographie de l'UNESCO	28,000	14,000	50.0
Autres dépenses	79,300	21,284	26.8
Total, Activités	5,491,200	328,542	6.0
Total, Conférence générale	6,157,300	544,205	8.8
Chapitre 2 - Conseil exécutif			
Dépenses de personnel	1,089,000	395,411	36.3
Services linguistiques et de documentation pour la Conseil exécutif	3,666,100	996,463	27.2
Voyages des membres du Conseil exécutif et indemnité journalière	2,327,700	835,506	35.9
Contribution aux services de micrographie de l'UNESCO	24,000	12,000	50.0
Autres dépenses	514,000	203,665	39.6
Total, Activités	6,531,800	2,047,634	31.3
Total, Conseil exécutif	7,620,800	2,443,045	32.1
Organes directeurs			
Dépenses de personnel	1,755,100	611,074	34.8
Autres dépenses	12,023,000	2,376,176	19.8
Total, Organes directeurs	13,778,100	2,987,250	21.7
I.B Direction			
Chapitre 3 - Direction générale			
Dépenses de personnel	1,279,500	292,089	22.8
Autres dépenses	458,500	131,045	28.6
Total, Direction générale	1,738,000	423,134	24.3
Chapitre 4 - Services de la Direction générale			
A. Cabinet du Directeur général			
Dépenses de personnel	7,973,900	2,420,434	30.4
Autres dépenses	377,800	313,192	82.9
Contribution au charges communes	2,800	-	-
Contribution aux services de micrographie de l'UNESCO	2,000	1,000	50.0
Total, Cabinet du Directeur général	8,356,500	2,734,626	32.7
B. Inspection générale			
Dépenses de personnel	1,748,700	507,848	29.0
Contribution au charges communes	1,100	-	-
Autres dépenses	66,700	32,643	48.9
Total, IOM	1,816,500	540,491	29.8
C. Bureau du Médiateur			
Dépenses de personnel	126,800	45,877	36.2
Contribution au charges communes	300	-	-
Autres dépenses	16,600	7,854	47.3
Total, MED	143,700	53,731	37.4

TABLEAU DETAILLE DE LA SITUATION DU BUDGET ORDINAIRE

AU 31 AOÛT 2000

ARTICLE BUDGÉTAIRE	CRÉDITS OUVERTS	DÉPENSES	DÉPENSES VIS-À-VIS DES CRÉDITS OUVERTS
	\$	\$	%
D. Office des normes internationales et des affaires juridiques			
Dépenses de personnel	1,872,700	692,863	37.0
Contribution au charges communes	3,300	-	-
Autres dépenses	199,800	69,048	34.6
Total, LA	2,075,800	761,911	36.7
E. Bureau d'études, de programmation et d'évaluation			
- Division des études et de la programmation			
Dépenses de personnel	2,034,700	780,608	38.4
Contribution au charges communes	1,400	-	-
Autres dépenses	86,800	13,804	15.9
Total, BPE	2,122,900	794,412	37.4
- Unité centrale d'évaluation du programme			
Dépenses de personnel	1,712,500	347,679	20.3
Contribution au charges communes	2,800	-	-
Autres dépenses	168,200	62,096	36.9
Total, CEU	1,883,500	409,775	21.8
F. Bureau du budget			
Dépenses de personnel	4,138,600	1,464,387	35.4
Contribution au charges communes	1,100	-	-
Autres dépenses	68,900	3,118	4.5
Total, BB	4,208,600	1,467,505	34.9
Récapitulation			
Dépenses de personnel	19,607,900	6,259,696	31.9
Autres dépenses	999,600	502,755	50.3
Total, Services de la Direction générale	20,607,500	6,762,451	32.8
Direction			
Dépenses de personnel	20,887,400	6,551,785	31.4
Autres dépenses	1,458,100	633,800	43.5
Total, I.B	22,345,500	7,185,585	32.2
I.C Participation aux mécanismes communs du système des Nations Unies			
CAC	15,500	-	-
CCQPO	33,500	15,072	45.0
Mesures de sécurité prises par les Nations Unies	49,200	20,000	40.7
Sécurité des fonctionnaires hors Siège	61,500	61,076	99.3
CCSI	61,900	38,000	61.4
CCI	324,600	148,709	45.8
CFPI, CCQA et OIT	576,700	322,086	55.8
Total, I.C	1,122,900	604,943	53.9
TOTAL, TITRE I			
Dépenses de personnel	22,642,500	7,162,859	31.6
Autres dépenses	14,604,000	3,614,919	24.8
TOTAL, TITRE I	37,246,500	10,777,778	28.9

TABLEAU DETAILLE DE LA SITUATION DU BUDGET ORDINAIRE

AU 31 AOÛT 2000

ARTICLE BUDGÉTAIRE	CRÉDITS OUVERTS	DÉPENSES	DÉPENSES VIS-À-VIS DES CRÉDITS OUVERTS
	\$	\$	%
TITRE II - Exécution du programme			
II.A Grands programmes, projet transdisciplinaire et activités transversales			
Grands programmes			
I Education pour tous tout au long de la vie			
I.1 L'éducation de base pour tous			
I.1.1 Offrir une éducation de base à tous les enfants			
1 - Renouvellement et développement de l'enseignement primaire			
(a) Réforme de l'enseignement primaire	280,000	80,627	28.8
(b) Formation du personnel éducatif	275,000	42,023	15.3
(c) Production et utilisation de matériels peu coûteux	175,000	95,169	54.4
(d) Education pour l'élimination de la pauvreté	227,690	57,397	25.2
(e) Évaluation des acquis des apprenants	100,000	25,541	25.5
(f) Lecture pour tous	95,000	19,583	20.6
(g) Amélioration des espaces d'apprentissage	66,000	6,100	9.2
Total partiel, Activités	1,218,690	326,440	26.8
Distribution des dépenses de personnel	5,731,232	1,834,630	32.0
Total, Axe d'action	6,949,922	2,161,070	31.1
2 - Promotion de l'éducation de la petite enfance et de l'éducation des enfants ayant des besoins spéciaux			
(a) Promotion de l'éducation intégrée de la petite enfance et de la famille	400,000	68,003	17.0
(b) Développement de l'éducation intégration pour les enfants ayant des besoins spéciaux	957,820	230,092	24.0
(c) Soutien d'actions conjointes en faveur de l'éducation de tous les enfants	313,747	1,111	0.4
Total partiel, Activités	1,671,567	299,206	17.9
Distribution des dépenses de personnel	6,852,927	2,193,697	32.0
Total, Axe d'action	8,524,494	2,492,903	29.2
Total, Sous-programme I.1.1	15,474,416	4,653,972	30.1
I.1.2 Favoriser l'alphabétisation et l'éducation non formelle des jeunes et des adultes			
1 - Alphabétisation et éducation communautaire			
(a) Mise au point des stratégies de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle	273,300	35,120	12.9
(b) Renforcement des capacités pour améliorer et développer l'alphabétisation et l'éducation non formelle	603,100	113,221	18.8
(c) Soutien à l'alphabétisation et l'éducation non formelle pour le développement rural : Baoding	791,000	150,000	19.0
(d) Action de promotion et mobilisation en faveur de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle	120,000	57,009	47.5
(e) Coopération avec les instituts	180,000	-	-
Total partiel, Activités	1,967,400	355,350	18.1
Distribution des dépenses de personnel	5,491,565	1,757,910	32.0
Total, Axe d'action	7,458,965	2,113,260	28.3
2 - Étendre les possibilités d'éducation aux exclus			
(a) Education des exclus	634,699	140,515	22.1
Projet spécial : "Amélioration des possibilités d'apprentissage offertes aux jeunes marginalisés"	557,630	96,864	17.4
Projet spécial : "Promotion de l'éducation des filles et des femmes en Afrique"	696,800	144,455	20.7
(d) Promotion de l'éducation des enfants dans des situations difficiles (enfants de la rue et enfants qui travaillent)	69,680	2,590	3.7
Total partiel, Activités	1,958,809	384,424	19.6
Distribution des dépenses de personnel	3,952,238	1,265,154	32.0
Total, Axe d'action	5,911,047	1,649,578	27.9
Total, Sous-programme I.1.2	13,370,012	3,762,838	28.1

TABLEAU DETAILLE DE LA SITUATION DU BUDGET ORDINAIRE

AU 31 AOÛT 2000

ARTICLE BUDGÉTAIRE	CRÉDITS OUVERTS	DÉPENSES	DÉPENSES VIS-À-VIS DES CRÉDITS OUVERTS
	\$	\$	%
I.1.3 Mobiliser les volontés et les partenariats au service de l'éducation pour tous			
1 - Forum international et bilan de l'EPT à l'an 2000			
(a) Forum mondial sur l'éducation (Dakar)	352,405	256,186	72.7
(b) Partenariat en coopération	20,000	20,000	100.0
(c) Actions de promotion	20,000	16,368	81.8
(d) Résultats du Bilan de l'EPT à l'an 2000	20,000	7,000	35.0
(e) Contrôle des acquis de l'apprentissage	60,000	33,000	55.0
(f) Compte à rebours	60,000	11,048	18.4
(g) Coopération dans le cadre du Programme alimentaire mondial	15,000	4,999	33.3
Total partiel, Activités	547,405	348,601	63.7
Distribution des dépenses de personnel	1,527,636	489,013	32.0
Total, Axe d'action	2,075,041	837,614	40.4
2 - Renforcement des programmes de coopération régionale en faveur de l'éducation de base			
(a) Poursuite de l'initiative des pays de l'E-9	3,300,000	163,671	5.0
(b) Partenariat pour l'éducation de base	240,000	86,003	35.8
(c) Coopération régionale - Afrique	155,540	2,400	1.5
(d) Coopération régionale - États arabes	120,000	25,010	20.8
(e) Coopération régionale - Asie et Pacifique	300,000	36,013	12.0
(f) Coopération régionale - Europe	78,500	9,123	11.6
(g) Coopération régionale - Amérique latine et caraïbes	261,000	56,028	21.5
(h) MINEDAF - Bourses régionales	300,000	300,000	100.0
Total partiel, Activités	4,755,040	678,248	14.3
Distribution des dépenses de personnel	3,681,394	1,178,454	32.0
Total, Axe d'action	8,436,434	1,856,702	22.0
Total, Sous-programme I.1.3	10,511,475	2,694,316	25.6
TOTAL, Programme I.1	39,355,903	11,111,127	28.2
I.2 Réforme de l'enseignement dans la perspective de l'éducation pour tous tout au long de la vie			
I.2.1 Rénovation des systèmes éducatifs à l'ère de l'information			
1 - Concevoir des stratégies d'apprentissage tout au long de la vie			
(a) Dialogue mondial sur l'apprentissage tout au long de la vie à l'occasion d'Expo 2000	120,000	120,000	100.0
(b) Préparation du Rapport mondial sur l'éducation	380,000	65,565	17.3
(c) Trois publications sur l'apprentissage tout au long de la vie	349,320	23,186	6.6
(d) Information au moyen de publications, de l'Internet et d'autres médias modernes	392,553	78,017	19.9
Total partiel, Activités	1,241,873	286,768	23.1
Distribution des dépenses de personnel	6,703,541	2,145,876	32.0
Total, Axe d'action	7,945,414	2,432,644	30.6
2 - Promotion des politiques et renforcement des capacités de développement et de reconstruction des systèmes éducatifs			
(a) Partenariat régional et programme de coopération - UNRWA	423,000	276,064	65.3
(b) Stratégies et plans d'action sectoriels nationaux	762,300	137,604	18.1
(c) Soutien à l'Autorité palestinienne	200,320	127,234	63.5
(d) Renforcement des capacités nationales d'utilisation et de gestion des locaux et équipements éducatifs	205,000	31,860	15.5
Total partiel, Activités	1,590,620	572,762	36.0
Distribution des dépenses de personnel	5,542,226	1,774,127	32.0
Total, Axe d'action	7,132,846	2,346,889	32.9
Total, Sous-programme I.2.1	15,078,260	4,779,533	31.7

TABLEAU DETAILLE DE LA SITUATION DU BUDGET ORDINAIRE

AU 31 AOÛT 2000

ARTICLE BUDGÉTAIRE	CRÉDITS OUVERTS	DÉPENSES	DÉPENSES VIS-À-VIS DES CRÉDITS OUVERTS
	\$	\$	%
I.2.2 Rénovation de l'enseignement secondaire général et professionnel			
1 - Rénovation et diversification de l'enseignement secondaire			
(a) Principes directeurs pour la réforme des systèmes d'enseignement secondaire	384,659	183,094	47.6
(b) Constitution de réseaux régionaux et sous-régionaux avec les OIG et les ONG	280,491	69,320	24.7
(c) Développement de l'éducation à distance	244,000	2,201	0.9
(d) Promotion de l'enseignement des sciences et de la technologie	340,700	91,056	26.7
(e) Education préventive pour lutter contre le VIH/sida	232,000	37,392	16.1
(f) Renforcement, grâce à l'éducation préventive, des capacités des jeunes de se préserver de l'abus des drogues	160,000	32,180	20.1
Projet spécial : "Formation scientifique, technique & professionnelle des filles en Afrique"	108,000	17,400	16.1
Total partiel, Activités:	1,749,850	432,643	24.7
Distribution des dépenses de personnel	4,950,527	1,584,718	32.0
Total, Axe d'action	6,700,377	2,017,361	30.1
2 - Programme international à long terme pour le développement de l'enseignement technique et professionnel (UNEVOC)			
(a) Renforcement des capacités des États membres	421,010	37,731	9.0
(b) Promotion de la coopération internationale, régionale et sous-régionale dans le domaine de l'ETP	258,000	40,006	15.5
(c) Fourniture de connaissances spécialisées et promotion de l'échange d'information via le réseau UNEVOC	120,000	11,727	9.8
(d) Application des instruments normatifs concernant l'ETP et des recommandations du Congrès de Séoul	30,000	-	-
Total partiel, Activités:	829,010	89,464	10.8
Distribution des dépenses de personnel	4,750,480	1,520,680	32.0
Total, Axe d'action	5,579,490	1,610,144	28.9
3 - Enseignement scientifique et technologique			
(a) Vulgarisation de la science et centres d'échange d'information	161,200	-	-
(b) Services d'échange d'information et réseaux	250,100	-	-
Total partiel, Activités:	411,300	-	-
Distribution des dépenses de personnel	803,438	257,189	32.0
Total, Axe d'action	1,214,738	257,189	21.2
Total, Sous-programme I.2.2	13,494,604	3,884,694	28.8
I.2.3 Enseignement supérieur et développement			
1 - Politique et réforme de l'enseignement supérieur			
(a) Suivi de la Conférence mondiale	353,785	121,050	34.2
(b) Promotion de l'innovation dans l'enseignement supérieur	233,864	50,386	21.5
Projet spécial : "Les femmes, l'enseignement supérieur et le développement"	60,000	6,997	11.7
Total partiel, Activités:	647,649	178,433	27.6
Distribution des dépenses de personnel	950,226	304,178	32.0
Total, Axe d'action	1,597,875	482,611	30.2
2 - Renforcer la coopération entre universités et la mobilité académique			
(a) UNITWIN et chaires UNESCO	1,415,071	375,382	26.5
(b) Conventions régionales sur la reconnaissance des études et des titres	220,000	17,298	7.9
Total partiel, Activités:	1,635,071	392,680	24.0
Distribution des dépenses de personnel	1,493,862	478,201	32.0
Total, Axe d'action	3,128,933	870,881	27.8
Total, Sous-programme I.2.3	4,726,807	1,353,492	28.6

TABLEAU DETAILLE DE LA SITUATION DU BUDGET ORDINAIRE

AU 31 AOÛT 2000

ARTICLE BUDGÉTAIRE	CRÉDITS OUVERTS	DÉPENSES	DÉPENSES VIS-À-VIS DES CRÉDITS OUVERTS
	\$	\$	%
La condition et la formation des enseignants dans la société de l'information			
(a) Constitution de réseaux sous-régionaux et régionaux d'établissements de formation des enseignants	533,500	65,694	12.3
(b) Application des nouvelles technologies dans la formation des enseignants	441,673	42,868	9.7
(c) Application des instruments internationaux concernant la condition des enseignants et du personnel éducatif	140,500	57,927	41.2
Total partiel, Activités:	1,115,673	166,489	14.9
Distribution des dépenses de personnel	1,399,034	447,846	32.0
Total, Projet	2,514,707	614,335	24.4
TOTAL, Programme I.2	35,814,379	10,632,054	29.7
Éduquer pour un avenir viable (Environnement, population et développement)			
(a) Mise en œuvre des activités internationales	116,000	17,160	14.8
(b) Participation aux services d'appui technique interinstitutions du système des N. U.	66,000	23,500	35.6
(c) Promotion de l'information, de l'éducation et de la communication en matière de population génésique	135,000	41,000	30.4
(d) Mise au point de matériels d'enseignement, d'apprentissage et de promotion concernant l'environnement	464,000	131,840	28.4
(e) Encouragement de l'action nationale à l'appui de l'éducation en faveur d'un développement durable	323,000	74,235	23.0
(f) Promotion de communautés durables	142,000	20,060	14.1
(g) Création d'un site Web	6,000	-	-
(h) Coopération pour le développement	103,000	23,645	23.0
(i) Participation aux coûts des liaisons SITA	78,400	28,400	36.2
(j) Contribution aux charges communes	27,200	27,200	100.0
(k) Contribution aux services de micrographie	1,400	700	50.0
(l) Dépense d'appui du programme	148,000	27,149	18.3
Total partiel, Activités:	1,610,000	414,889	25.8
Distribution des dépenses de personnel	6,133,925	1,963,536	32.0
Total, EPD	7,743,925	2,378,425	30.7
Instituts de l'UNESCO pour l'éducation			
Bureau international d'éducation de l'UNESCO	4,876,000	2,438,000	50.0
Institut international de l'UNESCO pour la planification de l'éducation	5,406,000	2,709,786	50.1
Institut de l'UNESCO pour l'éducation	2,090,000	1,045,700	50.0
Institut de l'UNESCO pour l'application des technologies de l'information à l'éducation	1,200,000	311,615	26.0
Institut international de l'UNESCO pour l'enseignement supérieur en Amérique latine et dans les caraïbes	2,375,300	1,319,800	55.6
Institut international de l'UNESCO pour le renforcement des capacités en Afrique	1,300,000	433,205	33.3
Total, Instituts de l'UNESCO pour l'éducation	17,247,300	8,258,106	47.9
Projet transdisciplinaire : Vers une culture de la paix			
Unité 1. Culture de la paix : susciter l'adhésion et forger les partenariats			
2 - Contribuer à la mise en œuvre du Programme d'action pour une culture de la paix			
(a) Promouvoir la réflexion sur le droit à l'éducation	40,000	9,834	24.6
Total, Axe d'action	40,000	9,834	24.6
TOTAL, Unité 1	40,000	9,834	24.6

TABLEAU DÉTAILLÉ DE LA SITUATION DU BUDGET ORDINAIRE

AU 31 AOÛT 2000

ARTICLE BUDGÉTAIRE	CRÉDITS OUVERTS	DÉPENSES	DÉPENSES VIS-À-VIS DES CRÉDITS OUVERTS
	\$	\$	%
Unité 2. Éduquer pour une culture de la paix			
1 - Développement de plans et programmes nationaux d'éducation pour une culture de la paix			
(a) Plans nationaux d'éducation aux droits de l'homme	168,000	29,073	17.3
(b) Évaluation et développement des programmes nationaux	129,000	22,000	17.1
(c) Programme d'éducation civique destiné à l'enseignement formel et l'éducation non formelle	126,605	28,673	22.6
(d) Réseaux régionaux et sous-régionaux concernant l'ECP	40,000	1,411	3.5
(e) MINEPS III - Coopération et solidarité entre les OIG et les ONG	140,000	41,507	29.6
Total, Axe d'action	603,605	122,664	20.3
2 - Amélioration des contenus et méthodes de l'éducation et de la formation pour une culture de la paix			
(a) Élaboration, production et diffusion de matériels d'ECP	160,000	22,470	14.0
(b) Développement des chaires UNESCO sur l'ECP	29,200	6,663	22.8
(c) Formation des enseignants	155,000	22,482	14.5
(d) La non-violence à l'école	112,500	3,123	2.8
(e) Valeurs éducatives, morales et éthiques du sport	140,000	12,128	8.7
Total, Axe d'action	596,700	66,866	11.2
3 - Le réseau du système des écoles associées			
(a) Matériels de promotion/information et mise en réseau à l'échelon international	268,981	55,606	20.7
(b) Projets nationaux et sous-régionaux sur la culture de la paix	132,000	38,533	29.2
(c) Projet phare du réseau	121,000	17,230	14.2
(d) Traduction/adaptation de matériels éducatifs	81,000	6,324	7.8
(e) Plans d'action sous-régionaux du SEA	197,075	51,631	26.2
(f) Sport	45,000	4,500	10.0
Total, Axe d'action	845,056	173,824	20.6
4 - Diversité linguistique et éducation multilingue			
(a) Mise en œuvre de politiques linguistiques	183,500	79,471	43.3
(b) Rapport de l'UNESCO sur les langues du monde	19,000	-	-
(c) Matériels didactiques	100,500	128,541	127.9
Total, Axe d'action	303,000	208,012	68.7
Total, Unité 2	2,348,361	571,366	24.3
Unité 3. De l'interculturalité au pluralisme culturel			
1 - Encourager le dialogue interculturel			
(a) Soutien à la révision des manuels d'histoire et de géographie	130,065	34,402	26.4
Total, Axe d'action	130,065	34,402	26.4
Total, Unité 3	130,065	34,402	26.4
Coopération pour le développement	120,000	4,745	4.0
Participation aux coûts des liaisons SITA	30,300	-	-
Contribution aux charges communes	51,200	12,300	24.0
Dépenses d'appui du programme	395,500	38,399	9.7
Total partiel, Activités	3,115,426	671,046	21.5
Distribution des dépenses de personnel	4,986,250	1,596,153	32.0
TOTAL, Projet interdisciplinaire : Vers une culture de la paix	8,101,676	2,267,199	28.0

TABLEAU DETAILLE DE LA SITUATION DU BUDGET ORDINAIRE

AU 31 AOÛT 2000

ARTICLE BUDGÉTAIRE	CRÉDITS OUVERTS	DÉPENSES	DÉPENSES VIS-À-VIS DES CRÉDITS OUVERTS
	\$	\$	%
Charges communes au titre de l'éducation			
Coopération pour le développement	1,132,500	179,409	15.8
Participation aux coûts des liaisons SITA	1,046,700	182,800	17.5
Contribution aux charges communes	362,700	117,852	32.5
Contribution aux services de micrographie	18,600	9,300	50.0
Coût indirects (Siège)	636,600	159,393	25.0
Dépenses d'appui du programme	1,229,715	128,546	10.5
Total, Charges communes	4,426,815	777,300	17.6
Récapitulation			
Activités planifiées	47,102,898	14,473,456	30.7
Dépenses de personnel	64,950,500	20,791,362	32.0
Coûts indirects de programme	6,801,109	2,674,992	39.3
Réduction dans les coûts indirects hors Siège	(482,200)		
TOTAL, GRAND PROGRAMME I	118,372,307	37,939,810	32.1
II Les sciences au service du développement			
II.1 Progrès, transfert et partage des connaissances scientifiques			
Suivi de la Conférence mondiale sur la science			
(a) Suivi de la Conférence mondiale de la science	374,327	165,397	44.2
(b) Politiques scientifiques	295,000	57,989	19.7
(c) Partenariats université-sciences-industrie (UNISPAR)	203,600	19,480	9.6
Total partiel, Activités	872,927	242,866	27.8
Distribution des dépenses de personnel	470,492	149,497	31.8
Total, Projet	1,343,419	392,363	29.2
II.1.1 Progrès, transfert et partage des connaissances dans le domaine des sciences fondamentales et des sciences de l'ingénieur			
1 - Améliorer l'enseignement universitaire en sciences fondamentales et en sciences de l'ingénieur			
(a) Enseignement universitaire des sciences	450,300	88,502	19.7
(b) Enseignement des sciences de l'ingénieur	329,300	86,859	26.4
Total partiel, Activités	779,600	175,361	22.5
Distribution des dépenses de personnel	2,824,716	897,541	31.8
Total, Axe d'action	3,604,316	1,072,902	29.8
2 - Promouvoir la coopération en matière de recherche et de formation en mathématiques, physique et chimie			
(a) Promouvoir la coopération en matière de recherche & de formation en mathématiques	307,600	111,100	36.1
(b) Promouvoir la coopération en matière de recherche & de formation en physique	1,826,800	150,478	8.2
(c) Promouvoir la coopération en matière de recherche & de formation en chimie	381,900	52,366	13.7
Total partiel, Activités	2,516,300	313,944	12.5
Distribution des dépenses de personnel	2,761,136	877,339	31.8
Total, Axe d'action	5,277,436	313,944	5.9
3 - Renforcer les capacités de recherche dans le domaine des sciences biologiques et biotechnologiques			
(a) Coopération avec les ONG	493,400	168,682	34.2
(b) Réseau de biologie moléculaire et cellulaire (MCBN)	436,500	82,009	18.8
(c) Biotechnologies, MIRCENS et BAC	1,218,200	260,953	21.4
Projet spécial : "Les biotechnologies au service du développement en Afrique"	124,500	17,800	14.3
(e) ONUSIDA/Sciences médicales	155,300	26,248	16.9
Total partiel, Activités	2,427,900	555,692	22.9
Distribution des dépenses de personnel	3,799,962	1,207,421	31.8
Total, Axe d'action	6,227,862	1,763,113	28.3

TABLEAU DETAILLE DE LA SITUATION DU BUDGET ORDINAIRE

AU 31 AOÛT 2000

ARTICLE BUDGÉTAIRE	CRÉDITS OUVERTS	DÉPENSES	DÉPENSES VIS-À-VIS DES CRÉDITS OUVERTS
	\$	\$	%
4 - Partenariats interdisciplinaires et développement de l'accès à l'information scientifique			
(a) Accord-cadre UNESCO/CIUS	729,000	414,450	56.9
(b) Coopération avec les unions du CIUS et les organismes qui y sont rattachés	68,000	2,372	3.5
(c) Prix scientifiques UNESCO	47,500	1,347	2.8
(d) Partenariats interdisciplinaires & développement de l'accès à l'information scientifique	927,300	161,641	17.4
Projet spécial : "Les femmes, la science et la technologie"	213,000	20,090	9.4
Total partiel, Activités	1,984,800	599,900	30.2
Distribution des dépenses de personnel	3,746,979	1,190,586	31.8
Total, Axe d'action	5,731,779	1,790,486	31.2
Programme solaire mondial 1996-2005			
(a) Enseignement et formation dans le domaine des énergies renouvelables	364,600	80,682	22.1
(b) Développement de l'utilisation des énergies renouvelables pour améliorer les conditions de vie	452,400	92,567	20.5
(c) Coopération pour le développement dans le domaine des énergies renouvelables	153,300	26,895	17.5
Total partiel, Activités	970,300	200,144	20.6
Distribution des dépenses de personnel	596,592	189,564	31.8
Total, Projet	1,566,892	389,708	24.9
Plan d'évaluation pour 2000-2001	62,900	-	-
Total, Sous-programme II.1.1	23,814,605	5,722,516	24.0
II.1.2 Progrès, transfert et partage des connaissances en sciences sociales et humaines			
1 - Améliorer l'enseignement universitaire, les capacités de recherche et la coopération internationale en sciences sociales			
(a) Chaires UNESCO	361,000	75,541	20.9
(b) Renforcement des capacités des urbanistes et jeunes spécialistes des sciences sociales	174,000	36,498	21.0
(c) Accords de coopération avec le CISS et les ONG s'occupant d'habitat humain	837,500	340,944	40.7
(d) Fondation Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix	233,000	14,506	6.2
(e) Suivi de la Conférence	35,000	-	-
Total partiel, Activités	1,640,500	467,489	28.5
Distribution des dépenses de personnel	2,020,520	692,891	34.3
Total, Axe d'action	3,661,020	1,160,380	31.7
2 - Collecte et diffusion de l'information dans les sciences sociales et humaines			
(a) Revue internationale des sciences sociales	320,900	106,918	33.3
(b) Rapport mondial sur les sciences sociales	131,500	38,592	29.3
(c) Centre d'échange d'information de MOST	190,050	28,706	15.1
(d) Données et information	162,850	29,390	18.0
(e) Centre de documentation	108,600	-	-
(f) Évaluation	35,000	-	-
Total partiel, Activités	948,900	203,606	21.5
Distribution des dépenses de personnel	1,240,226	425,307	34.3
Total, Axe d'action	2,189,126	628,913	28.7
Total, Sous-programme II.1.2	5,850,146	1,789,293	30.6
TOTAL, Programme II.1	29,664,750	7,511,809	25.3

TABLEAU DETAILLE DE LA SITUATION DU BUDGET ORDINAIRE

AU 31 AOÛT 2000

ARTICLE BUDGÉTAIRE	CRÉDITS OUVERTS	DÉPENSES	DÉPENSES VIS-À-VIS DES CRÉDITS OUVERTS
	\$	\$	%
II.2 Sciences, environnement et développement socioéconomique			
Promouvoir des approches intégrées de l'environnement & et du développement			
(a) Développement de la coopération interdisciplinaire	85,000	4,335	5.1
(b) Renforcement des partenariats avec le système des N. U. et les grandes ONG	113,700	18,490	16.3
Plan d'évaluation pour 2000-2001	5,000	-	-
Total partiel, Activités:	203,700	22,825	11.2
Distribution des dépenses de personnel	133,165	42,312	31.8
Total, Projet	336,865	65,137	19.3
II.2.1 Sciences de la terre, gestion du système terrestre et atténuation des risques naturels			
1 - Promouvoir la gestion du système terrestre, la coopération internationale et le renforcement des capacités en sciences de la terre			
(a) Développement du PICG	550,700	220,911	40.1
(b) Perfectionnement des connaissances des spécialistes des sciences de la terre par la formation et l'attribution de bourses	363,025	94,991	26.2
(c) Protection et développement durable des géoparcs	56,700	12,578	22.2
(d) Technologies spatiales et de la géo-information	289,800	69,843	24.1
Total partiel, Activités:	1,260,225	398,323	31.6
Distribution des dépenses de personnel	1,640,716	521,330	31.8
Total, Axe d'action	2,900,941	919,653	31.7
2 - Réduire la vulnérabilité aux catastrophes naturelles			
(a) Projets de collaboration portant sur des systèmes de prévention des catastrophes	389,300	86,745	22.3
(b) Enquête et assistance technique nécessitées par des catastrophes	32,300	9,641	29.8
Total partiel, Activités:	421,600	96,386	22.9
Distribution des dépenses de personnel	3,414,950	1,085,085	31.8
Total, Axe d'action	3,836,550	1,181,471	30.8
Plan d'évaluation pour 2000-2001	13,500	-	-
Total, Sous-programme II.2.1	6,750,991	2,101,124	31.1
II.2.2 Les sciences de l'environnement et le programme sur L'homme et la biosphère (MAB)			
1 - Les réserves de biosphère en tant qu'instruments servant à concilier conservation et développement : mise en œuvre de la Stratégie de Séville			
(a) Évaluation et amélioration des réserves de biosphère existantes	410,400	61,390	15.0
(b) Création de nouvelles réserves de biosphère, y compris de réserves transfrontières	313,000	47,232	15.1
(c) Renforcement du réseau mondial/régional	312,100	108,917	34.9
(d) Aide aux États membres en matière de conservation et d'utilisation durable des ressources	127,900	22,700	17.7
(e) Évaluation de la mise en œuvre de la Stratégie de Séville : Séville + 5	90,500	15,900	17.6
Total partiel, Activités:	1,253,900	256,139	20.4
Distribution des dépenses de personnel	5,279,963	1,677,685	31.8
Total, Axe d'action	6,533,863	1,933,824	29.6

TABLEAU DETAILLE DE LA SITUATION DU BUDGET ORDINAIRE

AU 31 AOÛT 2000

ARTICLE BUDGÉTAIRE	CRÉDITS OUVERTS	DÉPENSES	DÉPENSES VIS-À-VIS DES CRÉDITS OUVERTS
	\$	\$	%
2 - Programmes de recherche en collaboration visant à améliorer la connaissance des écosystèmes et des services et valeurs dont ils sont la source			
(a) Recherche sur les écosystèmes	311,400	59,893	19.2
(b) Recherche sur les biens et services fournis par les écosystèmes	218,700	37,260	17.0
(c) Formation des spécialistes	453,903	76,631	16.9
(d) Information, communication et sensibilisation	320,800	61,384	19.1
Total partiel, Activités:	1,304,803	235,168	18.0
Distribution des dépenses de personnel	1,340,124	425,818	31.8
Total, Axe d'action	2,644,927	660,986	25.0
Plan d'évaluation pour 2000-2001	23,000	-	-
Total, Sous-programme II.2.2	9,201,790	2,594,810	28.2
II.2.3 Hydrologie et mise en valeur des ressources en eau dans un environnement vulnérable			
1 - Renforcer les capacités de gestion des ressources en eau			
(a) Renforcement des capacités de gestion des ressources en eau	269,590	130,811	48.5
(b) Cours de formation postuniversitaire	128,100	37,840	29.5
(c) Apprentissage assisté par ordinateur et université virtuelle	52,300	5,282	10.1
(d) Sensibilisation du public	56,900	23,026	40.5
(e) Vision à long terme de l'eau, de la vie et de l'environnement	43,400	35,228	81.2
(f) Rapport mondial sur la mise en valeur de l'eau	14,500	3,498	24.1
(g) L'hydrologie au service de l'environnement, de la vie et des politiques	114,700	49,819	43.4
Total partiel, Activités:	679,490	285,504	42.0
Distribution des dépenses de personnel	2,181,499	693,162	31.8
Total, Axe d'action	2,860,989	978,666	34.2
2 - Processus hydrologiques et gestion des ressources en eau dans un environnement vulnérable			
(a) Impact du climat sur l'hydrologie	228,900	44,718	19.5
(b) Ecohydrologie	115,400	42,696	37.0
(c) Ressources en eau souterraines menacées	226,300	49,204	21.7
(d) Gestion de l'eau dans les zones côtières/les petites îles	57,700	3,000	5.2
(e) Stratégie mondiale d'évaluation de la crise de l'eau et du risque environnemental et de leur impact	85,000	10,280	12.1
(f) Gestion intégrée des ressources en eau dans les zones arides et semi-arides et hydrologie des oueds	272,100	56,698	20.8
(g) Hydrologie des zones tropicales humides	188,100	96,645	51.4
(h) Gestion intégrée des ressources en eau dans les zones urbaines	118,800	11,970	10.1
(i) Élaboration des stratégies de gestion des conflits et Eau et civilisation	187,513	41,047	21.9
Total partiel, Activités:	1,479,813	356,258	24.1
Distribution des dépenses de personnel	1,440,086	457,581	31.8
Total, Axe d'action	2,919,899	813,839	27.9
Plan d'évaluation pour 2000-2001	20,000	-	-
Total, Sous-programme II.2.3	5,800,888	1,792,504	30.9
Environnement et développement des régions côtières et des petites îles			
(a) Projets et chaires UNESCO dans les régions côtières et les petites îles	690,300	148,038	21.4
(b) Mise en commun des connaissances sur l'environnement et le développement des régions côtières et des petites îles par le biais de forums en face-à-face & virtuels	237,000	43,576	18.4
(c) Documentation sur les "pratiques éclairées concernant l'environnement et le développement des régions côtières et des petites îles", diffusion & essai sur le terrain	294,473	80,975	27.5
Plan d'évaluation pour 2000-2001	10,500	-	-
Total partiel, Activités:	1,232,273	272,589	22.1
Distribution des dépenses de personnel	1,862,893	591,926	31.8
Total, Projet	3,095,166	864,515	27.9

TABLEAU DETAILLE DE LA SITUATION DU BUDGET ORDINAIRE

AU 31 AOÛT 2000

ARTICLE BUDGÉTAIRE	CRÉDITS OUVERTS	DÉPENSES	DÉPENSES VIS-À-VIS DES CRÉDITS OUVERTS
	\$	\$	%
Développement humain pour les conditions d'existence viables dans le Pacifique	258,000	57,000	22.1
Distribution des dépenses de personnel	142,702	45,343	31.8
Total, Projet	400,702	102,343	25.5
II.2.4 Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO (COI)			
1. Réduire les incertitudes scientifiques ayant trait aux océans et aux zones côtières			
(a) Sciences de la mer et services océaniques	785,400	199,483	25.4
(b) Programmes régionaux	417,500	119,333	28.6
(c) Renforcement des capacités	325,000	142,855	44.0
(d) Organes directeurs, politique, bilan et évaluation	291,000	177,984	61.2
Total partiel, Activités	1,818,900	639,655	35.2
Distribution des dépenses de personnel	2,944,105	935,476	31.8
Total, Axe d'action	4,763,005	1,575,131	33.1
2. Répondre aux besoins des conventions et programmes relatifs à l'océan			
(a) L'océan et le climat, les océans et les changements à l'échelle planétaire	209,100	30,621	14.6
(b) L'océanologie et les ressources vivantes	71,000	14,264	20.1
(c) Répondre aux besoins des conventions et programmes relatifs à l'océan	75,000	32,150	42.9
(d) UNCLOS, CNUED et coopération interinstitutions	43,500	25,163	57.8
(e) Organes directeurs, politique, bilans et évaluation	39,400	28,999	73.6
Total partiel, Activités	438,000	131,197	30.0
Distribution des dépenses de personnel	742,119	235,805	31.8
Total, Axe d'action	1,180,119	367,002	31.1
Plan d'évaluation pour 2000-2001	1,900	-	-
Total, Sous-programme II.2.4	5,945,025	1,942,133	32.7
II.2.5 Transformations sociales et développement			
1. Valorisation des résultats du programme MOST			
(a) Développement de MOST ; Comité directeur	232,000	50,962	22.0
(b) Multiculturalisme, population et migrations	566,750	81,462	14.4
(c) Revitalisation et aménagements urbains	517,700	88,233	17.0
(d) Mondialisation	362,850	89,282	24.6
(e) Interface utilisation de la connaissance - politiques de recherche	164,100	28,389	17.3
Total partiel, Activités	1,843,400	338,328	18.4
Distribution des dépenses de personnel	2,233,109	765,794	34.3
Total, Axe d'action	4,076,509	1,104,122	27.1
2. Lutte contre la pauvreté			
(a) Pauvres des zones urbaines	155,000	27,432	17.7
(b) Microfinancement	280,000	66,420	23.7
(c) Politiques de développement pour la lutte contre la pauvreté	53,100	26,394	49.7
Total partiel, Activités	488,100	120,246	24.6
Distribution des dépenses de personnel	6,293,928	2,158,359	34.3
Total, Axe d'action	6,782,028	2,278,605	33.6
Total, Sous-programme II.2.5	10,858,537	3,382,727	31.2
Les villes : gestion des transformations et de l'environnement			
- Conduite à leur terme des actions	85,000	18,976	22.3
- Diffusion et évaluation	48,400	17,601	36.4
- Soutien aux initiatives des bureaux régionaux	161,400	14,596	9.0
Total partiel, Activités	294,800	51,173	17.4
Distribution des dépenses de personnel	304,649	104,473	34.3
Total, Projet	599,449	155,646	26.0
Total, Programme II.2	42,846,711	12,955,597	30.2

TABLEAU DETAILLE DE LA SITUATION DU BUDGET ORDINAIRE
AU 31 AOÛT 2000

ARTICLE BUDGÉTAIRE	CRÉDITS OUVERTS	DÉPENSES	DÉPENSES VIS-À-VIS DES CRÉDITS OUVERTS
	\$	\$	%
II.3 Philosophie, éthique et sciences humaines			
1. Éthique des sciences et des technologies			
(a) Bioéthique	479,500	129,027	26.9
(b) Éthique des connaissances scientifiques et des technologies	369,600	106,342	28.8
(c) A l'approche du troisième millénaire	41,000	1,000	2.4
Total partiel, Activités	890,100	236,369	26.6
Distribution des dépenses de personnel	854,053	292,878	34.3
Total, Axe d'action	1,744,153	529,247	30.3
2. Philosophie et sciences humaines			
(a) Achèvement des activités sur l'éthique universelle	248,000	49,680	20.0
(b) Education philosophique	158,000	29,223	18.5
(c) Activités transdisciplinaires en sciences de l'homme	195,000	38,876	19.9
(d) Coopération avec le CIPSH	391,600	103,000	26.3
(e) "Concepts, idéaux fondamentaux de l'UNESCO"	179,700	-	-
Total partiel, Activités	1,172,300	220,779	18.8
Distribution des dépenses de personnel	1,213,606	416,178	34.3
Total, Axe d'action	2,385,906	636,957	26.7
Total, Programme II.3	4,130,059	1,166,205	28.2
Anticipation et études prospectives			
1. Renforcement des capacités dans le domaine de l'anticipation et de la prospective			
	285,100	58,983	20.7
2. Promotion de la réflexion et du débat prospectifs			
	388,200	70,474	18.2
Total partiel, Activités	673,300	129,457	19.2
Distribution des dépenses de personnel	820,224	281,277	34.3
Total, Anticipation et études prospectives	1,493,524	410,734	27.5
Projet transdisciplinaire : Vers une culture de la paix			
Unité 1. Culture de la paix : susciter l'adhésion et forger les partenariats			
2 - Contribuer à la mise en œuvre du Programme d'action pour une culture de la paix			
(a) Paix, prévention des conflits et non-violence	255,100	16,570	6.5
(b) Promotion des droits de l'homme, lutte contre la discrimination	172,000	32,323	18.8
(c) Tolérance	251,350	47,156	18.8
(d) Promotion de la démocratie	162,000	30,848	19.0
(e) Les femmes et la culture de la paix (SHS)	199,000	31,464	15.8
(f) Coût opérationnels	22,800	17,939	78.7
Total, Axe d'action	1,062,250	176,300	16.6
Total, Unité 1	1,062,250	176,300	16.6
Unité 2. Éduquer pour une culture de la paix			
1 - Développement de plans et programmes nationaux d'éducation pour une culture de la paix			
(a) Plans nationaux d'éducation aux droits de l'homme	154,500	12,194	7.9
(b) Programme nationaux d'éducation pour une culture de la paix	67,000	12,472	18.6
(c) Réseaux régionaux et sous-régionaux	125,000	19,330	15.5
(d) Prix	35,000	-	-
Total, Axe d'action	381,500	43,996	11.5

TABLEAU DETAILLE DE LA SITUATION DU BUDGET ORDINAIRE

AU 31 AOÛT 2000

ARTICLE BUDGÉTAIRE	CRÉDITS OUVERTS	DÉPENSES	DÉPENSES VIS-À-VIS DES CRÉDITS OUVERTS
	\$	\$	%
2 - Amélioration des contenus et méthodes de l'éducation et de la formation pour une culture de la paix			
(a) Matériels éducatifs et d'information	227,600	48,124	21.1
(b) Chaires UNESCO	280,000	65,000	23.2
(c) Stages de formation pour les professionnels	70,000	3,000	4.3
(d) Suivi du Projet spécial sur la contribution des femmes à une culture de la paix en Afrique	90,000	12,000	13.3
Total, Axe d'action	667,600	128,124	19.2
Total, Unité 2	1,049,100	172,120	16.4
Unité 3. De l'interculturalité au pluralisme culturel			
1 - Encourager le dialogue interculturel			
(a) Paix et tolérance	75,000	20,070	26.8
(b) Projet méditerranéen	19,000	913	4.8
Total, Axe d'action	94,000	20,983	22.3
Total, Unité 3	94,000	20,983	22.3
Coopération pour le développement	85,000	11,003	12.9
Participation aux coûts des liaisons SITA	23,600	-	-
Contribution aux charges communes	40,000	-	-
Total partiel, Activités	2,353,950	380,406	16.2
Distribution des dépenses de personnel	3,505,685	1,202,195	34.3
TOTAL, Projet interdisciplinaire : Vers une culture de la paix	5,859,635	1,582,601	27.0
Charges communes incombant au Secteur des sciences exactes et naturelles			
Coopération pour le développement	949,700	159,273	16.8
Participation aux coûts des liaisons SITA	404,800	144,800	35.8
Contribution aux charges communes	397,100	95,300	24.0
Contribution aux services de micrographie	19,000	9,500	50.0
Coût indirects (Siège)	263,400	71,420	27.1
Dépenses d'appui du programme	800,000	274,920	34.4
Total, Charges communes	2,834,000	755,213	26.6
Charges communes incombant au Secteur des sciences sociales et humaines			
Coopération pour le développement	275,200	50,858	18.5
Participation aux coûts des liaisons SITA	176,800	66,800	37.8
Contribution aux charges communes	147,100	35,300	24.0
Contribution aux services de micrographie	9,000	4,500	50.0
Coût indirects (Siège)	198,200	29,253	14.8
Total, Charges communes	806,300	186,711	23.2
Récapitulation			
Activités planifiées (Secteur : SC)	22,594,431	5,522,744	24.4
Activités planifiées (Secteur : SHS)	10,913,450	2,305,311	21.1
Dépenses de personnel (Secteur : SC)	35,322,200	11,223,471	31.8
Dépenses de personnel (Secteur : SHS)	18,486,000	6,339,352	34.3
Coûts indirects de programme (Secteur : SC)	2,913,728	1,214,379	41.7
Coûts indirects de programme (Secteur : SHS)	673,200	207,833	30.9
Réduction dans les coûts indirects hors Siège (Secteur : SC)	(170,400)		
Réduction dans les coûts indirects hors Siège (Secteur : SHS)	(35,800)		
TOTAL, GRAND PROGRAMME II	90,696,809	26,813,090	29.6

TABLEAU DETAILLE DE LA SITUATION DU BUDGET ORDINAIRE

AU 31 AOÛT 2000

ARTICLE BUDGÉTAIRE	CRÉDITS OUVERTS	DÉPENSES	DÉPENSES VIS-À-VIS DES CRÉDITS OUVERTS
	\$	\$	%
III Développement culturel : patrimoine et création			
Culture et développement			
(a) Collecte et diffusion des connaissances orientées vers l'action	125,000	34,340	27.5
(b) Promotion du renforcement des capacités dans les États membres	278,000	65,554	23.6
(c) Plaidoyer et réflexion sur le développement des politiques culturelles	56,500	-	-
(d) Projet spécial : Collège itinérant africain sur la culture et le développement	90,000	5,000	5.6
(e) Impact du nouveau contexte international des produits culturels	5,000	4,990	99.8
(f) Rapport mondial sur la culture : publication et recherche	255,000	200,747	78.7
(g) Centre de documentation et site Web	120,400	42,054	34.9
Total partiel, Activités	929,900	352,685	37.9
Distribution des dépenses de personnel	748,704	263,315	35.2
Total, Axe d'action	1,678,604	616,000	36.7
TOTAL, Culture et développement	1,678,604	616,000	36.7
III.1 Préservation et mise en valeur du patrimoine culturel et naturel			
III.1.1 Sauvegarde et revitalisation du patrimoine matériel et immatériel			
1. Application des normes et action préventive pour la protection du patrimoine culturel			
(a) Application des normes existantes	476,155	62,717	13.2
(b) Élaboration de nouvelles normes	122,000	43,005	35.3
(c) Action préventive	46,300	36,722	79.3
Total partiel, Activités	644,455	142,444	22.1
Distribution des dépenses de personnel	749,015	263,425	35.2
Total, Axe d'action	1,393,470	405,869	29.1
2. Patrimoine culturel et développement			
(a) Campagnes internationales, protection et restauration - Afrique	180,500	2,837	1.6
(b) Campagnes internationales, protection et restauration - Asie et Pacifique	91,500	12,405	13.6
(c) Campagnes internationales, protection et restauration - États arabes	71,000	12,311	17.3
(d) Campagnes internationales, protection et restauration - Europe	166,000	87,948	53.0
(e) Campagnes internationales, protection et restauration - Amériques latines et Caraïbes	97,000	26,209	27.0
(f) Promotion et sensibilisation du public (Prix Méлина Mercouri)	111,000	18,102	16.3
(g) Tourisme culturel	110,500	21,326	19.3
(h) Activités et campagnes promotionnelles	681,500	105,117	15.4
Total partiel, Activités	1,509,000	286,255	19.0
Distribution des dépenses de personnel	9,219,389	3,242,412	35.2
Total, Axe d'action	10,728,389	3,528,667	32.9
3. Préservation et revitalisation du patrimoine immatériel			
(a) Sensibilisation au patrimoine oral et immatériel	347,000	51,578	14.9
(b) Formation à la préservation et à la revitalisation du patrimoine mondial	162,000	15,668	9.7
(c) Promotion du patrimoine oral	313,500	11,087	3.5
Total partiel, Activités	822,500	78,333	9.5
Distribution des dépenses de personnel	1,301,363	457,683	35.2
Total, Axe d'action	2,123,863	536,016	25.2
4. Restauration des patrimoines atteints par des conflits			
(a) Restauration des patrimoine atteints par des conflits - Asie	74,000	8,177	11.1
(b) Restauration des patrimoine atteints par des conflits - Europe	170,000	47,136	27.7
(c) Restauration des patrimoine atteints par des conflits - États arabes	44,900	8,829	19.7
(d) Bayt Al-Hikma	53,750	7,919	14.7
Total partiel, Activités	342,650	72,061	21.0
Distribution des dépenses de personnel	7,340,783	2,581,716	35.2
Total, Axe d'action	7,683,433	2,653,777	34.5
Total, Sous-programme III.1.1	21,929,156	7,124,328	32.5

TABLEAU DETAILLE DE LA SITUATION DU BUDGET ORDINAIRE

AU 31 AOÛT 2000

ARTICLE BUDGÉTAIRE	CRÉDITS OUVERTS	DÉPENSES	DÉPENSES VIS-À-VIS DES CRÉDITS OUVERTS
	\$	\$	%
III.1.2 Promotion de la Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel			
1. Secrétariat de la Convention et Liste du patrimoine mondial	92,900	88,681	95.5
2. Renforcement des capacités chargées de la protection et de la gestion du patrimoine mondial	6,900	6,767	98.1
3. Rapports sur l'état de conservation des biens du patrimoine	13,200	13,195	100.0
4. Sensibilisation du public, information et documentation	6,000	6,000	100.0
5. Projet spécial : "Participation des jeunes à la promotion et à la préservation du patrimoine mondial"	8,000	4,000	50.0
6. Charges communes	157,100	96,085	61.2
Fonds non alloués	784,800	-	-
Total partiel, Activités	1,068,900	214,728	20.1
Distribution des dépenses de personnel	3,878,572	1,364,074	35.2
Total, Sous-programme III.1.2	4,947,472	1,578,802	31.9
Total, Programme III.1	26,876,628	8,703,130	32.4
III.2 Promotion des cultures vivantes			
1. Promotion et protection de la créativité			
(a) Education artistique et formation professionnelle	264,000	29,426	11.1
(b) Soutien à la créativité et au spectacle vivant	226,666	59,779	26.4
(c) Promotion des échanges artistiques par le biais des accords-cadres	345,000	100,430	29.1
(d) Promotion du droits d'auteur et des droits voisins	282,500	52,902	18.7
Total partiel, Activités	1,118,166	242,537	21.7
Distribution des dépenses de personnel	1,173,779	412,812	35.2
Total, Axe d'action	2,291,945	655,349	28.6
2. Promotion de l'artisanat et du design			
(a) Mise en place de politiques et de micro-entreprises d'artisanat	100,600	-	-
(b) Formation et promotion des artisans	209,000	20,000	9.6
(c) Promotion de la créativité locale	164,000	47,233	28.8
(d) Utilisation des nouvelles technologies dans l'information et la communication	75,400	2,576	3.4
Total partiel, Activités	549,000	69,809	12.7
Distribution des dépenses de personnel	830,545	292,098	35.2
Total, Axe d'action	1,379,545	361,907	26.2
3. Livres et industries culturelles			
(a) Politiques nationales et stratégies régionales de développement	446,700	22,070	4.9
(b) Libre circulation et promotion de la diversité	542,480	82,324	15.2
Total partiel, Activités	989,180	104,394	10.6
Distribution des dépenses de personnel	1,818,859	639,683	35.2
Total, Axe d'action	2,808,039	744,077	26.5
Total, Programme III.2	6,479,528	1,761,333	27.2

**TABLEAU DETAILLE DE LA SITUATION DU BUDGET ORDINAIRE
AU 31 AOÛT 2000**

ARTICLE BUDGÉTAIRE	CRÉDITS OUVERTS	DÉPENSES	DÉPENSES VIS-À-VIS DES CRÉDITS OUVERTS
	\$	\$	%
Lecture pour tous			
(a) Projets spécifiques de promotion de la lecture	11,000	4,205	38.2
(b) Livres et lecture pour les enfants et les adolescents	144,000	22,600	15.7
(c) Évaluation	10,000	-	-
Total partiel, Activités	165,000	26,805	16.2
Distribution des dépenses de personnel	777,333	273,384	35.2
Total, Lecture pour tous	942,333	300,189	31.9
Peuples des Caraïbes : trame du passé, tissu de l'avenir	242,300	50,000	20.6
Distribution des dépenses de personnel	188,887	66,431	35.2
Total, Peuples des Caraïbes	431,187	116,431	27.0
Projet transdisciplinaire : Vers une culture de la paix			
Unité 3. De l'interculturalité au pluralisme culturel			
1 - Encourager le dialogue interculturel			
(a) Mémorial de Gorée	395,300	112,697	28.5
(b) Projet "La route de l'esclave"	102,700	92,091	89.7
(c) La route du fer en Afrique	35,600	3,744	10.5
(d) Dialogue interculturel est-ouest en Asie centrale	71,800	15,934	22.2
(e) Dialogue entre les civilisations	60,000	9,168	15.3
(f) Convergence spirituelle et dialogue interculturel	71,000	6,359	9.0
(g) Programme Méditerranée et Océan Indien	123,100	53,168	43.2
(h) Tourisme culturel	19,800	-	-
Total, Axe d'action	879,300	293,161	33.3
2 - Promotion du pluralisme culturel			
(a) Formation destinée à favoriser la sensibilisation interculturelle	45,500	43,998	96.7
(b) Villes et pluralisme culturel	190,500	26,000	13.6
(c) Populations autochtones	162,000	16,000	9.9
Total, Axe d'action	398,000	85,998	21.6
Coopération pour le développement	90,000	2,513	2.8
Participation aux coûts des liaisons SITA	17,000	-	-
Contribution aux charges communes	28,800	28,800	100.0
Coûts de programme	233,200	-	-
Total partiel, Activités	1,646,300	410,472	24.9
Distribution des dépenses de personnel	3,090,971	1,087,078	35.2
TOTAL, Projet interdisciplinaire : Vers une culture de la paix	4,737,271	1,497,550	31.6
Charges communes incombant au Secteur de la culture			
Coopération pour le développement	831,300	81,409	9.8
Participation aux coûts des liaisons SITA	635,900	235,900	37.1
Contribution aux charges communes	170,100	40,800	24.0
Contribution aux services de micrographie	10,000	5,000	50.0
Coût indirects (Siège)	215,700	34,876	16.2
Dépenses d'appui du programme	708,800	162,953	23.0
Total, Charges communes	2,571,800	560,938	21.8
Récapitulation			
Activités planifiées	12,383,451	2,576,585	20.8
Dépenses de personnel	31,118,200	10,944,111	35.2
Coûts indirects	3,389,362	1,376,091	40.6
Réduction dans les coûts indirects hors Siège (222,600)			
TOTAL, GRAND PROGRAMME III	46,668,413	14,896,787	31.9

TABLEAU DETAILLE DE LA SITUATION DU BUDGET ORDINAIRE

AU 31 AOÛT 2000

ARTICLE BUDGÉTAIRE	CRÉDITS OUVERTS	DÉPENSES	DÉPENSES VIS-À-VIS DES CRÉDITS OUVERTS
	\$	\$	%
IV Vers une société de l'information et de la communication pour tous			
IV.1 Libre circulation des idées			
IV.1.1 Liberté d'expression démocratie et paix			
1. Liberté d'expression, médias et démocratie			
(a) Sensibilisation à la liberté d'expression (Journée mondiale et prix de la liberté de la presse)	479,176	168,995	35.3
(b) Établissement de partenariats pour la protection des journalistes et de la liberté d'expression (IFEX/ réseau dans les domaines de l'éducation et de la culture)	178,968	53,630	30.0
(c) Promotion de l'éducation pour la liberté d'expression/chaires UNESCO	44,484	-	-
(d) Renforcement de l'impact des séminaires sur la promotion de médias indépendants et pluralistes	229,068	36,365	15.9
(e) Démocratisation de l'environnement des médias pour une culture de la paix	268,968	110,282	41.0
Total partiel, Activités:	1,200,664	369,272	30.8
Distribution des dépenses de personnel	843,530	277,720	32.9
Total, Axe d'action	2,044,194	646,992	31.7
2. Médias pour la paix et la tolérance			
(a) Renforcement du rôle des médias indépendants dans les zones de conflit	248,968	96,009	38.6
(b) Coopération entre les professionnels des médias pour une culture de la paix	158,968	66,597	41.9
Total partiel, Activités:	407,936	162,606	39.9
Distribution des dépenses de personnel	1,004,202	330,619	32.9
Total, Axe d'action	1,412,138	493,225	34.9
Total, Subprogramme IV.1.1	3,456,331	1,140,217	33.0
IV.1.2 Médias, information et société			
1. Médias et information pour la participation sociale et la lutte contre la pauvreté			
(a) Accès des femmes à l'expression et à la prise de décisions dans les médias	163,538	14,440	8.8
(b) Projet : Autonomisation des femmes au niveau local grâce aux médias communautaires	199,368	6,053	3.0
(c) Amélioration des compétences des jeunes en matière de médias et promotion de programmes de télévision de meilleure qualité pour les publics jeunes	91,984	20,127	21.9
(d) Promotion de la participation sociale	109,984	28,500	25.9
(e) Consolidation du réseau INFOJEUNESSE en tant que moyen de mobilisation des jeunes	274,068	91,925	33.5
(f) Démocratisation de la gouvernance et de l'administration publique de l'information	195,628	8,520	4.4
(g) Élaboration de projets destinés à promouvoir des technologies traditionnelles et nouvelles pour soutenir les programmes de développement	146,968	4,953	3.4
Total partiel, Activités:	1,181,538	174,518	14.8
Distribution des dépenses de personnel	3,408,652	1,122,249	32.9
Total, Axe d'action	4,590,190	1,296,767	28.3
2. Domaine public de l'information et programme "Mémoire du monde"			
(a) Orientation/formation en matière de numérisation de l'information du domaine public	228,608	60,180	26.3
(b) Accès à l'information du domaine public grâce à un site Web modèle	156,068	17,074	10.9
(c) Diffusion de documents électroniques des archives et bibliothèques du monde	201,168	26,351	13.1
(d) Promotion de logiciels du domaine public	127,368	-	-
(e) Programme Mémoire du monde et patrimoine audiovisuel	209,068	67,561	32.3
(f) Mobilisation des décideurs dans le cadre de projets phares	70,868	12,150	17.1
(g) Normes techniques/cadre juridique/collecte de fonds	89,968	-	-
Total partiel, Activités:	1,083,116	183,316	16.9
Distribution des dépenses de personnel	1,405,883	462,866	32.9
Total, Axe d'action	2,488,999	646,182	26.0
Total, Sous-programme IV.1.2	7,079,189	1,942,949	27.4

TABLEAU DETAILLE DE LA SITUATION DU BUDGET ORDINAIRE

AU 31 AOÛT 2000

ARTICLE BUDGÉTAIRE	CRÉDITS OUVERTS	DÉPENSES	DÉPENSES VIS-À-VIS DES CRÉDITS OUVERTS
	\$	\$	%
Défis éthiques, juridiques et socioculturels de la société de l'information			
1. Stimuler la réflexion sur l'info-éthique	295,968	123,734	41.8
2. Activités de sensibilisation à la pédophilie & à la violence sur les médias	119,268	24,155	20.3
3. Recherche d'un consensus sur les principes éthiques et juridiques applicables au cyberspace	18,000	17,769	98.7
4. Élaboration de stratégies pour la société de l'information	107,384	17,976	16.7
5. Diffusion d'informations et de données sur l'état des technologies de l'information et de la communication et question connexes	57,000	20,536	36.0
6. Coopération intersectorielle pour une stratégie du développement de la société de l'information	200,000	-	-
Total partiel, Activités	797,620	204,170	25.6
Distribution des dépenses de personnel	1,365,533	449,582	32.9
Total, Projet	2,163,153	653,752	30.2
Total, Programme IV.1	12,698,673	3,736,918	29.4
IV.2 Comblent l'écart en matière d'information et de communication			
IV.2.1 Développement de la communication			
1. Stratégies et projets de développement en matière de communication			
(a) Promotion de stratégies en matière de la communication	304,484	83,573	27.4
(b) Programme international de développement de la communication (PIDC)	338,084	138,935	41.1
(c) Soutien à des projets nationaux en matière de médias communautaires	522,429	52,057	10.0
(d) Formation/équipement pour les radiotélévisions publiques	735,384	115,867	15.8
(e) Projet spécial : Amélioration de la formation en matière de communication en Afrique	154,484	-	-
(f) Promotion d'une culture de la maintenance	120,484	61	0.1
Total partiel, Activités	2,175,349	390,493	18.0
Distribution des dépenses de personnel	6,516,861	2,145,581	32.9
Total, Axe d'action	8,692,210	2,536,074	29.2
2. Radiotélévision de service public et production audiovisuelle endogène			
(a) Développement et renforcement de la radiotélévision de service public	217,542	34,396	15.8
(b) Promotion de la mission éducative et culturelle des médias électroniques	219,984	43,603	19.8
(c) Production audiovisuelle et capacités de distribution des pays les moins avancés	342,484	42,652	12.5
(d) Accès aux programmes audiovisuelles et échanges internationaux dans ce domaine	193,507	10,140	5.2
Total partiel, Activités	973,517	130,791	13.4
Distribution des dépenses de personnel	1,381,709	454,908	32.9
Total, Axe d'action	2,355,226	585,699	24.9
Total, Sous-programme IV.2.1	11,047,436	3,121,773	28.3
IV.2.2 Développement de l'infrastructure			
1. Stratégies intégrées et méthodologies en matière d'information et d'informatique			
(a) Promotion de politiques régionales/connaissances endogènes	338,223	59,872	17.7
(b) Constitution de groupes d'usagers de l'informatique & de la télématique de service public	36,750	14,871	40.5
(c) Promotion de réseaux électroniques régionaux	202,310	44,500	22.0
(d) Amélioration de la gestion de l'information et du partage des ressources	206,755	62,015	30.0
(e) Création et promotion de laboratoires virtuels et de communautés d'apprentissage virtuelles	363,970	81,939	22.5
(f) Modules de formation pour les études des premier et deuxième cycles et les études universitaires supérieures	139,702	54,000	38.7
(g) Élaboration de didacticiels spécialisés	138,750	-	-
(h) Centres informatiques associés de soutien (matériel et logiciels)	66,350	5,443	8.2
(i) Informatique et télématique	157,600	61,945	39.3
Total partiel, Activités	1,650,410	384,585	23.3
Distribution des dépenses de personnel	1,265,204	416,550	32.9
Total, Axe d'action	2,915,614	801,135	27.5

TABLEAU DETAILLE DE LA SITUATION DU BUDGET ORDINAIRE

AU 31 AOÛT 2000

ARTICLE BUDGÉTAIRE	CRÉDITS OUVERTS	DÉPENSES	DÉPENSES VIS-À-VIS DES CRÉDITS OUVERTS
	\$	\$	%
2. Les bibliothèques et archives en tant que portes d'accès aux autoroutes de l'information			
(a) Rôle des bibliothèques nationales, publiques et scolaires comme moyen d'accès à l'éducation	156,814	6,000	3.8
(b) Accès au contenu et aux technologies de l'information par l'intermédiaire des bibliothèques publiques	171,364	28,991	16.9
(c) Assistance à certains centres d'archives et bibliothèques	155,620	40,000	25.7
(d) Développement et renforcement du réseau de l'UNAL	87,780	17,000	19.4
(e) Programmes de formation à l'intention des bibliothécaires et archivistes	137,150	18,980	13.8
(f) Gestion des archives et conservation des documents dans l'environnement électronique	167,410	9,770	5.8
Total partiel, Activités	876,138	120,741	13.8
Distribution des dépenses de personnel	984,027	323,977	32.9
Total, Axe d'action	1,860,165	444,718	23.9
Total, Sous-programme IV.2.2	4,775,779	1,245,852	26.1
Total, Programme IV.2	15,823,215	4,367,625	27.6
Charges communes incombant au Secteur de la communication			
Coopération pour le développement	669,800	60,021	9.0
Participation aux coûts des liaisons SITA	227,200	87,200	38.4
Contribution aux charges communes	216,200	51,900	24.0
Contribution aux services de micrographie	9,000	4,500	50.0
Coût indirects (Siège)	209,200	104,524	50.0
Dépenses d'appui du programme	1,042,448	212,565	20.4
Total, Charges communes	2,373,848	520,710	21.9
Récapitulation			
Activités planifiées	12,510,936	2,536,678	20.3
Dépenses de personnel	18,175,600	5,984,051	32.9
Coûts indirects de programme	979,200	471,670	48.2
Réduction dans les coûts indirects hors Siège	(58,700)		
TOTAL, GRAND PROGRAMME IV	31,607,036	8,992,399	28.5
Projet transdisciplinaire : Vers une culture de la paix*	-	-	-
Activités transversales			
Institut de statistique de l'UNESCO			
Allocation financière	6,790,900	3,395,400	50.0
Contribution aux charges communes	26,600	-	-
Contribution aux services de micrographie	2,500	1,200	48.0
TOTAL, Institut de statistique de l'UNESCO	6,820,000	3,396,600	49.8
Anticipation et études prospectives**	-	-	-

* Les crédits du budget approuvé figurent sous les Grands Programmes I (ED), II (SHS) et III (CLT) et les Activités transversales (Coordination des activités concernant "Vers un culture de la paix") (réf. 159 EX/Décision 3.1.3).

** Le crédit du budget approuvé figure sous le Grand Programme II (SHS).

TABLEAU DETAILLE DE LA SITUATION DU BUDGET ORDINAIRE

AU 31 AOÛT 2000

ARTICLE BUDGÉTAIRE	CRÉDITS OUVERTS	DÉPENSES	DÉPENSES VIS-À-VIS DES CRÉDITS OUVERTS
	\$	\$	%
Services des bourses et des achats et soutien du programme correspondant			
1. Services de bourses	1,002,300	420,347	41.9
2. Services de l'équipement	72,800	12,024	16.5
3. Services des rapports	24,600	2,000	8.1
4. Contribution aux charges communes	18,000	658	3.7
Récapitulation			
Dépenses de personnel	2,988,900	935,499	31.3
Autres dépenses	1,117,700	435,029	38.9
Total, PSD	4,106,600	1,370,528	33.4
Coordination des activités en faveur des groupes prioritaires			
. Coordination des activités concernant l'Afrique			
Dépenses de personnel	3,017,200	345,765	11.5
Contribution aux charges communes	7,600	-	-
Autres dépenses	412,000	200,650	48.7
Total, DPA	3,436,800	546,415	15.9
. Coordination des activités concernant les femmes et la jeunesse			
Dépenses de personnel	1,832,600	444,529	24.3
Contribution aux charges communes	6,700	-	-
Autres dépenses - Femmes	372,800	60,482	16.2
Contribution aux charges communes	6,700	-	-
Autres dépenses - Jeunesse	372,800	82,675	22.2
Total, CLU	2,591,600	587,686	22.7
Coordination des activités concernant "Vers une culture de la paix"			
Dépenses de personnel	714,900	307,094	43.0
Autres dépenses	547,000	302,482	55.3
Contribution aux charges communes	5,700	5,700	100.0
Participation aux coûts des liaisons SITA	9,600	-	-
Coût indirects	139,800	49,817	35.6
Total, Unité de coordination CPP	1,417,000	665,093	46.9
Programme de participation	24,830,000	1,038,083	4.2
TOTAL, ACTIVITÉS TRANSVERSALES			
Programme de participation	24,830,000	1,038,083	4.2
Activités planifiées	9,678,600	4,483,618	46.3
Dépenses de personnel	8,553,600	2,032,887	23.8
Coûts indirects	139,800	49,817	35.6
Total	43,202,000	7,604,405	17.6
Récapitulation Part II.A			
Activités planifiées	115,183,766	31,898,392	27.7
Dépenses de personnel	176,606,100	57,315,234	32.5
Coûts indirects de programme	14,896,399	5,994,782	40.2
Programme de participation	24,830,000	1,038,083	4.2
Réduction dans les coûts indirects hors Siège (969,700)			
TOTAL, II.A	330,546,565	96,246,491	29.1

TABLEAU DETAILLE DE LA SITUATION DU BUDGET ORDINAIRE

AU 31 AOÛT 2000

ARTICLE BUDGÉTAIRE	CRÉDITS OUVERTS	DÉPENSES	DÉPENSES VIS-À-VIS DES CRÉDITS OUVERTS
	\$	\$	%
B. Services d'information et de diffusion			
1. Centre d'échange et d'information			
A. Transfert et partage des informations dont dispose l'UNESCO	381,500	91,710	24.0
B. Services de bibliothèque aux utilisateurs intérieurs et extérieurs	341,700	73,845	21.6
C. Archives et services de micrographie	75,700	4,127	5.5
D. Contribution aux charges communes	13,400	-	-
Total, Activités	812,300	169,682	20.9
Distribution des dépenses de personnel	3,773,800	1,173,141	31.1
Total, CLH	4,586,100	1,342,823	29.3
2. Office des Éditions de l'UNESCO			
A. Dépenses de fonctionnement	697,500	188,704	27.1
B. Œuvres représentatives	186,600	39,363	21.1
C. Archives audiovisuelles et service de micrographie	501,200	101,808	20.3
D. Contribution aux charges communes	23,700	-	-
Total, Activités	1,409,000	329,875	23.4
Distribution des dépenses de personnel	5,879,900	1,658,094	28.2
Total, UPO	7,288,900	1,987,969	27.3
3. Office des périodiques mensuelles			
A. Courrier de l'UNESCO	1,838,900	694,149	37.7
B. Sources UNESCO	457,500	248,982	54.4
C. Contribution aux charges communes	37,400	-	-
Total, Activités	2,333,800	943,131	40.4
Distribution des dépenses de personnel	2,559,800	848,740	33.2
Total, OPM	4,893,600	1,791,871	36.6
4. Office de l'information du public			
A. Bureau du Directeur	205,200	54,040	26.3
B. Division de la presse	719,200	169,208	23.5
C. Activités régionales d'information	309,000	93,979	30.4
D. Dépenses de fonctionnement des bureaux régionaux	77,000	20,251	26.3
E. Autres dépenses	465,800	139,175	29.9
F. Contribution aux charges communes	29,800	-	-
G. Contribution aux coûts des liaisons SITA	14,000	-	-
Total, Activités	1,820,000	476,653	26.2
Distribution des dépenses de personnel	3,377,900	954,733	28.3
Total, OPI	5,197,900	1,431,386	27.5
Récapitulation Part II.B			
Dépenses de personnel	15,591,400	4,634,708	29.7
Autres dépenses	6,375,100	1,919,341	30.1
TOTAL, II.B	21,966,500	6,554,049	29.8
TOTAL, TITRE II			
Activités planifiées	121,558,866	33,817,733	27.8
Dépenses de personnel	192,197,500	61,949,942	32.2
Coûts indirects de programme	14,896,399	5,994,782	40.2
Programme de participation	24,830,000	1,038,083	4.2
Réduction dans les coûts indirects hors Siège (969,700)			
TOTAL, TITRE II	352,513,065	102,800,540	29.2

TABLEAU DETAILLE DE LA SITUATION DU BUDGET ORDINAIRE

AU 31 AOÛT 2000

ARTICLE BUDGÉTAIRE	CRÉDITS OUVERTS	DÉPENSES	DÉPENSES VIS-À-VIS DES CRÉDITS OUVERTS
	\$	\$	%
Titre III - Soutien de l'exécution du programme			
1. Bureau des relations extérieures			
A. Relations avec les États membres	565,900	133,826	23.6
B. Coopération avec les Commissions nationales	1,470,500	578,066	39.3
C. Coopération avec les Clubs UNESCO	594,500	156,871	26.4
D. Relations et coopération avec les Organisations Internationales	249,400	55,109	22.1
E. Relations avec les Unités permanentes hors Siège et décentralisation	571,800	166,934	29.2
F. Fonctionnement de la Sous-Direction générale	392,300	150,580	38.4
G. Partenariats pour le XXIe siècle	189,700	33,489	17.7
H. Relations avec les Ambassadeurs de bonne volonté de l'UNESCO	74,600	46,705	62.6
I. Contribution aux charges communes	74,000	-	-
J. Contribution aux coûts des liaisons SITA	22,600	-	-
Total, Activités	4,205,300	1,321,580	31.4
Distribution des dépenses de personnel	17,593,700	6,578,793	37.4
Total, BRX	21,799,000	7,900,373	36.2
2. Bureau des relations avec les sources de financement extrabudgétaires			
Dépenses de personnel	2,722,400	967,816	35.6
Autres dépenses	861,600	196,917	22.9
Contribution aux charges communes	14,300	-	-
Contribution aux coûts des liaisons SITA	500	-	-
Total, BER	3,598,800	1,164,733	32.4
3. Bureau des conférences, des langues et documents			
Dépenses de personnel	26,951,800	7,734,831	28.7
Autres dépenses	3,709,400	1,281,442	34.5
Contribution aux charges communes	61,500	-	-
Total, CLD	30,722,700	9,016,273	29.3
TOTAL, TITRE III			
Dépenses de personnel	47,267,900	15,281,440	32.3
Autres dépenses	8,852,600	2,799,939	31.6
TOTAL, TITRE III	56,120,500	18,081,379	32.2
Titre IV - Services de gestion et d'administration			
1. Bureau de l'ADG/MA			
Dépenses de personnel	2,431,300	777,723	32.0
Autres dépenses	131,000	16,406	12.5
Unité des relations publiques et les manifestations culturelles	108,900	23,373	21.5
Contribution aux charges communes	3,500	-	-
Total, ADG/MA	2,674,700	817,502	30.6
2. Bureau du Contrôleur financier			
Dépenses de personnel	7,424,300	2,336,733	31.5
Autres dépenses	1,017,300	275,094	27.0
Contribution aux charges communes	4,700	2,252	47.9
Total, BOC	8,446,300	2,614,079	30.9

TABLEAU DETAILLE DE LA SITUATION DU BUDGET ORDINAIRE

AU 31 AOÛT 2000

ARTICLE BUDGÉTAIRE	CRÉDITS OUVERTS	DÉPENSES	DÉPENSES VIS-À-VIS DES CRÉDITS OUVERTS
	\$	\$	%
3. Bureau de la gestion des ressources humaines			
Dépenses de personnel	12,005,800	3,623,529	30.2
Jeunes stagiaires	1,506,700	333,153	22.1
Autres dépenses	918,800	300,352	32.7
Contribution aux charges communes	14,300	-	-
Total, HRM	14,445,600	4,257,034	29.5
4. Bureau de la documentation, des services informatiques et des télécommunications			
Dépenses de personnel	6,199,800	2,069,019	33.4
Entretien et services	2,309,600	929,362	40.2
Planification des ressources	5,000,000	2,500,000	50.0
Contribution aux charges communes	48,200	-	-
Participation aux coûts des liaisons SITA pour 2000-2001	400,000	-	-
Nouveau système de gestion informatique	682,000	63,617	9.3
Total, Activités	8,439,800	3,492,979	41.4
Total, DIT	14,639,600	5,561,998	38.0
5. Bureau du soutien et des services			
Dépenses de personnel	7,762,500	2,555,685	32.9
A. Division des services généraux	49,600	5,789	11.7
B. Service médical	133,300	45,093	33.8
C. Division des pensions et des assurances du personnel	185,700	21,955	11.8
D. Caisse d'assurance-maladie pour les participants associés	4,192,200	13,473	0.3
E. Contribution aux charges communes	6,300	-	-
Total, Autres dépenses	4,567,100	86,310	1.9
Total, GES	12,329,600	2,641,995	21.4
TOTAL, TITRE IV			
Dépenses de personnel	35,823,700	11,362,689	31.7
Autres dépenses	16,712,100	4,529,919	27.1
TOTAL, TITRE IV	52,535,800	15,892,608	30.3
Titre V - Services communs ; entretien et sécurité			
Dépenses de personnel	15,536,500	4,678,958	30.1
Autres dépenses			
A. Mobilier et matériel	401,000	15,047	3.8
B. Fret et frais postaux	720,000	337,005	46.8
C. Assistance temporaire et heures supplémentaires du Service de la sûreté et de la sécurité	380,000	112,803	29.7
D. Fournitures diverses pour l'entretien des bâtiments	5,422,500	2,048,241	37.8
E. Charges, taxes et restaurant	4,795,000	1,086,114	22.7
F. Entretien des véhicules, du mobilier et du matériel	293,000	39,969	13.6
G. Réseaux, systèmes informatiques et télécommunications	1,224,400	626,333	51.2
H. Relations publiques et manifestations culturelles	60,000	25,205	42.0
Total, Autres dépenses	13,295,900	4,290,717	32.3
TOTAL, TITRE V	28,832,400	8,969,675	31.1

TABLEAU DETAILLE DE LA SITUATION DU BUDGET ORDINAIRE

AU 31 AOÛT 2000

ARTICLE BUDGÉTAIRE	CRÉDITS OUVERTS	DÉPENSES	DÉPENSES VIS-À-VIS DES CRÉDITS OUVERTS
	\$	\$	%
Titre VI - Rénovation des bâtiments du Siège			
A. Rénovation et remise en état des locaux du Siège	6,403,300	73,213	1.1
B. Amortissement du coût de la construction des locaux du BIE	275,900	-	-
C. A déduire : le montant à percevoir des Délégations permanentes	(179,700)	-	-
TOTAL, TITRE VI	6,499,500	73,213	1.1
TOTAL, TITRES I-VI			
Dépenses de personnel	313,468,100	100,435,888	32.0
Activités planifiées	181,522,966	49,126,440	27.1
Coûts indirects de programme	14,896,399	5,994,782	40.2
Programme de participation	24,830,000	1,038,083	4.2
Réduction dans les coûts indirects hors Siège	(969,700)		
TOTAL, TITRES I-VI	533,747,765	156,595,193	29.3
Titre VII - Augmentations prévisibles des coûts	11,990,950	-	-
TOTAL, TITRES I - VII	545,738,715	156,595,193	28.7

Cent soixantième session

160 EX/4 Add.
PARIS, le 6 octobre 2000
Original français/anglais

Point 3.1.1 de l'ordre du jour provisoire

**RAPPORT DU DIRECTEUR GENERAL SUR L'EXECUTION DU PROGRAMME
ADOPTÉ PAR LA CONFERENCE GENERALE**

ADDENDUM

RESUME

Le présent document contient des informations sur les activités marquantes menées en exécution du programme pendant l'exercice biennal en cours.

GRAND PROGRAMME I

L'EDUCATION POUR TOUS TOUT AU LONG DE LA VIE

1. L'UNESCO a organisé un grand débat international sur le thème "Bâtir les sociétés éducatives - Savoir, information et développement humain" à l'occasion d'EXPO 2000 à Hanovre (Allemagne), dont le point culminant a été le lancement, le 8 septembre 2000, de la Semaine internationale de l'éducation des adultes. Le Directeur général et plusieurs ministres de l'éducation ont participé à une émission publique, soit en personne soit par le biais des technologies vidéo. La **Semaine internationale de l'éducation** des adultes complète et élargit la célébration par l'UNESCO de la Journée internationale de l'alphabétisation. En collaboration avec la National Association for Adult Learning (Royaume-Uni) et la Fédération suisse pour l'éducation des adultes, un guide international a été produit et présenté. Une quarantaine de pays se sont déclarés intéressés par l'organisation de semaines de l'éducation des adultes et de festivals de l'apprentissage pour mobiliser l'opinion en faveur de la mise en place de sociétés éducatives et de la création de communautés d'apprentissage ouvert.

2. La **Journée internationale de l'alphabétisation** a été célébrée le 8 septembre 2000. Elle est désormais considérée comme le point culminant de toute une année d'activités d'alphabétisation et plus seulement comme un événement qui revient une fois par an. La cérémonie officielle et la manifestation culturelle, qui se sont tenues au Siège de l'UNESCO, ont été associées avec la cérémonie traditionnelle de remise des certificats et médailles symboliques aux représentants des lauréats. Le prix Association internationale pour la lecture a été décerné à l'Organisation pour l'alphabétisation des adultes au Zimbabwe (ALOZ, Zimbabwe), le prix Noma au Bureau d'éducation non formelle : Système de certification et d'équivalence (Philippines), les prix d'alphabétisation Roi Sejong au programme "Education des jeunes" (République d'Irak) et à la Direction de l'alphabétisation et de l'éducation de base de la République du Sénégal, et le prix international d'alphabétisation Malcom Adiseshiah au Projet d'alphabétisation bilingue quechua-espagnol sur la santé génésique (axé sur les questions liées au rapport entre les sexes et les cultures) (République de Bolivie).

3. Surtout, l'UNESCO a bénéficié cette année de l'aide de nombreuses délégations permanentes, qui ont invité des artistes (danseurs, chanteurs) de leurs pays respectifs à se produire. Nombre de spectacles avaient pour thème les activités d'alphabétisation. L'intérêt des médias pour la Journée a été plus marqué que jamais puisque de nombreuses agences de presse locales, des journaux et la BBC ont couvert l'événement non seulement à Paris mais dans le monde entier. Etant donné l'intérêt manifesté par les Etats membres et les délégations au Siège, des activités de suivi sont en cours avec les délégations, non seulement pour évaluer ce qui a été fait cette année mais pour préparer l'année prochaine. Les Etats membres et délégations ont été priés de fournir des informations, qui seront publiées sous une forme ou sous une autre et mises sur le site Web de la Section de l'alphabétisation. Il est également prévu de publier les "meilleures histoires" (c'est-à-dire celles qui ont été distinguées par des prix).

GRAND PROGRAMME II LES SCIENCES AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT

4. Le manuel *Creating Better Cities with Children and Youth*, issu du projet "Grandir en ville", a été mené à bien. Dans le cadre du projet "Les villes : gestion des transformations sociales et de l'environnement", les efforts se sont également poursuivis sur des sites du Sénégal et de Haïti en vue d'améliorer les conditions de vie des habitants. L'évaluation externe de ce projet a également été mise en train.

5. En outre, le numéro de juin de la *Revue internationale des sciences sociales* était consacré à "La jeunesse en mutation" et le numéro de septembre aux migrations internationales en l'an 2000, thèmes qui l'un et l'autre préoccupent actuellement beaucoup les responsables politiques.

6. Au niveau régional, on citera les autres activités suivantes :

Le chapitre colombien de la quatrième Rencontre d'études prospectives s'est tenue à Bogota (23-24 août 2000) sur le thème *L'avenir de la Colombie*. Il a réuni des représentants de pays comme le Venezuela, Cuba, la Colombie, l'Equateur, le Pérou, le Mexique et le Nicaragua, d'entreprises publiques et privées, d'établissements d'éducation et d'organisations non gouvernementales. Les participants ont axé leurs travaux sur l'analyse des tendances mondiales qui touchent la région, sur l'avenir de la Colombie et la mise en commun de données d'expérience en matière de prospective entre pays andins (Colombie, Venezuela, Equateur, Pérou et Chili).

Le chapitre de Medellín, de la quatrième Réunion d'études prospectives (Medellín, Colombie, 24-25 août 2000) a eu pour thème *Société, éducation et développement*. Y ont participé des représentants d'Etats membres (Venezuela, Colombie, Equateur, Nicaragua, Pérou, Mexique et Cuba) ainsi que des enseignants, des hommes d'affaires, des responsables syndicaux, des représentants d'entreprises publiques et privées et les médias.

Une évaluation externe de grande ampleur a été effectuée en ce qui concerne la coopération de l'UNESCO avec des ONG et réseaux de recherche en sciences fondamentales d'Amérique latine et des Caraïbes pour la période 1994-1999, en vue de diversifier et de renforcer encore la coopération régionale dans la région.

Une réunion d'experts sur *Le financement et la gestion de l'enseignement des sciences de l'ingénieur en Afrique* s'est tenue à Gaborone (Botswana) du 9 au 11 août 2000. Cette assemblée de doyens et de vice-présidents d'universités a réuni 22 participants de neuf pays de la région. Ils ont proposé des stratégies et politiques en matière de formation de revenus et de gestion des ressources.

Le "Forum sur les entreprises et les investissements en faveur de l'utilisation des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique en Asie et dans le Pacifique" s'est tenu du 4 au 7 septembre à Kuala Lumpur. Ce Forum, et les deux Ateliers connexes organisés par l'UNESCO - "Atelier sur les énergies renouvelables, et les entreprises et investissement en matière d'efficacité énergétique dans les îles du Pacifique" et "Atelier sur l'énergie renouvelable et le renforcement des politiques d'efficacité énergétique en Asie du Sud-Est" - ont rassemblé plus de 200 intervenants et participants venus de 20 pays.

INRULED : La *Réunion de planification de l'étude comparée régionale sur l'éducation rurale* a été organisée à Beijing du 14 au 18 juillet 2000, avec des experts de dix pays de la région, notamment l'Australie, la Chine, l'Inde, l'Indonésie, l'Iran, la Mongolie, le Népal, le Pakistan et la Thaïlande, en vue d'examiner et de préparer une structure pour effectuer une étude comparée régionale sur l'éducation rurale et le développement. Après la Réunion de planification, des études de cas nationales fondées sur la structure et les directives communes ont été lancées au début du mois de septembre 2000 dans les dix pays ; les résultats en seront recueillis et publiés par l'INRULED au début de 2001 sous la forme d'un document de recherche comparée.

7. Une **stratégie de l'UNESCO concernant l'élimination de la pauvreté et le développement** a été élaborée par SHS/SRP en coopération avec un groupe de travail composé de représentants des différents secteurs de l'Organisation. Cette stratégie est présentée dans le document 160 EX/13.

8. Le **Programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau**, initiative à l'échelle du système des Nations Unies soutenue par le gouvernement du Japon au moyen d'un fonds-en-dépôt, a été lancé avec succès en août 2000. La Division des sciences de l'eau accueille le secrétariat de ce programme.

9. Un **Colloque international sur le thème "Les forêts, l'eau et les populations dans les zones tropicales humides : recherches hydrologiques passées, présentes et futures pour une gestion intégrée des terres et de l'eau"** s'est tenu à Kuala Lumpur (Malaisie) du 31 juillet au 4 août 2000. Le Directeur général de l'UNESCO a assisté à la clôture du colloque le 4 août.

10. Plus de 4.500 spécialistes des géosciences ont participé au **31e Congrès géologique international** qui s'est tenu du 6 au 17 août 2000 à Rio de Janeiro (Brésil). L'UNESCO était, avec l'UISG, l'un des principaux coorganisateur du programme scientifique du Congrès.

11. Du 12 au 15 septembre dernier, quinze pays africains et organisations internationales partenaires ont pris part à Nairobi (Kenya) à un atelier technique AfriMAB pour les pays anglophones, qui avait pour objet de compléter les travaux déjà menés lors d'un atelier similaire organisé à Dakar à la fin 1999 pour les pays de l'Afrique francophone. L'atelier de Nairobi s'est consacré à l'examen de quatre thèmes principaux : le zonage et l'amélioration du fonctionnement des réserves de biosphère ; les réserves de biosphère et les collectivités locales ; les réserves de biosphère transfrontières ; et la fonction d'appui logistique des réserves de biosphère (renforcement des capacités, sensibilisation du public, promotion de la coopération en matière de recherche et échange d'information).

12. La première réunion du Groupe permanent de travail des présidents des cinq programmes intergouvernementaux (PICG, PHI, COI, MAB et MOST) s'est déroulée les 5 et 6 octobre 2000 au Siège de l'UNESCO. Les présidents ont examiné la planification stratégique prospective des cinq programmes et la collaboration entre ces programmes.

13. L'édition bilingue (anglais-français) de *Droits de l'homme : les principaux instruments internationaux - Etat au 31 mai 2000*, consacrée au quarantième anniversaire de l'adoption, sous l'égide de l'UNESCO, de la Convention concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement, a été publiée en septembre 2000. Elle a fait l'objet d'une vaste diffusion et a été distribuée aux commissions nationales pour l'UNESCO, aux délégations permanentes, aux institutions de recherche et de formation en matière de droits de l'homme du monde entier et autres partenaires de l'Organisation. En outre, il a été créé de nouvelles

chaires UNESCO, en éducation aux valeurs humaines, à la tolérance et à la paix à l'Université Bar-Ilan (Ramat-Gan, Israël), et en culture de la paix et de la démocratie à l'Académie lituanienne de droit (Vilnius, Lituanie).

14. Une réunion d'experts a été organisée les 21 et 22 septembre 2000 sur le thème "*Une éthique pour le XXI^e siècle*". Cette réunion avait un double objet : mener à sa conclusion le Projet d'éthique universelle, et mettre en route la phase suivante du programme de l'UNESCO relatif à l'éthique : "*Forum éthique : l'UNESCO en tant que forum pour la réflexion éthique*". Une vingtaine de participants ont présenté des communications sur des thèmes tels que : le rôle de l'éthique au XXI^e siècle, les différentes approches de l'éthique, et l'avenir de l'éthique sur la scène internationale. De nombreuses recommandations ont été formulées concernant le rôle que devrait jouer l'UNESCO dans la promotion de la réflexion éthique et de l'enseignement de l'éthique. Le rapport final de la réunion sera publié dans les mois qui viennent.

15. Dans le cadre du projet transdisciplinaire "*Crises et évolution des notions contemporaines de l'identité*", un colloque international sur le thème "*Intellect, imagination, intuition : Réflexions sur les horizons de la conscience*" s'est tenu à l'Académie russe des sciences, à Saint-Pétersbourg, du 17 au 22 septembre 2000. Les participants ont réfléchi à l'évolution de la perception de soi, de la société et du monde à la lumière des profonds changements liés à la mondialisation et aux progrès rapides des technologies de l'information et de la communication qui agitent la société contemporaine. Les actes de cette table ronde seront publiés en octobre.

GRAND PROGRAMME III DEVELOPPEMENT CULTUREL : PATRIMOINE ET CREATION

16. L'atelier sur *la mise en place d'un réseau international d'observatoire des politiques culturelles*, s'est tenu au Pavillon canadien à l'occasion de l'exposition mondiale EXPO 2000 organisée à Hanovre les 19 et 20 septembre 2000, avec l'aide financière et technique de Canadian Heritage et de la Commission nationale de la Suède pour l'UNESCO. Il a réuni 36 participants représentant 29 organismes de 22 pays d'Europe, d'Afrique, du monde arabe, d'Asie et du continent américain et recommandé un processus de mise en réseau avec les objectifs suivants : (a) instaurer une coopération internationale systématique pour l'échange d'information de manière à offrir une plate-forme pour l'accès à l'information sur les principales tendances ; (b) promouvoir une étude évaluative et prospective des politiques culturelles ; (c) améliorer la base de connaissances pour la conception et l'évaluation des politiques culturelles.

17. Les activités se sont poursuivies en faveur de la **promotion de la Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel**. La République fédérale islamique des Comores a adhéré en qualité de nouvel Etat partie à la Convention sur le patrimoine mondial le 27 septembre 2000. Le **United Nations Foundation Board of Governors a approuvé trois projets supplémentaires** présentés par le Centre du patrimoine mondial, en coopération avec différents partenaires, pour un montant s'élevant au total à 4.576.000 dollars des Etats-Unis : (a) un projet de quatre ans concernant la préservation de la biodiversité et la promotion du tourisme durable sur des sites du patrimoine mondial, qui doit être exécuté par l'UNESCO, le PNUE et le RARE Center for Tropical Conservation à Washington D.C. (Etats-Unis d'Amérique) pour un montant de 2.500.000 dollars des Etats-Unis, dont 500.000 dollars de subventions de contrepartie, sur six sites du patrimoine naturel mondial : au Guatemala (1), au Honduras (1), en Indonésie (2) et au Mexique (2),

respectivement ; (b) un projet de quatre ans sur le thème "Préserver les sites du patrimoine naturel mondial par des partenariats et un contrôle effectifs" qui doit être exécuté par l'UNESCO et l'UICN pour un montant de 2.000.000 de dollars des Etats-Unis. De huit à dix sites d'Afrique orientale et australe, d'Asie du Sud et d'Amérique latine seront retenus en tant que sites cibles pour ce projet ; et (c) une subvention au titre de la planification de 76.650 dollars des Etats-Unis en vue de créer un programme sur la biodiversité du patrimoine mondial pour le Brésil.

18. Dans le domaine du patrimoine culturel immatériel, six pays environ ont demandé une assistance préparatoire pour établir des dossiers de candidatures en vue de la proclamation des "*Chefs-d'oeuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité*", grâce à des fonds extrabudgétaires versés par le gouvernement japonais. Parmi les autres activités on citera notamment un atelier régional sur la *Transmission de la technique de confection des costumes du peuple miao/hmong vivant en Chine, en République démocratique populaire lao, en Thaïlande et au Viet Nam*, organisé à Kunming, en coopération avec l'Université de Yunnan et la Commission nationale de la Chine pour l'UNESCO, du 26 juin au 4 juillet 2000, ainsi qu'un Colloque international sur la revitalisation des techniques traditionnelles de la céramique en Asie centrale "*Le Bleu de Samarkand*" (Samarkand, 6-9 juin 2000).

19. Dans le domaine du **patrimoine culturel et de la promotion et de la restauration du patrimoine** endommagé par des conflits, les principales initiatives ont notamment été les suivantes : organisation du Congrès international sur les structures architecturales du patrimoine culturel avec le Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS) et le Projet Bethléem 2000 (15-19 octobre 2000) ; la signature d'un accord entre l'UNESCO et le gouvernement ouzbek concernant la sauvegarde et la mise en valeur du site archéologique de Fayaz-Tepa, monastère bouddhiste du IV^e siècle situé sur les rives de l'Amu Darya ; dans le cadre de la coopération UNESCO/FIT/JAPON, début des fouilles du site archéologique Kuntur Wasi au Pérou et accord du gouvernement chilien sur le document de projet pour la restauration de monuments de l'île de Pâques. En outre, deux numéros de *Museum international* ont été publiés pendant la période considérée sur les musées universitaires.

20. S'agissant de l'application de normes et de mesures préventives en vue de la protection du patrimoine culturel, la troisième réunion d'experts consacrée au **projet de Convention sur la protection du patrimoine culturel subaquatique** s'est tenue au Siège de l'UNESCO du 3 au 7 juillet 2000. Le Directeur général a été invité à prendre toutes les mesures appropriées pour assurer la poursuite des activités menées par les experts gouvernementaux, à convoquer une quatrième et dernière réunion au Siège afin de mener à terme ces activités dès que possible (26 mars - 6 avril 2001) et à prévoir un petit groupe de rédaction chargé de finaliser le texte à soumettre à la Conférence générale à sa 31^e session.

21. Deux réunions régionales d'experts ont eu lieu respectivement à Varsovie, Pologne (juin) et Cotonou, Bénin (septembre) en vue de la préparation de la réunion du **Comité d'experts sur le renforcement du rôle de l'UNESCO en vue de promouvoir la diversité culturelle à l'heure de la mondialisation**, qui s'est tenue au Siège les 21 et 22 septembre, avec la participation de 143 observateurs de 66 Etats membres, Membres associés et Missions d'observation auprès de l'UNESCO et de 33 organisations internationales intergouvernementales et non gouvernementales. Le Comité a retenu un ensemble de propositions qui pourraient constituer les lignes directrices d'un "Plan d'action intersectoriel sur la diversité culturelle" et recommandé la préparation d'un projet de déclaration qui serait soumis à la Conférence générale lors de sa 31^e session. Un avant-projet sera présenté à la réunion des ministres de la culture qui se tiendra au Siège les 11 et 12 décembre 2000.

22. Pour lancer l'Année des Nations Unies pour le dialogue entre les civilisations en 2001, une **Table ronde sur le dialogue entre les civilisations a été organisée au Siège de l'UNESCO le 5 septembre 2000**. Outre le Secrétaire général des Nations Unies, le Directeur général de l'UNESCO, 10 chefs d'Etat et 2 ministres des affaires étrangères ont prononcé des allocutions à la séance du matin, tandis que la séance de l'après-midi a été consacrée à un débat franc et ouvert entre 16 personnalités et 2 observateurs des milieux culturels et universitaires. Dans leurs allocutions, les chefs d'Etat et les ministres des affaires étrangères ont insisté en particulier sur la nécessité d'un plus grand engagement politique en faveur d'un véritable dialogue entre les civilisations, et ils ont encouragé l'UNESCO à poursuivre ses efforts dans ce domaine. A cette occasion, un site Web sur l'Année des Nations Unies pour le dialogue entre les civilisations a été mis en place.

23. La chaire UNESCO des "Etudes comparées des religions du monde" a été inaugurée par le Directeur général le 13 septembre à l'Université islamique de Tachkent en présence des étudiants de cette université et des participants du "**Congrès international sur le dialogue interreligieux**", organisé du 14 au 16 septembre 2000, à Tachkent (Ouzbékistan), avec la participation de représentants religieux des confessions et traditions spirituelles et d'universitaires reconnus pour leur recherche dans différents domaines du fait religieux, provenant d'environ 40 pays. Le Congrès international a été inauguré par le Directeur général, le Vice-Premier Ministre M. H. Karamatov de l'Ouzbékistan et le Prince Hassan Bin Talal de Jordanie. Quatre thèmes ont été abordés : (a) connaissance réciproque et interactions entre les religions et traditions spirituelles ; (b) éducation au dialogue interculturel et interreligieux ; (c) le dialogue interreligieux en Asie centrale et (d) actions conjointes pour la paix et prévention des conflits. Le Congrès a été suivi par le Symposium sur "Soufisme et dialogue interreligieux", le 18 septembre à Boukhara (Ouzbékistan), avec la participation à la fois de maîtres spirituels soufis et des spécialistes du soufisme.

24. Au cours de la période considérée, l'UNESCO a également poursuivi ses activités dans le domaine de la promotion du pluralisme culturel. Le Jury du **Prix international Simón Bolívar 2000**, présidé par Mme Danielle Mitterrand, s'est réuni à Paris le 19 septembre et a choisi deux lauréats : Monseigneur Samuel Ruiz García (Mexique) et M. Julio María Sanguinetti (Uruguay). Le Directeur général décernera les prix le 23 octobre prochain. Monseigneur Samuel Ruiz García a apporté une contribution aux négociations de paix au Chiapas (Mexique) et à la promotion de la dignité des populations autochtones. Le Président Julio María Sanguinetti a contribué au rétablissement de la démocratie et de la liberté de parole et de la presse en Uruguay. Le **Prix UNESCO Villes pour la paix, 2000-2001** a été lancé dans toutes les régions du monde fin juillet 2000. Une base de données recueillant l'ensemble des projets urbains soumis par les villes candidates et surtout les bonnes pratiques urbaines identifiées grâce à ce Prix a été constituée sur l'Internet en anglais et en français. Une étude sur la stratégie internationale de création du Réseau UNESCO Villes pour la paix a été élaborée en vue de la première réunion régionale de lancement du réseau en Amérique latine et aux Caraïbes qui a eu lieu à Quito (Equateur) en septembre 2000.

25. L'UNESCO a poursuivi ses actions en faveur de la **promotion et de la protection de la créativité**, en coopération avec les ONG agissant dans les domaines artistiques. Elle a en particulier organisé le Colloque international sur la promotion du patrimoine musical à l'ère de la mondialisation (Jordanie, septembre 2000), la deuxième rencontre des ateliers internationaux des Ecoles supérieures d'art dramatique, en coopération avec l'Institut international du théâtre, et la deuxième Conférence mondiale des directeurs des Ecoles supérieures d'art dramatique (3-13 juillet 2000, Sinaia, Roumanie). Dans le cadre du

programme relatif au droit d'auteur, une chaire UNESCO du droit d'auteur et des droits voisins a été créée à l'Université d'Alger.

**GRAND PROGRAMME IV
VERS UNE SOCIÉTÉ DE LA COMMUNICATION
ET DE L'INFORMATION POUR TOUS**

26. L'UNESCO a continué par ses contributions à **développer et renforcer la radiotélévision de service public et à promouvoir son rôle éducatif et culturel**, ainsi qu'à encourager les productions audiovisuelles locales et leur diffusion. Dans ce contexte, l'UNESCO a organisé le cinquième Atelier africain INPUT à Bamako (Mali), du 23 au 27 septembre 2000, en collaboration avec l'International Public Television (INPUT) et l'Office de la radio et de la télévision du Mali (ORTM Mali). Vingt et un programmes de télévision produits par différents pays africains ont été visionnés, après quoi un débat a été lancé sur la manière dont les valeurs et les différentes réalités africaines pouvaient être reflétées dans les productions audiovisuelles. De nouveaux progrès ont été accomplis, en coopération avec *l'Université radiophonique et télévisuelle internationale (URTI)* dans le cadre du projet "Ecrans sans frontières" dans la constitution d'une banque d'émissions susceptibles d'être utilisée par des chaînes publiques de pays en développement : son site Web <http://www.unesco.org/screens> est aujourd'hui opérationnel. L'UNESCO a appuyé le premier Séminaire régional sur les enjeux de la radiotélévision dans les Caraïbes qui s'est tenu à la Barbade. Celui-ci a rassemblé 40 spécialistes et experts de la radiotélévision venant d'organisations membres de l'Union des radiodiffusions des Caraïbes (CBU) et d'organisations et institutions de radiodiffusion régionales et internationales. La radiotélévision de service public dans les Caraïbes a fait un grand pas en avant avec l'adoption de la recommandation novatrice dans laquelle la CBU est invitée à ouvrir la voie en intégrant les services de radiotélévision au niveau communautaire dans le cadre général de la radiotélévision de service public.

27. Au cours des derniers mois, l'UNESCO a saisi des occasions stratégiques de s'affirmer comme l'un des protagonistes essentiels du système des Nations Unies pour les questions faisant intervenir les technologies de l'information et de la communication (TIC) qui ont un lien avec l'éducation, la science, la culture et la communication. Suite à l'approbation par le Conseil de l'UIT, au cours de la session qu'il a tenue en 2000, de la recommandation du Secrétaire général d'organiser en 2003 le **Sommet mondial sur la société de l'information**, l'UNESCO s'est déclarée disposée à participer activement à la préparation du Sommet et à faire partie du Comité d'organisation du Sommet que l'UIT met en place actuellement à un haut niveau. L'objectif du Sommet est d'élaborer un projet et un concept commun de société de l'information et de préparer un plan d'action stratégique en vue de son développement concerté. Bon nombre des activités de l'UNESCO dans le domaine des TIC prévues au cours des prochaines années permettront à l'Organisation d'apporter une contribution essentielle à la préparation du Sommet.

28. Dans sa résolution L.27 de juillet 2000, l'ECOSOC a recommandé la création d'un **Groupe d'étude sur les technologies de l'information et de la communication (TIC)** qui aurait pour mission essentielle de forger des partenariats stratégiques entre le système des Nations Unies, les Etats membres, le secteur privé et les autres parties prenantes de manière à combler le fossé numérique et à garantir l'accès de tous aux TIC. L'UNESCO s'est déclarée désireuse de se joindre à ce Groupe de travail afin de mettre son expertise au service de la communauté internationale pour relever ce défi. Avec la participation éventuelle de l'UNESCO, le Groupe de travail non seulement mènera une réflexion sur l'importance de

l'accès aux TIC, mais se penchera également sur le rôle essentiel qui revient à l'éducation de permettre à tous, hommes et femmes, de faire partie de la société mondiale fondée sur le savoir. L'Organisation fera également valoir que les utilisateurs doivent pouvoir acquérir les compétences nécessaires pour créer et diffuser des contenus locaux, contribuant ainsi à la promotion de la diversité culturelle et linguistique et de la liberté d'expression sur l'Internet, facteurs essentiels dans une société fondée sur le savoir véritablement intégrée. Au cours de la prochaine réunion du Comité administratif de coordination (New York, 27-28 octobre 2000), l'UNESCO soulignera à nouveau qu'elle est toute disposée à coopérer pleinement avec les autres organismes des Nations Unies pour aborder les questions liées aux TIC dans ses domaines de compétence.

29. En application de la décision 159 EX/3.5.1, le projet de mandat et de statuts du **Conseil intergouvernemental du Programme Information pour tous** sont soumis au Conseil exécutif (doc. 160 EX/17 Rev.). Ce nouveau Programme intergouvernemental est appelé à jouer un rôle important dans le renforcement de la participation de l'UNESCO au débat actuel sur le rôle des organisations internationales dans la mise en place d'une société mondiale fondée sur le savoir. Le Programme Information pour tous est conçu comme un cadre général dans lequel se dérouleront les activités menées dans ce domaine par les divers secteurs de l'UNESCO. La coordination des activités se fera essentiellement par le biais du Groupe de travail intersectoriel sur les technologies de l'information et de la communication (TIC) récemment créé. Le Groupe de travail devrait jouer le rôle de catalyseur pour la coopération intersectorielle dans ce domaine et mettre au point une approche cohérente de l'UNESCO en matière de technologies de l'information et de la communication et en surveiller l'application.

30. La deuxième **Conférence internationale sur le programme Mémoire du monde**, organisée en collaboration avec le gouvernement mexicain et l'Université de Colima s'est tenue à Colima, Mexique, du 27 au 29 septembre 2000. Les 150 participants, venus de 50 pays, ont souligné l'importance de la préservation du patrimoine numérique et la nécessité d'une charte de l'UNESCO. Il a été suggéré que cette charte soit élaborée dans le cadre du programme Mémoire du monde et présentée à la 31^e session de la Conférence générale. La Conférence internationale a été l'occasion de promouvoir et de mettre en oeuvre le programme Mémoire du monde en Amérique latine et dans les Caraïbes, après la première réunion du Comité régional pour le programme Mémoire du monde d'Amérique latine et des Caraïbes, qui s'est tenue à Pachuca, Mexique, en juin 2000. Dans le cadre de ce programme, l'UNESCO a préparé, en collaboration avec la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques (IFLA), un **CD-ROM sur la conservation préventive du patrimoine documentaire** qui fournit un guide des normes, des pratiques recommandées et des publications de référence sur la conservation des documents en tous genres. Une base de données sur les principales collections numérisées du patrimoine documentaire existant dans le monde entier a également été établie en étroite coopération avec la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques (IFLA). Il existe actuellement 100 collections. La base de données est un produit dérivé d'une étude internationale et sera élargie à d'autres collections.

31. Le **Portail d'archives de l'UNESCO** a été inauguré le 7 septembre 2000. Il donne accès au site Web des fonds d'archives du monde entier et constitue une passerelle d'accès vers des ressources ayant trait à la gestion des documents et des archives, ainsi qu'à la coopération internationale dans ce domaine. Avec le Portail d'archives, l'UNESCO offre aux archivistes et utilisateurs d'archives du monde entier un point d'accès unique et interactif à l'information à l'adresse suivante : http://www.unesco.org/webworld/portal_archives.

Année internationale de la culture de la paix (IYCP)

32. La mobilisation mondiale en faveur de l'Année internationale de la culture de la paix a continué de s'intensifier entre juin et septembre 2000. Le nombre de signatures recueillies pour le **Manifeste 2000** est passé de 20 millions à plus de 60 millions et ces signatures ont symboliquement été présentées au Président de l'Assemblée générale des Nations Unies par des jeunes gens venus du Brésil, de Colombie, de France, de l'Inde, du Japon et du Soudan le 19 septembre, Journée de la paix du millénaire.

33. Le **Sommet du millénaire des Nations Unies**, qui s'est tenu en septembre, a adopté dans sa déclaration finale six valeurs qui correspondent étroitement à celles du Manifeste 2000, à savoir : la liberté, l'égalité, la solidarité, la tolérance, le respect de la nature et le partage des responsabilités. En engageant 60 millions de personnes à mettre ces valeurs en pratique dans leur vie quotidienne, l'UNESCO a obtenu un vigoureux soutien de la société civile en faveur des engagements pris par les décideurs au plus haut niveau.

34. La campagne de signatures va de pair avec un **grand nombre d'événements et autres activités organisés dans plus de 170 pays** par des commissions nationales de l'UNESCO, des ONG internationales associées à l'UNESCO et aux Nations Unies, et un vaste éventail de partenaires nationaux, y compris des associations, des écoles, des clubs UNESCO, des villes et cités, des universités, des médias, des entreprises et des parlements. Une liste des activités menées pendant les six premiers mois de l'an 2000 est disponible à l'adresse électronique suivante : www.unesco.org/cpp/uk/act.htm.

Institut de statistique de l'UNESCO

35. Dans le cadre de l'activité **Enquête 2000**, six ateliers régionaux sur les statistiques et les indicateurs de l'enseignement ont été organisés, en sus des quatre ateliers tenus en juin. En outre, l'Institut a continué à intensifier ses liens avec d'autres partenaires des Nations Unies et des organisations internationales en participant à diverses réunions et conférences et en préparant des contributions pour celles-ci notamment la réunion du Sous-Comité des activités statistiques du CAC, la Conférence sur les statistiques et les droits de l'homme organisée en Suisse par l'Association internationale pour les statistiques officielles et la réunion du Comité conjoint OIT/UNESCO d'experts sur l'application de la Recommandation concernant la condition du personnel enseignant.

36. Dans le cadre de la coopération spéciale de l'UNESCO avec le Nigéria et conformément à la mission de l'ISU et à son programme sur le **renforcement des capacités statistiques nationales** réalisé conjointement avec la Banque mondiale, l'Institut a contribué à la formulation de stratégies et de plans aux fins de la mise au point d'un système d'information pour la gestion de l'éducation (EMIS) national.

37. Plusieurs voyages ont été effectués au Canada afin de mettre en place des partenariats de travail avec les universités intéressées, Statistique Canada et Bureau de statistique du Québec dans le cadre des préparatifs de l'installation de l'Institut de statistique de l'UNESCO au Canada l'année prochaine.

Anticipation et études prospectives

38. Durant la période considérée (juillet-septembre 2000), les travaux d'anticipation et de prospective ont été marqués par : (a) la **publication de l'ouvrage *The 21st Century Forum*** (Actes du *Forum du XXI^e siècle*, organisé par EXPO 2000, l'Exposition universelle de

Hanovre, et l'Office d'analyse et de prévision, du 28 au 30 septembre 1999), (b) l'organisation, le 26 septembre au Siège de l'UNESCO, de la **quinzième séance des Entretiens du XXI^e siècle**, sur le thème : "Demain, de plus en plus jeunes", avec Etienne-Emile Baulieu, l'un des meilleurs spécialistes mondiaux de l'hormonologie, et Ivo Pitanguy, l'un des plus célèbres spécialistes de la chirurgie réparatrice et esthétique. L'Entretien a permis notamment d'explorer les relations entre le vieillissement des populations, l'utopie de la "juvénalisation", la remise en cause de la notion des trois âges de la vie et l'essor de la notion d'éducation pour tous tout au long de la vie.

Bourses

39. Entre le 1er juillet et le 30 septembre 2000, 93 bourses ont été attribuées (et une bourse a été annulée) (Afrique : 24 ; Etats arabes - y compris les étudiants palestiniens : 6 ; Asie et Pacifique : 21 ; Europe : 15 ; Amérique latine et Caraïbes : 27). Ces bourses ont été financées par diverses sources et leur répartition par sexe est la suivante : 57 ont été attribuées à des hommes et 36 à des femmes.

Coordination des activités concernant les femmes et l'égalité entre les sexes

40. Dans le cadre du suivi de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes (Beijing 1995, l'Assemblée générale des Nations Unies a consacré une session extraordinaire au thème "Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle", session également appelée "Beijing + 5", en vue de l'examen quinquennal du Programme d'action de Beijing (5-9 juin 2000). A l'issue de cette session, les gouvernements ont publié une déclaration appelant à un nouvel engagement en faveur du Programme d'action de Beijing, y compris la mise en oeuvre des stratégies visant les 12 domaines critiques qui y sont définis et qui ont tous un lien avec l'action menée par l'UNESCO. A cette occasion, l'UNESCO a présenté le document "The UNESCO Agenda for Gender Equality - Five years After Beijing - A summary review of UNESCO's accomplishments since the 4th world conference on women" (Programme d'action de l'UNESCO pour l'égalité des genres - Cinq ans après Beijing - Tour d'horizon des réalisations de l'UNESCO depuis la quatrième Conférence mondiale sur les femmes), qui a été distribué au cours de la session aux gouvernements, aux organismes des Nations Unies, aux ONG et à d'autres partenaires de l'Organisation. La représentante du Directeur général a pris la parole à la séance d'ouverture du Comité plénier. Dans sa déclaration, l'UNESCO a souligné l'importance du Forum mondial de Dakar sur l'éducation (avril 2000), où l'accent avait été mis sur la nécessité d'éliminer d'ici à 2005 les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire et d'instaurer l'égalité avant la fin de 2015, en concentrant en particulier les efforts sur le plein accès des filles à l'éducation de base, dans les mêmes conditions que les garçons. L'UNESCO a également réaffirmé son soutien à l'initiative sur 10 ans lancée par le Secrétaire général en faveur de l'éducation des filles et a présenté quatre domaines d'action spéciale de l'Organisation à savoir : les femmes et la paix, les femmes et les médias, les femmes et les ressources naturelles et la petite fille.

41. Les efforts visant à faire accéder les femmes à des postes de direction en général ainsi qu'à contribuer à l'élimination des stéréotypes sexistes qui règnent encore le plus souvent dans les médias aujourd'hui ont reçu une impulsion concrète à l'occasion de la Journée internationale de la femme (8 mars 2000), où les femmes ont assumé des responsabilités éditoriales dans des entreprises médiatiques du monde entier. Cette action avait été lancée par le Directeur général de l'UNESCO qui avait invité les médias de toute la planète à marquer cette Journée internationale de la femme en conférant à des journalistes femmes des

responsabilités aux plus hauts niveaux. Plus de 1.000 entreprises de quelque 60 pays ont répondu à cet appel de l'UNESCO.

42. Une récapitulation complète des activités de l'UNESCO en faveur de la promotion de la femme et de l'égalité des sexes, intitulée *Gender Equality and Equity* a été publiée (version anglaise) en septembre 2000.

Information du public

43. Pendant cette période, les efforts de l'Office ont été axés principalement sur la médiatisation des événements suivants : (a) **Réunion des Ambassadeurs de bonne volonté de l'UNESCO (26-27 juillet)** ; (b) **Visite officielle du Directeur général en Chine, Corée du Nord et Corée du Sud (18-25 août)** ; (c) **Voyage du Directeur général à New York et Washington (30 août - 9 septembre)**. A cette occasion, l'Office de l'information du public a produit et diffusé une brochure sur l'UNESCO et les Etats-Unis ; (d) **Journée internationale de l'alphabétisation (8 septembre)**. A cette occasion, l'Office a assuré les relations avec la presse couvrant la cérémonie de remise de Prix internationaux d'alphabétisation de l'UNESCO 2000 et la couverture de la manifestation organisée autour du 8 septembre, à Hanovre (Allemagne), dans le cadre de l'EXPO 2000, par l'UNESCO, la Banque mondiale, la Commission nationale allemande pour l'UNESCO et la Fondation allemande pour le développement international (*Dialogue Bâtir les sociétés éducatives - savoir, information et développement humain*), ainsi que du lancement de la première Semaine internationale des apprenants adultes ; (e) **La Beauté de Heian - Journée culturelle japonaise à l'UNESCO (21 septembre)**. Inauguration du Jardin japonais, après sa restauration par le jardinier japonais Touemon Sano, l'inauguration de l'exposition et le défilé des kimonos Jyuni-Hitoe de l'époque Heian. L'Office a aussi assisté le Département Priorité Afrique dans la médiatisation de la visite du Secrétaire exécutif de la CEDEAO en organisant principalement des interviews par la presse africaine et des radios.

44. Au titre du **Programme de participation**, 2.285 demandes, représentant au total 53.877.307 dollars, ont été reçues pour le présent exercice biennal, dont 803, se montant à 14.542.582 dollars, ont été approuvées (non compris l'aide d'urgence). Six mois après la date limite du 31 mars 2000 fixée par la Conférence générale pour la réception des requêtes au titre du Programme de participation (rés. 30 C/50), le Directeur général avait examiné 859 demandes. Il a en outre approuvé trois demandes d'aide d'urgence pour un montant de 46.000 dollars des Etats-Unis. Ont ainsi été approuvées au bénéfice de 183 Etats membres, Membres associés et autres territoires 754 demandes, pour un montant de 13.722.686 dollars des Etats-Unis, soit 65,02 % du total mis en réserve à cette fin. Cinquante-quatre demandes n'ont pas été approuvées. Soixante ONG internationales ont soumis des demandes, sur les 337 qui y étaient autorisées, et 49 de ces demandes ont été approuvées pour un montant de 819.850 dollars, soit 66,04 % des crédits prévus pour les ONG internationales dans le document 30 C/5. Deux demandes n'ont pas été approuvées. Le montant total approuvé par le Directeur général au 22 septembre 2000 est donc de 14.542.536 dollars des Etats-Unis, non compris l'aide d'urgence.